J.A. 1209 Genève / www.letemps.ch

LE TEMPS

CHF 4.50 / France € 4.50 LUNDI 3 JUIN 2024 / N° 7938



24 tirs au but pour une coupe dont Servette rêvait depuis 23 ans



Les supporters de Servette FC à l'annonce de la victoire de leur equipe. C'est le premier trophée pour le club genevois depuis 2001. (BERNE, 2 JUIN 2024/SALVATORE DI NOLFI/KEYSTONE)

FOOTBALL Servette FC a remporté la finale de la Coupe de Suisse face au FC Lugano au terme d'une folle séance de tirs au but et d'un intense suspense. Tous les joueurs ont tiré, gardiens compris

■ L'entraîneur genevois René Weiler a changé de gardien peu avant la fin des prolongations. Le remplaçant de Jeremy Frick, Joël Mall, a été déterminant durant les pénaltys

■ «Je pense que les gens vont se souvenir longtemps de cette finale», explique au *Temps* Jeremy Frick. Servette a ainsi mis fin à la plus longue disette de son existence. René Weiler annonce son retrait comme entraîneur

●●● PAGE 3

Contrôler les frontières, est-ce réalisable?

SUISSE Afin d'agir contre la menace terroriste durant les Jeux olympiques en France et l'Euro de football en Allemagne, la Suisse renforce les contrôles aux frontières jusqu'en septembre. Il s'agit d'une première depuis l'entrée du pays dans l'espace Schengen, exception faite de contrôles systématiques liés au covid. Selon le professeur René Schwok, ce renforcement sécuritaire vise à donner des gages à la droite souverainiste. Il relève que les huit Etats qui ont déjà pris une telle mesure n'ont pas réussi à rétablir les contrôles, faute de personnel pour aborder tous les voyageurs. ●●● PAGE 8

La débâcle Benko touche les entreprises helvétiques

FINANCE Admiré il y a peu pour son audace et sa fortune, René Benko doit désormais une dizaine de milliards d'euros à de nombreux créanciers, dont la liste ne cesse de s'allonger. Dernier épisode de cette débâcle, un des créanciers de son empire immobilier, Signa, vient de déposer une demande d'arbitrage en Suisse. L'investisseur veut récupérer au moins 1,5 milliard d'euros. Le magnat en faillite a levé des fonds auprès de plusieurs investisseurs helvétiques. De Migros à Lindt & Sprüngli, coup de projecteur sur les ramifications et les victimes suisses de l'Autrichien. ●●● PAGE 11

ÉDITORIAL

Soutenir la Cour pénale internationale est dans l'ADN de la Suisse

STÉPHANE BUSSARD
@stephanebussard

C'était dans sa nature. La Suisse a jusqu'ici toujours fait de la défense du droit international et de la Cour pénale internationale (CPI) une priorité absolue au point d'étonner journalistes étrangers et diplomates.

Maintes fois, elle a exhorté le Conseil de sécurité à saisir la CPI sur des dossiers brûlants comme la guerre en Syrie. Aujourd'hui, elle privilégie étrangement la politique du silence. C'est une erreur à plus d'un titre.

Quand il s'agit de défendre la justice et le droit international, c'est un leurre de penser que la Confédération doit rester neutre. La lutte contre l'impunité, source de futurs conflits, et la promotion de la paix sont une pierre angulaire de la politique étrangère helvétique. La Suisse doit apporter un ferme soutien public à la CPI, qui a émis un mandat d'arrêt contre Vladimir Poutine pour la déportation d'enfants ukrainiens en Russie et qui pourrait en émettre un autre contre le premier ministre israélien, Benyamin Netanyahou, accusé d'affamer la population de Gaza.

Petit pays qui a produit parmi les plus brillants juristes internationaux de la planète, la Suisse doit capitaliser sur ce qui fait sa force, la défense de l'ordre juridique international. En 1998, quand la CPI était sur les fonts baptismaux, les délégués suisses ont joué un rôle majeur pour définir les crimes internationaux dont la future cour devrait se saisir. Leur motivation était claire: les Conventions de Genève étaient menacées de dilution par différentes puissances. Il fallait impérativement trouver un mécanisme pour «obliger» leur mise en œuvre: la CPI.

> *Il n'est pas question ici de neutralité, mais de cohérence*

Par son engagement, la Confédération a ainsi réussi à renforcer la bible du droit humanitaire. Rien de très surprenant. En 1872 déjà, le cofondateur de la Croix-Rouge, Gustave Moynier, qui avait longtemps pensé que les pressions de l'opinion publique seraient suffisantes pour dénoncer les graves violations du droit de la guerre, s'était lui-même résolu au fait qu'il fallait créer une cour pénale pour «forcer» le respect des Conventions de Genève.

Sous l'emprise d'un climat interne dans lequel on se complaît à dénoncer les «juges étrangers», le Conseil fédéral aurait tort de renoncer à ce qui demeure l'un des atouts majeurs du pays: la promotion du droit international vu comme le meilleur moyen d'assurer une paix durable. Il n'est pas question ici de neutralité, mais de cohérence. La diabolisation des instances juridiques internationales, comme on l'a vu récemment avec la Cour européenne des droits de l'homme, serait contraire aux intérêts de la Suisse. ●●● PAGE 4

LE TEMPS
Avenue du Bouchet 2
1209 Genève
Tél +41 22 575 80 50

www.letempsarchives.ch
Collections historiques intégrales: Journal de Genève, Gazette de Lausanne et Le Nouveau Quotidien.

SERVICE ABONNÉS:
www.letemps.ch/abos
022 539 10 75



Vers la Grande Guerre?

CHRONIQUE



ÉRIC HOESLI
JOURNALISTE, SPÉCIALISTE DE LA RUSSIE, ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU «TEMPS»

Dans la guerre d'Ukraine, le cap du million de victimes militaires serait désormais franchi.

Selon les bilans compilés que les états-majors des deux armées aux prises tiennent quotidiennement pour estimer les pertes de l'adversaire, 506 260 combattants russes auraient été mis hors de combat depuis l'invasion de février 2022, tandis que 502 807 Ukrainiens auraient été tués ou grièvement blessés (chiffres au 30 mai 2024). Bien entendu ces estimations sont inexactes et sans doute sciemment exagérées par chacun des belligérants. Evoluant cependant chaque jour de façon concordante avec la conduite des opérations sur le terrain, ces chiffres soulignent néanmoins l'ampleur du massacre en cours et donnent de précieuses indications sur les tendances observables. Ces dernières sont effrayantes: les derniers mois sont les plus meurtriers de la guerre, les dernières semaines sont les plus sanglantes des derniers mois, et les derniers jours les plus terribles des dernières semaines.

Pour en évaluer l'impact à plus long terme, il faut se souvenir qu'en Ukraine, le profil des générations au sens démographique du terme, c'est-à-dire des classes d'âge nées une même année, offrait avant la guerre déjà un tableau inquiétant. Chaque génération d'hommes entre 20 et 25 ans compte moins de 100 000 individus. Et chaque génération entre 25 et 29 ans moins de 200 000. Dans un pays dont la population totale a passé de près de 52 millions d'habitants à son indépendance en 1991 à un peu plus de 33 millions aujourd'hui, en raison de la chute vertigineuse de la natalité dans les années 1990, de l'émigration puis de la guerre, les vingtenaires en Ukraine sont moins nombreux que les sexagénaires. Il n'en va d'ailleurs pas très différemment en Russie, où les tendances sont les mêmes mais sur des effectifs naturellement très supérieurs. Sans parler des victimes civiles (30 000 morts et blessés selon le Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme), la perte de chaque nouveau combattant représente déjà un lourd handicap pour l'avenir de l'Ukraine.



Dans le rétroviseur d'une voiture, un soldat ukrainien regarde un obusier Archer de fabrication suédoise. (RÉGION DE DONETSK, 20 JANVIER 2024/ROMAN PILIPEY/AFP)

Dans ces conditions très difficiles, le gouvernement de Kiev mène une nouvelle vague de mobilisation pour combler les rangs décimés de son armée. L'âge de la conscription a été abaissé à 25 ans et interdiction est faite à tout homme de 18 à 60 ans de quitter le territoire. Alors que les cohortes des citoyens les plus motivés ont été anéanties, la mobilisation nouvelle se heurte à une réticence effrayée. Des centaines de jeunes appelés tentent de s'y soustraire en passant clandestinement en Roumanie ou en Slovaquie.

Du côté russe, l'afflux de volontaires attirés par des primes élevées (plus de 400 000 hommes en 2023 selon les chiffres officiels) ne sera pas non plus infini. A Moscou aussi, des voix se multiplient pour réclamer une mobilisation d'ampleur, seule en mesure, selon ces partisans de l'escalade, d'assurer la suprématie d'effectifs nécessaire à une victoire stratégique. Sur le front en effet, l'armée russe a repris l'initiative depuis l'échec de la contre-offensive ukrainienne de l'été 2023. Mais, dans l'ensemble, le grignotage permanent opéré par les Russes n'a pour l'instant que peu d'influence sur l'issue de la guerre: depuis le début de novembre 2023, les territoires conquis par les Russes correspondent grosso modo à la surface du canton de Neuchâtel. Ce n'est pas négligeable, mais cela ne représente que 0,14% du territoire ukrainien.

A l'orée de l'été, le cours de la guerre atteint donc un nouveau seuil. L'ampleur des sacrifices consentis jusqu'à aujourd'hui, mais plus encore de ceux à venir, nécessite une justification plus forte et un nouveau discours. C'est la spirale de l'escalade. Il est frappant de constater, de part et d'autre, le changement d'échelle dans la présentation du conflit et de ses enjeux. Le langage des responsables politiques se transforme chaque jour: d'une guerre «locale» mettant aux prises Russes et Ukrainiens, on a glissé à une guerre globale entre Russie et Occident, où l'Ukraine ne serait plus que le théâtre d'opérations d'une confrontation générale. On parle de dépêcher des contingents militaires européens, de faire feu depuis les pays de l'OTAN pour protéger les villes ukrainiennes, de permettre aux missiles européens de frapper le territoire russe, on parle de la Moldavie, de la Géorgie ou de la Biélorussie comme autant de fronts potentiels. L'Europe doit même se préparer. Ce qui était la guerre d'Ukraine devient une guerre en Ukraine.

> *Ce qui était la guerre d'Ukraine devient une guerre en Ukraine*

La défense de l'Occident contre la Russie vs la Russie menacée par l'Occident. Chacun trouve son compte dans cette façon de présenter le conflit ukrainien. Ce n'est pas qu'un effet de langage. La dépendance totale dans laquelle se trouve l'Ukraine impose d'élargir le champ: chacun comprend bien que, pour l'Ukraine, la guerre est globale ou sera perdue. Aux Etats-Unis et en Europe, c'est un moyen aisé de légitimer un engagement de plus en plus lourd et probablement à long terme aux côtés de l'Ukraine. Personne ne veut envoyer ses compatriotes mourir pour Donetsk ou Marioupol. Au moins peut-on les convaincre de payer davantage pour la sauvegarde de l'Occident. Le sentiment du péril commun consolide l'Alliance atlantique et renforce la détermination affichée à l'égard de Moscou, il est aussi indispensable à l'effort de réarmement général annoncé pour la prochaine décennie. Rien de plus facile, enfin, que de convoquer les bons vieux réflexes et clichés russophobes assoupis depuis la fin de la Guerre froide. L'hostilité envers la Russie s'inscrit dans un narratif séculaire d'usage plus commode que l'appel à la solidarité avec une Ukraine largement méconnue.

De façon symétrique, le Kremlin recourt lui aussi volontiers aux mêmes mécanismes de légitimation. Ses soldats ne meurent plus pour Bakhmout ou Avdiivka, mais pour la défense de la Russie éternelle, comme l'ont fait avant eux leurs grands-pères et leurs aïeux. La démonstration de la menace occidentale s'appuie d'abord sur l'engagement massif et les livraisons d'armes à l'Ukraine mais joue aussi auprès de l'opinion publique sur les nombreuses sanctions et mesures discriminatoires prises par les Occidentaux contre des Russes (sportifs, artistes, touristes, etc.) du fait de leur nationalité. Quelle meilleure preuve de la volonté de l'Occident de s'en prendre à la Russie même? La traduction en affrontement géopolitique global d'une guerre qu'elle a elle-même déclenchée offre en outre l'avantage de l'insérer dans un contexte plus large, plus long et moins culpabilisant. L'Ukraine est, avec la Biélorussie, la nation que l'immense majorité des Russes considèrent comme la plus proche. Plus d'un tiers des familles russes, dit-on, ont des parents en Ukraine. Plutôt qu'une guerre contre ces cousins, le Kremlin préfère réduire l'Ukraine à un rôle passif, réduisant ainsi la gêne de bon nombre de ses concitoyens à ce sujet.

La dimension géopolitique du conflit et son extension sont une réalité. Mais en globalisant délibérément les enjeux, on multiplie aussi les facteurs de risque. Chaque acteur a son propre agenda, chaque étincelle peut faire sauter tout l'arsenal. En élargissant le cadre, nous glissons sournoisement vers une guerre plus vaste, plus longue, une guerre que l'on finira bientôt par nous présenter comme non voulue mais inévitable. Chacun poursuit l'escalade en se jurant que la Grande Guerre n'aura pas lieu. C'était aussi la conviction générale juste avant la Première Guerre mondiale. ■

Le temps qu'on exige

DU BOUT DU LAC



ALEXIS FAVRE
PRODUCTEUR D'«INFRAROUGE» (RTS)

Quelqu'un dans votre entourage se plaint forcément de la météo. De ce temps capricieux qui retient le mois de mai et fait patienter les beaux jours. Peut-être êtes-vous désespéré vous-même, à regarder la plancha prendre la pluie l'après-midi sur la terrasse. Le temps qu'il fait ou ne fait pas, pourtant sujet privilégié des moments où on n'a rien à se dire, est devenu l'objet de toutes les conversations préoccupées.

J'ai moi aussi des fourmis dans les sandales, c'est humain. J'aimerais tomber la veste, comme tout le monde, plonger dans le lac, prolonger enfin la soirée au chaud sous les étoiles. Alors à défaut, j'en profite pour observer ce qui se joue, dans cette longue attente qui se prolonge.

En l'occurrence, une nouvelle danse du temps court et du temps long, et toujours l'impossible tango de nos contradictions, nous les protagonistes complexes et tiraillés de l'éternelle comédie de l'Univers.

Depuis quelques années, nous avons décidé ou compris qu'il fallait penser l'avenir. Pour des raisons existentielles, au sens propre. Craindre l'avenir ou l'espérer, le truffer de jalons, viser ceci pour 2035, cela avant 2050, bref, nous projeter dans le temps long avec la ferme intention d'en limiter les risques. Cela me paraît collectivement intelligent.

Mais depuis quelques années aussi, serait-ce un dommage collatéral, nous avons de toute évidence un peu de peine à gérer le temps court et ce qu'il nous dit.

Aujourd'hui, à l'orée du mois de juin, il fait modérément beau, c'est vrai. Il fait encore un temps printanier. En d'autres termes, au cœur du printemps, tout est normal pour la première fois depuis longtemps. Mais personne n'est content. Le temps long n'est plus le sujet, c'est un autre temps court que nous voulons, et vite, avec du soleil et des glaçons.

> *Dans quelques semaines, il fera 36 degrés à l'ombre… et personne ne sera content non plus*

Dans quelques semaines, il fera 36 degrés à l'ombre. Il faudra de nouveau vaporiser les abricotiers dans les vergers, les anciens dans les EMS, et personne ne sera content non plus. Le temps court ne sera plus le sujet, avec son soleil et ses glaçons. C'est d'un autre temps long que nous voudrons, éventuellement respirable.

Devenue symétrique et permanente, cette insatisfaction, tantôt paniquée, tantôt malheureuse, mérite d'être examinée. Ne serait-ce que pour mettre un peu d'ordre dans nos névroses.

Est-il possible de ne vivre que dans le temps long, la vertu en bandoulière, dans un renoncement sacerdotal aux joies de l'instant pour qu'advienne, demain, un monde meilleur et sauvé des eaux? Non. Nous avons besoin du temps court et de son insouciance.

Est-il possible de ne vivre que dans le temps court, au mépris de tous les indicateurs et de tous les signaux? Non plus. Ou alors pas longtemps. Nous avons besoin du temps long et des responsabilités qu'il trimbale.

Si le temps court et le temps long nous sont également indispensables, pourquoi s'obstinent-ils l'un et l'autre à nous insatisfaire, quel que soit le taux d'humidité et quoi que prédisent les modèles? Parce que sans nous en rendre compte, nous les avons pris de court, en leur préférant l'immédiat. Et avec lui un troisième temps: le temps exigé.

Qu'il soit court ou qu'il soit long, pour aujourd'hui ou pour demain, le seul temps qui semble demeurer acceptable est celui dont nous avons envie, celui que nous choisissons, ici, maintenant, demain, toujours. Et parce que nous n'avons pas une minute à perdre, le temps nous contrarie. L'averse de trop nous devient aussi insupportable que le réchauffement climatique. Ce qui est un peu ballot, vous en conviendrez.

Et si nous laissions tomber la pluie, pour une fois? ■

A Berne, le destin était servettien

FOOTBALL Après vingt-trois ans d'attente et 24 tirs au but, Servette remporte sa huitième Coupe de Suisse en battant Lugano. Au terme d'une séance de tirs au but homérique, pour laquelle l'entraîneur René Weiler a choisi de faire rentrer son gardien remplaçant

LAURENT FAVRE
@LaurentFavre



Hier, les tribunes du Wankdorf admiraient Servette soulever la coupe, alors que la sono du stade crachait «The Winner Takes It All» d'ABBA. *(BERNE, 2 JUIN 2024/FABRICE COFFRINI/AFP)*

Qu'importe si Servette ne remporte plus la Coupe de Suisse durant les vingt-trois prochaines années, ses supporters présents hier à Berne pour la finale se sont créé des souvenirs pour toute une génération, sinon toute une vie. Ils oublieront sans doute le match, longtemps fermé et conclu sur un 0-0 conforme à la réalité du terrain, mais n'oublieront jamais la séance de tirs au but, qui leur offrit le trophée Aurèle-Sandoz aux dépens de Lugano au terme d'un suspense insoutenable. Lugano manqua trois fois la balle de match (par Sabbatini, Steffen et Hajdari) avant que le destin ne choisisse l'autre camp, après 24 tirs et 22 tireurs, dont les deux gardiens.

Celui de Servette, Joël Mall était entré à la fin des prolongations pour cet exercice spécifique. Il vit une tentative luganaise passer au-dessus, en arrêta deux autres qui auraient donné la victoire à Lugano, marqua le sien puisque tous les joueurs de champ avaient tiré, et détourna enfin celui du malheureux Lars Lukas Mai. Ce fut alors une libération, rapidement contenue par une hésitation – le pénalty devait-il être retiré, comme celui un peu plus tôt de Takuma Nishimura, qui avait d'abord raté puis marqué? Non! Alors les Servettiens pouvaient enfin exulter. Une explosion de joie et de larmes. En quelques minutes, les tribunes du Wankdorf se vidaient, côté luganais pour reprendre tristement le chemin de la gare, côté genevois pour envahir le terrain, embrasser les joueurs, courir, hurler sa joie, se défouler d'un trop-plein de stress.



Quelques joies et d'inoubliables chagrins

Il n'y avait plus que les joueurs de Lugano, qui enduraient sportivement le supplice de devoir rester jusqu'au bout voir Servette soulever la coupe, lorsque la sono du stade crachait «The winner takes it all» de ABBA. Si les deux équipes méritaient également de l'emporter, il n'y a qu'un vainqueur. «On a eu trois balles de match contre nous, c'était fou! Je n'ai jamais vu ça dans le football», lâchait René Weiler, qui se disait «incapable de penser». «C'était du 50-50, c'est le sport…», répétait l'entraîneur tessinois Mattia Croci-Torti.

Hier, le destin s'est joué des hommes comme un chat avec une souris. Jonathan Sabbatini, légende du FC Lugano, qui disputait son dernier match, a raté son dernier geste devant son public. Renato Steffen, le meilleur joueur de la saison, a raté son tir au but. A Genève, le jeune Théo Magnin, pur produit de la formation maison, révélation de la saison, aurait pu être traumatisé toute sa carrière par son tir manqué. Autre destin, celui de Jeremy Frick, le capitaine remplacé pour les tirs au but, qui a dû avaler pas mal de couleuvres cette saison. Mais Frick, qui puise avant chaque entraînement sa motivation dans une photo de son modèle Eric Pédat soulevant la coupe de Suisse en 2001, l'a rejoint à son tour. Leurs visages libérés ou défaits évoquaient cette définition de «la vie des hommes» de Marcel Pagnol: «Quelques joies [et] d'inoubliables chagrins.» «Il n'est pas nécessaire de le dire aux enfants», suggère Pagnol.

La saison du groupe Genève Sports SA, qui chapeaute les quatre clubs grenat (Servette FC, Servette FC Chênois Féminin, Genève-Servette HC, Servette Rugby Club), se termine donc par une victoire en Coupe d'Europe (de hockey), un titre de championne de Suisse (de football), deux Coupes de Suisse (masculine et féminine, de football) et une promotion. Un bilan exceptionnel, malgré un mode de fonctionnement qui continue d'interpeller puisque René Weiler a confirmé à la fin du match qu'il ne serait plus l'entraîneur la saison prochaine (lire ci-dessous).

> **MAIS ENCORE**
>
> **Genève en fête**
> Alors que le club avait prévu de fêter sa victoire dimanche soir avec ses supporters, les vainqueurs de la Coupe de Suisse seront reçus par les autorités de la ville de Genève ce lundi à 14h30 au Palais Eynard. (LT).

> «On a eu trois balles de match contre nous, c'était fou! Je n'ai jamais vu ça dans le football»
>
> RENÉ WEILER, ENTRAÎNEUR DU SERVETTE FC

La fête du football fut longtemps un combat âpre, un match fermé avec pour unique chance de but une faute de main du gardien luganais Amir Saipi (que Renato Steffen dégagea sur sa ligne de but, 15e). La seule occasion construite de bout en bout survint dans les arrêts de jeu de la première mi-temps. Elle permit à Renato Steffen, encore lui, d'adresser un bon tir plein axe de l'extérieur de la surface que Jeremy Frick dévia au-dessus de sa latte. Sur le corner, Servette partait en contre mais Steffen, toujours, contrait Timothé Cognat en position de latéral gauche. L'Argovien célébrait cette action défensive en boxant l'air du poing. C'était un combat, véritablement.

La tension montait d'un cran en seconde mi-temps, avec une altercation entre Saipi et Alexis Antunes à laquelle Dereck Kutesa vint se mêler, provoquant un attroupement général (57e). Ces incidents permettent parfois d'évacuer la pression. En quelques minutes, les incursions servettiennes dans la surface tessinoise se multiplièrent soudain. Un centre de la gauche de Kutesa était trop imprécis (60e), un autre de la droite de Stevanovic trop long (61e). Servi côté gauche, Kutesa se mettait sur son pied droit pour brosser son ballon comme il en a l'habitude mais Saipi détournait ce qui était la première véritable occasion servettienne du match (64e). C'était déjà trop pour Mattia Croci-Torti, qui procédait à deux changements, après avoir déjà sorti son avant-centre Zan Celar dès la 55e minute. L'un d'eux, Ignacio Aliseda, habile à se mettre en position de tir dans des espaces minuscules, faisait passer par trois fois (78e, 89e, 90+2) un frisson dans les rangs grenat.

Servette, qui avait attendu vingt-trois ans, pouvait bien attendre trente minutes de plus, le temps de disputer les prolongations. Il y eut un peu plus d'envie d'aller de l'avant mais plus assez d'énergie, malgré les remplacements, que les entraîneurs effectuaient en pensant autant au match qu'à la série de tirs au but, désormais inévitable. C'est alors que René Weiler décida de changer de gardien. Et d'écrire l'histoire. ■

«Je pense que le coach a eu une intuition…»

GARDIENS Louis Van Gaal l'avait fait en quart de finale du Mondial 2014, René Weiler a choisi la finale contre Lugano pour faire le pari de changer son portier avant la séance des tirs au but. Retour sur un coup de poker avec le coach mais aussi avec Joël Mall et Jeremy Frick

JULIEN PRALONG
@julienpralong

Disons-le sans craindre d'en faire trop: la séance de tirs au but qui a départagé le Servette FC et le FC Lugano lors de la 99e finale de la Coupe de Suisse a été un moment d'histoire. Un temps suspendu, flottant dans cet irrationnel dont le sport a le secret. Plus rien ne fait sens dans ce royaume de l'émotion pure et brute. Ce moment porte la marque d'un homme, le gardien Joël Mall. Et, par ricochet, celui de l'entraîneur René Weiler, dont la gestion des portiers grenat tout au long de la saison a ainsi été validée dans la liesse du Wankdorf et ce changement de gardiens à la 118e. Comme un air de Pays-Bas-Costa Rica en quart de finale de la Coupe du monde 2014, où le sélectionneur néerlandais Louis Van Gaal avait fait le même pari gagnant.

«On avait commencé la saison comme ça, on boucle la boucle, c'est franchement une belle histoire», lâche Jeremy Frick avec fermeté et dans un large sourire, le bras autour des épaules de Mall. «Je pense que les gens vont se souvenir longtemps de cette finale. Et ce qui s'est passé entre les deux gardiens aujourd'hui reflète bien la saison.» Le capitaine ne saurait mieux le dire: il était numéro 1 en début d'exercice mais il s'est blessé fin juillet et Mall avait dû le remplacer (à Genk). Le numéro 2 a saisi sa chance, est devenu «The SFC Wall» pour le public du Stade de Genève et a convaincu son entraîneur. Depuis, le partage a été clair: l'Argovien de naissance (mais international chypriote) jouerait en championnat et Frick en Coupes (de Suisse et d'Europe).

Ce changement hier en finale a-t-il surpris les deux gardiens? «Non, René m'en avait déjà parlé une ou deux fois», répond Jeremy Frick. «Et puis j'ai vu Joël partir s'échauffer…» Et Mall? «J'étais prêt. Et j'ai pu me mettre en condition avant les tirs au but sur cette frappe que je dévie en corner juste avant la fin des prolongations. Après, je pense que si ça avait été Jeremy dans les buts pendant la séance, le résultat aurait pu être pareil. Mais en changeant de gardien, je ne sais pas, peut-être que tu envoies un message à l'adversaire, que tu l'atteins psychologiquement. Je pense que le coach a eu une intuition.»

«Moi, je n'aurais pas tiré en onzième…»

Ce que Weiler confirme: «Non, ce n'était pas prévu. J'ai eu cette idée contre Plzen [dans le 8e de finale d'Europa League perdu aux tirs au but, ndlr], mais je ne l'ai pas fait. Là, je me suis dit qu'il fallait le faire.» Et vite. «Non, Jeremy ne m'a pas remercié en sortant, et je n'ai pas pris dix minutes pour lui expliquer mon choix…», ironise le désormais ex-entraîneur servettien.

La suite de l'histoire est connue: Mall s'est interposé sur trois tentatives luganaises et Servette a mis fin à la plus longue disette de son existence. Ce qui n'empêche pas Frick de reconnaître avoir vécu les tirs au but comme une torture. «J'étais très stressé car je n'étais plus dans l'action», explique-t-il en taquinant son homologue. «Moi, si j'avais été sur le terrain, j'y serais allé comme sixième tireur, pas comme onzième!» D'ailleurs, comment le héros de la séance a-t-il vécu son tir au but marqué? «Oh là, j'étais nerveux! J'ai réussi à me concentrer et, même si ça n'a pas été le penalty le mieux tiré de la série, j'ai marqué de manière souveraine», rit-il.

On sent bien que les deux compères n'ont pas envie de s'éterniser à l'interview. Après cette victoire «insensée» pour Mall et ce «rêve absolu» pour Frick, ils n'ont plus qu'une idée en tête: «aller célébrer ce titre avec tous les Genevois», lancent-ils en chœur. ■

AVENIR

René Weiler quitte le terrain

Cette finale folle le fut même dans l'après-match. Au micro de la SRF, René Weiler a annoncé qu'il ne serait plus l'entraîneur de Servette la saison prochaine, ce qu'il a confirmé ensuite en conférence de presse. «J'ai certainement trop parlé, mais oui, je vais rester au club, dans un rôle qui reste à définir.» Un autre entraîneur devra être nommé, en concertation avec Weiler qui devrait occuper une fonction proche de celle de directeur sportif, même si le club mise plutôt sur une direction collégiale. «Ce n'est pas moi seul qui ai pris cette décision, tenta d'expliquer Weiler. On a discuté plusieurs fois cette saison [avec la direction sportive] et je me suis souvent retrouvé isolé. Mon envie est d'aider le club à franchir un nouveau pas, et je pense que je serai plus utile dans un autre rôle.» ■ L.F.



En ciblant des dirigeants israéliens, le procureur général de la Cour pénale internationale, Karim Khan, s'est attiré les foudres de l'Etat hébreu, qui n'a pas hésité à le traiter «d'antisémite». (PARIS, 7 FÉVRIER 2024/DIMITAR DILKOFF/AFP)

La Suisse frileuse face à la Cour pénale internationale

JUSTICE Le silence de Berne suite aux mandats d'arrêt demandés par le procureur général de la CPI contre le premier ministre israélien, Benyamin Netanyahou, et son ministre de la Défense, Yoav Gallant, a suscité des interrogations. Le Conseil fédéral doit s'exprimer à ce sujet ce lundi

STÉPHANE BUSSARD
@StephaneBussard

La Suisse, qui a fait de la défense du droit international et plus spécifiquement de la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye, son cheval de bataille depuis sa création, est soudain bien discrète. Après l'annonce de la requête, par le procureur général de la Cour pénale internationale (CPI) Karim Khan, de mandats d'arrêt contre trois dirigeants du Hamas, Ismaïl Haniyeh, Mohammed Deif et Yahya Sinouar, et contre le premier ministre israélien, Benyamin Netanyahou, et son ministre de la Défense, Yoav Gallant, le Conseil fédéral et le Département fédéral des affaires étrangères se sont murés dans le silence. Dans la même logique que l'abstention de la Confédération lors du vote du Conseil de sécurité sur l'adhésion de la Palestine comme Etat membre à l'ONU en avril, Berne ne pipe mot.

«Accusations folles»

Du moins jusqu'à ce lundi. Le gouvernement fédéral doit répondre aux questions de plusieurs parlementaires sur son extrême discrétion sur le sujet. A commencer par le conseiller national vert genevois Nicolas Walder: «Le Conseil fédéral a jusqu'ici toujours apporté un soutien indéfectible à la CPI. Là, son silence est incompréhensible. La Suisse aurait pu réitérer son soutien à la CPI, ce, d'autant que cette dernière fait l'objet de violentes attaques.» Israël et son premier ministre, Benyamin Netanyahou, ont dénoncé les «accusations folles» de l'institution de La Haye et qualifié le procureur général Karim Khan «d'antisémite». Les Etats-Unis ont eux-mêmes jugé scandaleux les mandats d'arrêt contre les dirigeants israéliens et l'administration de Joe Biden pourrait approuver un projet de sanctions échafaudé par les républicains du Congrès.

«La Suisse aurait pu faire comme la France. Sans se prononcer sur les mandats d'arrêt, elle aurait pu soutenir la CPI et son indépendance. Elle base sa politique étrangère sur la promotion de la paix. Celle-ci passe par la défense du droit international et la justice. C'est précisément ce que fait la Cour pénale internationale», précise Nicolas Walder. La Confédération ne s'est pas non plus exprimée sur le mandat d'arrêt de la CPI contre le président russe, Vladimir Poutine. «Oui, mais l'approbation de ces mandats était très large et les attaques contre la CPI ne sont venues que de la Russie», ajoute le conseiller national.

L'épisode de l'UNRWA

Après la défiance de la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats envers la décision de la Cour européenne des droits de l'homme (CourEDH) selon laquelle la Suisse a violé le droit à la protection du climat, Nicolas Walder le déplore: «En Suisse, on commence à sentir de moins en moins de soutien pour les institutions multilatérales.» Il rappelle l'épisode avec l'UNRWA, l'agence onusienne d'aide aux Palestiniens dirigée par le Suisse Philippe Lazzarini, où Berne semble plutôt vouloir lui couper les vivres bien qu'une aide fédérale de 10 millions de francs lui ait encore été octroyée au lieu des 20 millions prévus.

> **«On commence à sentir de moins en moins de soutien pour les institutions multilatérales»**
>
> NICOLAS WALDER, CONSEILLER NATIONAL VERT GENEVOIS

Le conseiller national Philippe Nantermod n'est pas du même avis: «La Suisse n'a pas à réaffirmer sans cesse son soutien à la CPI. Elle est un Etat partie au Statut de Rome, c'est suffisamment clair.» Et le PLR valaisan d'ajouter: «La requête pour émettre des mandats d'arrêt contre le premier ministre Benyamin Netanyahou et son ministre de la Défense Yoav Gallant est très politique. La CPI ne tient pas compte du principe de subsidiarité (complémentarité). Or Israël a un système judiciaire qui fonctionne. Parfois, les institutions internationales n'agissent pas selon les objectifs pour lesquels elles ont été créées.»

Contrairement à Nicolas Walder, Philippe Nantermod pense que certaines institutions internationales vont parfois trop loin: «Comme la décision de la CourEDH qui prétend que la Suisse a violé le droit à la protection du climat, il faut faire attention avec les institutions internationales que je soutiens, mais qui ne sont pas infaillibles. Leurs décisions ne reposent pas sur un outil démocratique comme un parlement national. Dans le cas de la CourEDH, il n'y a pas de droit à un environnement sain.» L'élu valaisan met en garde: ces juges se sont placés au-dessus des législateurs nationaux, et même du peuple souverain. C'est très dangereux.»

Conseiller national UDC, Franz Grüter estime que la Suisse a commis une erreur de signer le Statut de Rome instituant la CPI en 1998 et de le ratifier en 2001. «En l'occurrence, la CPI n'aurait dû intervenir que si le système judiciaire du pays concerné dysfonctionne. Ce n'est pas le cas avec Israël. La Suisse aurait dû dire publiquement que la CPI devait laisser la justice interne israélienne s'occuper de l'affaire.» Si les mandats d'arrêt contre Netanyahou et Gallant devaient être confirmés, la Suisse les arrêterait-elle en cas de séjour sur sol helvétique? Nicolas Walder exige une réponse claire du Conseil fédéral.

Implication historique

Contacté par *Le Temps*, le DFAE n'a pas pu répondre avant la publication de cet article. Les hésitations du gouvernement suisse à soutenir publiquement la CPI dans le cadre de la guerre entre Israël et le Hamas étonnent si l'on prend en compte l'implication historique de la Confédération dans les travaux ayant mené à la création de la CPI en 1998 et à son entrée en fonction en 2002. Pour Berne à l'époque, il était impératif de disposer d'un mécanisme efficace de mise en œuvre des Conventions de Genève. Celles-ci étaient menacées de dilution, notamment par des pays comme les Etats-Unis.

En 1998 à Rome, la Suisse a une large délégation. Elle est fortement impliquée, avec le CICR, dans la définition des crimes de guerre insérée dans l'article 8 du Statut de Rome. Sous l'égide du Canadien Philippe Kirsch, qui deviendra le premier président de la CPI, les délégués suisses se voient contraints de siéger avec leurs homologues américains pour aboutir à un texte acceptable pour tous. Après plusieurs sessions de trois semaines, ils parviennent à produire un texte solide. Cent vingt Etats approuvent le statut, 7 y sont opposés et 21 s'abstiennent. La Suisse a laissé une forte impression. ■

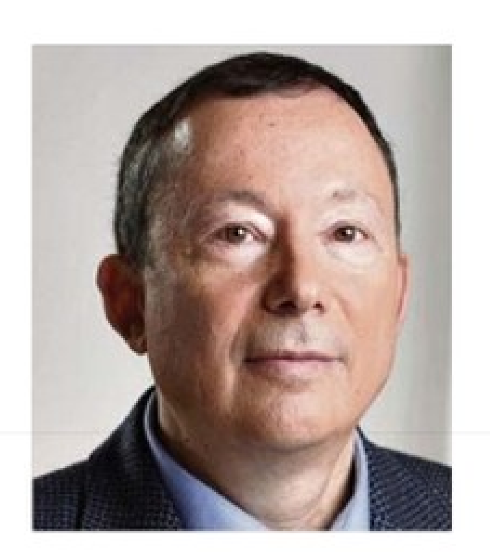
MAIS ENCORE

Gaza toujours sous les bombes
Des frappes israéliennes meurtrières ont ciblé dimanche l'enclave palestinienne, notamment la ville de Rafah. Cette nouvelle offensive a fait au moins 60 morts en vingt-quatre heures dans le territoire assiégé, selon le Ministère de la santé du gouvernement de Gaza. Environ un million de Palestiniens, selon l'ONU, ont déjà fui Rafah face à la progression des troupes de l'Etat hébreu. (AFP)

«Ce qui est perçu aujourd'hui, c'est un message rigide d'Israël»

PROCHE-ORIENT Yigal Palmor, directeur des relations internationales de l'Agence juive et ancien porte-parole du Ministère des affaires étrangères, lève le voile sur la stratégie de communication de l'Etat hébreu, la «hasbara»

PROPOS RECUEILLIS PAR CHARLOTTE GAUTHIER, JÉRUSALEM
@chagauthier



> **«Les responsables politiques auraient dû faire des efforts pour maintenir une opinion internationale favorable»**
>
> YIGAL PALMOR, DIRECTEUR DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'AGENCE JUIVE

Benyamin Netanyahou l'a martelé lors de son interview sur la chaîne LCI, jeudi dernier: sa guerre est juste. Peu importe la vague de condamnations qui monte contre les attaques israéliennes à Rafah ayant tué des dizaines de civils dans le sud de la bande de Gaza, le premier ministre ira jusqu'au bout. Une communication israélienne sans ambages, qui porte un nom: la *hasbara*. Décryptage avec Yigal Palmor, directeur des relations internationales de l'Agence juive et ancien porte-parole du Ministère des affaires étrangères israélien, de ce discours à cheval entre diplomatie publique et propagande.

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est la «hasbara», d'où elle vient? Littéralement, en hébreu, *hasbara* signifie «explication». L'idée est de tenter de convaincre, de faire bonne impression, de rallier les gens à une cause, et surtout d'expliquer le bien-fondé d'une démarche et d'une ligne politique. Ce travail d'explication et de communication a existé dès l'émergence du sionisme, avant même l'instauration de l'Etat d'Israël en 1948. Au tout début, Théodore Herzl [fondateur du mouvement sioniste au congrès de Bâle en 1897] initie cette *hasbara*, en expliquant d'abord aux juifs ce qu'est le projet de souveraineté politique sioniste, et en expliquant aux non-juifs ce qu'est l'identité juive et la nécessité d'une autodétermination politique du peuple juif.

Avec la création de l'Etat d'Israël en 1948, la «hasbara» prend une autre forme? Oui, elle s'institutionnalise. A la tête de l'Etat, chaque ministère a son propre département de *hasbara*. Et celui qui domine, c'est celui qui est rattaché au Ministère des affaires étrangères, qui porte la communication d'Israël à l'attention du reste du monde. Il y a même eu un Ministère de la *hasbara* dédié en 1974. Il y a eu trois ou quatre ministres de l'information qui se sont succédé, mais ils n'ont pas fait long feu. Il a revu le jour en 2012, mais pour peu de temps.

INTERVIEW

Vers 2008, un département *hasbara* a aussi été créé au sein même du bureau du premier ministre. Il travaille étroitement avec le Ministère des affaires étrangères, les porte-parole de l'armée et de la police, et centralise tout pour la presse étrangère. Mais ces dernières années, ce département s'était affaibli sous Benyamin Netanyahou. Jusqu'au 7 octobre, où la machine a été relancée.

Quels sont les moyens dédiés à la «hasbara»? Ce que j'ai pu constater moi-même au Ministère des affaires étrangères, comme au bureau du premier ministre, c'est que le département *hasbara* bénéficiait de moins en moins de moyens pour la communication avec les médias classiques, au bénéfice de la communication sur les réseaux sociaux. On nomme des experts pour gérer les comptes X, Instagram et Facebook. C'est là-dessus que repose principalement l'image d'Israël.

Il y a aussi des organisations privées, des groupes pro-israéliens, qui participent à cette *hasbara*. Comme Stand With Us, une grosse ONG américaine, ou le réseau Elnet, très présent dans la sphère francophone. Ils font un travail de communication à leur propre compte, pour projeter ce qui leur semble positif pour Israël. Les Israéliens pensent que de la *hasbara* on n'en fait jamais assez, et quand on en fait, elle n'est pas bonne. La phrase la plus répétée c'est: «La *hasbara* a échoué.» Alors il faut toujours en faire plus pour promouvoir Israël.

Aujourd'hui, et particulièrement depuis le 7 octobre, le message de la «hasbara» semble bien loin de l'originel, qu'en pensez-vous? Selon moi, il y a deux niveaux de *hasbara*: la permanente, qui sert à projeter une bonne image du pays, sur le high-tech, le tourisme, l'économie, etc. Et la *hasbara* de gestion de crise, qui s'enclenche à chaque résurgence d'un conflit, notamment israélo-palestinien. Alors via la *hasbara*, le gouvernement cherche à justifier le bien-fondé de son action et doit normalement aussi exposer les objectifs politiques de l'Etat.

Mais ma première critique depuis le début de cette guerre, c'est que l'on assiste à une *hasbara* en ordre dispersé. Il n'y a pas de message clair, unique, cohérent et permanent. Il y a le message sur la nécessité d'éradiquer le Hamas, sur la nécessité de ramener les otages, un autre envoyé à l'Iran et au Hezbollah, ou encore des ministres comme Bezalel Smotrich [sioniste religieux] qui parle de réoccuper Gaza et prône ses propres objectifs politiques et religieux. Cela fait désordre, et c'est amplifié par les réseaux sociaux. Alors, depuis l'étranger, chaque message est pris comme la ligne officielle d'Israël, même s'il ne l'est pas, et cela nuit au pays. Il y a tout un travail à faire pour exposer la ligne politique véritablement choisie par le gouvernement, et ce n'est pas fait de manière décisive.

Les personnes les plus critiques de la «hasbara» israélienne estiment qu'aujourd'hui elle se résume à expliquer que, quoi que fasse Israël, c'est juste, et que quiconque pense autrement fait une erreur. Comprenez-vous cette critique? Oui, je la comprends. Particulièrement depuis le 7 octobre, parce qu'il y a eu un repli très fort de l'opinion israélienne. Les Israéliens ont vécu très violemment la campagne de négationnisme qui s'est propagée à la suite des événements du 7 octobre, se sont sentis abandonnés à leur sort, puis critiqués sur Gaza. Résultat, ils ont manifesté une grande défiance à l'égard du reste du monde. Et cela s'est reflété dans la communication de l'Etat.

La campagne de *hasbara* n'a pas visé comme objectif principal d'essayer de rallier des opinions publiques. Il y a malheureusement beaucoup de défiance dans les messages officiels et officieux envers les opinions étrangères, et trop peu de tentatives de parler le même langage, de faire des alliances. On est sur une ligne: «Si vous n'avez pas compris, tant pis pour vous, nous, on fait ce qu'on doit faire pour se défendre.» Mais ce n'est pas un message de communication recevable.

Ce qui est perçu aujourd'hui, c'est un message rigide d'Israël, à l'image du ressenti de la population israélienne. Or les responsables politiques n'auraient pas dû céder à ce repli et auraient dû faire des efforts pour maintenir une opinion internationale favorable. Ce message est dévastateur, contre-productif, et hérisse le public auquel il est destiné.

Vous estimez que la «hasbara», censée servir le pays, se retourne contre Israël? Oui, car depuis le 7 octobre, on aurait dû porter un message plus nuancé. Sur la réalité complexe que nous vivons, sur le débat démocratique robuste que nous traversons ici même en Israël, sur le fait qu'on peut critiquer Israël, ou telle ou telle mesure du gouvernement, sans être antisémite. Et ce particulièrement dans un paysage de médias classiques et de réseaux sociaux très varié. Or à l'inverse, nous avons tendance à en rajouter une couche systématiquement sur les atrocités du Hamas notamment, parce qu'on juge que le reste du monde «n'a pas encore compris» et «est toujours contre nous». Et quand on en fait trop, cela se retourne contre nous. ■

En Inde, Modi cristallise la colère sociale

LÉGISLATIVES Le chômage et les inégalités se sont imposés comme des thèmes centraux lors du plus grand scrutin du monde. Face à une opposition combative, le premier ministre a peiné à enthousiasmer les électeurs

CÔME BASTIN, ROHTAK (HARYANA) ET SASARAM (BIHAR), INDE
@Come_Bastin

REPORTAGE



Près d'un milliard d'Indiens ont été appelés à voter ces dernières semaines. Dans ce scrutin législatif à un tour, le parti du premier ministre sortant, le BJP, devrait l'emporter d'après les sondages à la sortie des urnes. *(LE VILLAGE DE TIGAON, DANS L'ETAT DE L'HARYANA, 25 MAI 2024/MONEY SHARMA/AFP)*

En ce mois de mai, l'aube se lève sur le stade Rajiv Gandhi de Rohtak, dans l'Etat indien de l'Haryana (30 millions d'habitants). Déjà, des centaines de jeunes ont envahi ses gradins pour des foulées et séries de pompes avant que le thermomètre ne dépasse les 40 degrés. Rohtak est connue pour préparer aux concours exigeants de l'armée et aux disciplines olympiques. Des jeunes de toute l'Inde peuplent les infrastructures sportives vieillottes de cette ville moyenne de 500 000 habitants. La plupart votent pour la première fois lors de ces élections, entamées le 19 avril, et qui se sont terminées samedi 1er juin. Les résultats devraient être annoncés mardi 4 juin.

Ils et elles ont grandi dans l'Inde de Modi, triomphalement élu premier ministre en 2014 en mêlant idéologie réactionnaire flattant la majorité religieuse hindoue et promesses de développement économique fulgurant. La jeunesse s'enthousiasma alors pour ce dirigeant, dont le style proche du peuple rompt avec une classe politique perçue comme élitiste et corrompue. Après avoir dominé la vie politique depuis l'indépendance de l'Inde en 1947, le parti du Congrès et sa dynastie de dirigeants, les Nehru-Gandhi, sont ringardisés.

Manifestations violentes

Dix ans plus tard, Narendra Modi ne fait plus rêver à Rohtak. «Tout le monde souhaite son départ parce qu'il n'y a plus aucune perspective d'emploi», assure Sahil, 21 ans. Ses camarades opinent du chef. Ils sont venus de villages éloignés pour s'entasser dans une petite chambre et espérer rejoindre l'armée, qui garantissait une bonne situation… jusqu'à il y a peu. Les soldats sont désormais recrutés pour quatre ans seulement à l'issue desquels 75% sont remerciés sans compensation. «On se rabat sur les concours de police mais il y a beaucoup trop de candidats», regrette Sahil.

A Rohtak, où une centaine d'instituts privés préparent à l'armée, de violentes manifestations ont éclaté à l'annonce de cette réforme. «Pour les jeunes, c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, l'un d'eux s'est même suicidé», raconte Manish Kumar, qui a lancé l'AIMS Défense Academy en 2007 et perdu un tiers de ses étudiants avec la réforme. «L'Haryana a le taux de chômage le plus élevé de l'Inde, à 37% ! L'agriculture emploie et paie de moins en moins et l'industrie est microscopique. Après le covid, le gouvernement avait promis des jobs mais au lieu de cela, il supprime les postes de fonctionnaires.»

«Les langues se délient»

Il y a peu, tout semblait sourire à Narendra Modi. En 2023, il avait accueilli les dirigeants de la planète lors du G20, l'occasion d'une gigantesque campagne d'affichage de son portrait aux quatre coins de l'Inde. En janvier, il inaugurait en grande pompe le temple Ram, dans la ville d'Ayodhya. Un monument construit sur les ruines d'une mosquée détruite en 1992, lors d'émeutes où des centaines de musulmans avaient été massacrés. Une promesse de campagne de 2019, autant qu'un moyen d'ouvrir celle de 2024.

Qui pouvait s'opposer à la réélection de Narendra Modi? Avant le scrutin, les rues de l'Inde s'étaient ainsi couvertes de drapeaux safran à l'effigie de Ram, comme pour afficher leur ralliement à l'idéologie nationaliste hindoue du Bharatiya Janata Party (BJP), le Parti du peuple Indien du premier ministre. Et pourtant, au fil de cette campagne, le BJP a fait face sur le terrain à un mécontentement des électeurs qui l'a pris au dépourvu, comme dans l'Etat de l'Haryana, dont il avait pourtant raflé les dix sièges de députés lors de la précédente élection.

En 2019, des frappes aériennes contre le Pakistan avaient soudé les électeurs autour de Narendra Modi. Cette ferveur nationaliste est aujourd'hui retombée. «L'économie va de mal en pis», juge Rakesh, 42 ans, père de famille. «J'ai soutenu Modi deux fois, mais je suis en colère et je voterai cette fois pour le parti du Congrès, comme beaucoup de mes amis.» A l'Université de Rohtak, où la plupart des diplômés ne trouvent pas de travail, le vent tourne, décrit Gundeep, 28 ans. «Les langues se délient, les gens affichent ouvertement leur soutien à l'opposition.»

> **«C'est donc ça l'Inde que l'on nous a promise? Je veux du développement, pas des temples!»**
> VINOD MAURIA, CHÔMEUR DE 33 ANS

«Après dix ans de Narendra Modi, les citoyens voient bien que leur niveau de vie s'est dégradé. En plus du chômage et de l'inflation, les agriculteurs sont en colère car leurs marges sont trop faibles. Le peuple se tourne vers nous», veut croire Yashpal Panwar, au siège du parti du Congrès de Rohtak. Dans tout le pays, le chômage des jeunes atteint 45% selon le Center for Monitoring Indian Economy. Un chiffre débattu en Inde vu le poids écrasant de l'économie informelle. Reste que la campagne du BJP n'a rien de la promenade de santé annoncée. Que s'est-il passé?

L'union face au «dictateur»

En mars, l'emprisonnement du dirigeant de la capitale, Delhi, Arvind Kejriwal, opposant célèbre notamment auprès des jeunes, fait la une de tous les médias. Il vient s'ajouter à une longue liste d'attaques judiciaires et d'arrestations visant systématiquement l'opposition, qui jette le trouble sur l'équité des élections. La coalition politique INDIA, menée par le parti du Congrès, trouve alors un souffle nouveau pour s'unir face au «dictateur» Narendra Modi. Dans toute l'Inde, l'opposition fait campagne en présentant cette élection comme la dernière pour sauver la démocratie.

Trop triomphants, les nationalistes hindous marquent des buts contre leur camp. Narendra Modi répète que le parti du Congrès vole l'or et les buffles des hindous pour le donner aux «infiltrateurs» musulmans qui font «plus d'enfants». Plusieurs membres du BJP promettent, s'ils obtiennent une large majorité au parlement, de «changer la Constitution». Ces sorties excessives vont inquiéter. «Les polémiques religieuses ou le temple de Ram mobilisent moins car l'opposition a imposé le débat sur le chômage et la défense de la Constitution», analyse Sanjay Kumar, de l'institut d'études CSDS, sur la chaîne India Today. «Une partie des électeurs populaires se sont détournés du BJP.»

Toute la question est de savoir combien. Le scénario le plus probable reste que Narendra Modi soit reconduit, mais avec une majorité plus courte qu'en 2019. Il suffit qu'un parti obtienne 272 sièges sur les 543 du parlement pour désigner le prochain premier ministre. Le BJP dispose du plus grand budget de campagne jamais vu de l'histoire pour cela, 15 milliards d'euros selon le Center for Media Studies. Le premier ministre peut compter sur une base solide d'électeurs, dont les plus fanatisés le voient comme un prophète. La marque Modi continue de séduire, y compris parmi les plus déshérités.

Migrations en masse

C'est le cas à Sasaram, où des champs brûlés par le soleil et des habitations de briques ou de terre attendent désespérément les premières pluies. A 1000 kilomètres de l'Haryana, nous sommes dans le Bihar. Cet Etat rural de 130 millions d'habitants est le plus pauvre de l'Inde. Depuis longtemps, les Biharis migrent en masse vers d'autres Etats pour rejoindre les grandes villes: Delhi, Bombay, Bangalore… Alors que le Bihar faisait partie des derniers à voter ce 1er juin, certains sont rentrés dans leurs villages.

«Au Bihar, je ne gagnais que 60 euros par mois dans les champs», raconte Manoj Kumar, qui a trois enfants ici. «Maintenant, je travaille à Hyderabad où je gagne 160 euros par mois en travaillant 60 heures par semaine dans une usine. En partageant ma chambre avec quatre ouvriers, j'envoie 100 euros par mois à ma famille.» Durant le covid, il a comme beaucoup dû végéter deux ans dans son village, sans aide de l'Etat. Malgré cette existence aride, Manoj Kumar soutiendra Narendra Modi. «Il nous envoie des rations alimentaires et soutient les hindous», juge le père de famille, qui espère toutefois «des écoles et des emplois» pour que ses enfants n'aient pas à migrer comme lui.

Arrivé au moment où les comptes en banque et les téléphones mobiles se démocratisaient, Narendra Modi a amélioré l'efficacité des aides sociales. De petites subventions qui portent son nom et dont les plus pauvres lui savent gré, comme Akhilesh Kumar, 26 ans. «Mon père est mort et ma mère survit grâce à l'agriculture. Elle reçoit de l'argent du premier ministre, alors on votera pour lui.»

Tous ne sont cependant pas aussi résignés. «Auparavant, 10% des habitants touchaient des rations, désormais c'est 80%», s'emporte Vinod Mauria. «C'est donc ça l'Inde que l'on nous a promise? Je veux du développement, pas des temples.» Ce chômeur de 33 ans votera pour le parti du Congrès.

Les sondages sont interdits durant les élections, où près d'un milliard d'Indiens auront été appelés aux urnes. Seule une vraie lame de fond en faveur de l'opposition pourrait cependant menacer la réélection de Narendra Modi. D'autant que, par endroits, les partis d'opposition présentent des candidats concurrents, donnant l'avantage au BJP lors de ce scrutin à un tour. Mais même défaite, l'opposition aura su montrer que le seul nom de Modi et les polémiques religieuses ne suffisaient pas à galvaniser une majorité d'Indiens. ■

SUR LE FIL

Retour à la case prison pour un rival de Narendra Modi L'un des principaux opposants du premier ministre indien a de nouveau été emprisonné dimanche. Arvind Kejriwal, ministre en chef de Delhi, avait été incarcéré en mars dans le cadre d'une enquête pour corruption, mais la plus haute cour du pays l'avait libéré sous caution le mois dernier pour lui permettre de mener campagne, à condition de retourner en détention dès la fin du scrutin. AFP

Des électeurs soumis à une chaleur éprouvante Les Indiens appelés aux urnes ont voté en sept phases sur six semaines pour faciliter l'immense opération logistique que représente l'organisation d'une élection dans le pays le plus peuplé du monde. Samedi, dernier jour du scrutin, la température a atteint dans le nord les 45 degrés, une température déjà dépassée dans de nombreuses villes ces derniers jours. AFP

Une Eglise en croisade contre l'AfD

ALLEMAGNE Une semaine avant le scrutin européen, les catholiques allemands se sont réunis. Autorités religieuses et organisations de laïcs appellent de concert à ne pas voter pour le parti d'extrême droite



Les Journées catholiques se sont tenues dans l'ex-RDA, là où l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) prospère. Ce qui n'a pas empêché les organisateurs de ces rencontres d'interdire aux cadres du parti d'extrême droite de s'exprimer sur scène. Un désaveu clairement assumé. *(ERFURT, 29 MAI 2024/CHRIS EMIL JANSSEN/IMAGO)*

DELPHINE NERBOLLIER, ERFURT
@delphnerbollier

REPORTAGE

Les Journées catholiques (Katholikentag) organisées tous les deux ans par les laïcs allemands sont traditionnellement très politiques. La 103e édition qui s'est tenue jusqu'à dimanche à Erfurt, dans le centre de l'Allemagne, n'a pas échappée à la règle. Et pour cause. Erfurt est la capitale de la Thuringe, ex-région de RDA, aujourd'hui l'un des bastions du parti extrémiste Alternative pour l'Allemagne (AfD). Cette formation pourrait y arriver en tête aux élections régionales du 1er septembre. Elle est aussi créditée de 15 à 17% des intentions de vote, pour le scrutin européen du 9 juin.

Arguments théologiques

C'est dans ce contexte de polarisation sociale que de nombreuses organisations de catholiques, suivies par la hiérarchie religieuse, ont pris des mesures très concrètes contre l'AfD. A commencer par l'exclusion de ses cadres, lors des podiums du Katholikentag. «Le programme de ce parti est hostile à la dignité humaine, ses fonctionnaires défendent ses idées, nous ne leur donnons donc aucune tribune», commente Wolfgang Klose, vice-président du Comité central des catholiques (ZdK), micro en main, devant la cathédrale d'Erfurt. «Leurs électeurs sont en revanche les bienvenus. Nous voulons leur expliquer pourquoi leurs idées sont contraires à la pensée chrétienne», ajoute-t-il.

En février, les laïcs ont reçu un soutien sans équivoque de la Conférence épiscopale. «Le nationalisme ethnique est incompatible avec l'image chrétienne de Dieu et de l'homme», peut-on lire dans un document de quatre pages. «Les partis d'extrême droite et ceux qui se situent en marge de cette idéologie ne sont pas des lieux d'activité politique pour les chrétiens, et ne sont pas non plus éligibles. La diffusion de slogans d'extrême droite – dont font partie le racisme et l'antisémitisme – est en outre incompatible avec un engagement professionnel et avec un engagement bénévole au sein de l'Eglise.»

Pour Henning Flad, du groupe de travail «Eglise et extrémisme de droite», cette déclaration est très importante car, «pour la première fois, elle se fonde sur des arguments de théologie». «Les évêques constatent l'opposition fondamentale entre l'enseignement chrétien et l'extrémisme de droite», note-t-il.

Si l'Eglise catholique – et sa collègue protestante – se positionne depuis dix ans contre l'AfD, c'est la première fois qu'elle appelle aussi ouvertement à ne pas voter pour elle. Ce positionnement est notamment lié aux révélations, en janvier, de projets de «remigration» et d'expulsion de millions d'étrangers par l'AfD. A cela s'ajoutent les tentatives de certaines personnalités extrémistes d'«instrumentaliser la chrétienté» et la volonté des autorités catholiques de réagir. «L'AfD dit vouloir sauver l'Occident chrétien mais elle y voit avant tout une politique orientée vers les Allemands, de peau blanche», constate Henning Flad.

«Même Marine Le Pen s'en distancie»

Les mots très forts des évêques sont aussi une réponse aux appels du pied de multiples organisations de laïcs et à une déclaration, en janvier, des diocèses de l'Est. «Nous avons averti sur le fait que l'AfD veut défaire les structures démocratiques du pays et qu'elle diffuse des idées nationalistes ethniques», explique Mgr Ulrich Neymeyr, évêque d'Erfurt, entre deux poignées de mains, sur la place principale de la ville. «L'AfD est tellement radicale que même Marine Le Pen en France s'en distancie», rappelle l'homme de foi.

> **«Le nationalisme ethnique est incompatible avec l'image chrétienne de Dieu et de l'homme»**
>
> EXTRAIT D'UN DOCUMENT DIFFUSÉ PAR LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE

La déclaration des évêques allemands a ainsi eu une première conséquence pratique. En avril, le diocèse de Trêves, à l'ouest du pays, a démis de ses fonctions, au sein du conseil de la paroisse de Saint Marien, un élu régional de l'AfD. «Nous ne savons pas si d'autres diocèses suivront mais nous voulions prendre clairement position.» nous explique Judith Rupp, porte-parole du diocèse. Depuis, toute une série d'associations ont adopté ou souhaitent adopter des résolutions de ce type. L'organisation caritative Caritas, qui emploie près de 700 000 personnes, étudie elle aussi la faisabilité juridique d'une telle clause d'incompatibilité, pour ses salariés.

«Un antidote à l'extrémisme»

Le cas de Trêves pourrait toutefois rester une exception. «Bien sûr, il y a des électeurs de l'AfD parmi les catholiques mais l'AfD est sous représentée parmi les personnes engagées dans l'Eglise», constate Henning Flad. «Ce parti est très fort dans les régions marquées par un fort athéisme. Les deux Eglises, catholique et protestante, sont donc un antidote à l'extrémisme de droite», souligne-t-il, en estimant que, sur le sujet, l'Eglise catholique a «beaucoup appris de l'Histoire».

Prendre position tout en maintenant le dialogue, cette ligne directrice reste toutefois compliquée à appliquer sur le terrain. Président du Katholikenrat, le principal organe des laïcs au sein du diocèse d'Erfurt, Reinhard Salzmann dit avoir été choqué de voir que 20% des 50 membres de cette instance ont refusé de voter une résolution contre l'AfD. Sa collègue, Gerda Panglisch, du diocèse voisin de Dresde, confirme. «Parler avec les supporters de l'AfD est dur, très dur», relève-t-elle. Son diocèse ne baisse toutefois pas les bras. Durant les cinq jours qu'ont duré les Journées catholiques, à Erfurt, ses membres ont distribué des tracts appelant à aller voter, le 9 juin, au nom de «la dignité humaine, de l'amour du prochain et de la solidarité». ▬

Après le «niet» de Pékin, Volodymyr Zelensky fustige le pouvoir chinois

DIPLOMATIE Le président ukrainien accuse la Chine de saboter le sommet pour la paix en dissuadant, aux côtés de la Russie, d'autres pays de se rendre au Bürgenstock

FRÉDÉRIC KOLLER
@frederickoller

C'est à Singapour, lors d'un forum de sécurité régional qui s'est tenu ce week-end, que Volodymyr Zelensky a pris acte du refus de la Chine de participer au sommet pour la paix organisé par la Suisse les 15 et 16 juin prochains. Le président ukrainien a par ailleurs dénoncé des manœuvres de Pékin pour saboter la conférence du Bürgenstock. «Malheureusement, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, la Chine s'efforce aujourd'hui d'empêcher des pays de venir au sommet de la paix.»

Conférence alternative sur l'Ukraine

«Perturber le sommet, faire pression sur certains dirigeants pour qu'ils ne viennent pas, cela ne rapproche absolument pas la paix. C'est en fait un soutien à la guerre», a expliqué Volodymyr Zelensky selon un correspondant de l'agence de presse allemande Deutsche Welle. Vendredi, la porte-parole du Ministère chinois des affaires étrangères, Mao Ning, expliquait qu'il «est difficile pour la Chine de se rendre à cette réunion» car les conditions ne sont pas réunies pour sa participation.

Dans un communiqué commun publié suite à une rencontre entre Wang Yi, ministre chinois des Affaires étrangères, et Celso Amorim, conseiller principal du président brésilien Lula, les deux pays se sont prononcés en faveur d'une conférence incluant l'Ukraine et la Russie. Trois principes sont mis sur la table pour résoudre la «crise» entre Moscou et Kiev: pas d'extension du champ de bataille, pas d'escalade des combats et aucune provocation de l'une ou l'autre des parties. Les autorités ukrainiennes ont dénoncé une initiative qui serait destinée à mobiliser une conférence «alternative». A ce stade, Volodymyr Zelensky s'oppose à une conférence avec la Russie. «La Russie va tout bloquer, c'est clair», avait-il alors rétorqué.

Berne n'a pas commenté ces différentes déclarations. Mao Ning a toutefois précisé que la Chine «apprécie la tenue d'une conférence de paix sur l'Ukraine et maintient une étroite communication avec la Suisse et les parties concernées depuis le début de l'année». La Chine, qui refuse de parler d'agression russe, ne semblait alors pas complètement fermer la porte à une participation. La présence ou non de Joe Biden pourrait avoir une incidence sur la venue d'un éventuel représentant chinois.

Celle-ci paraît de plus en plus hypothétique, notamment en raison des dernières déclarations de Volodymyr Zelensky. Dimanche, il a pointé du doigt son homologue chinois. «Xi Jinping m'a promis que la Chine se tiendrait à l'écart et ne soutiendrait pas la Russie avec des armes, a-t-il poursuivi, toujours selon Deutsche Welle. Aujourd'hui, les services de renseignement, y compris les nôtres, indiquent que certains éléments de l'armement russe proviennent de Chine.»

L'entente Xi-Poutine

Lors d'une rencontre à Pékin il y a 2 semaines, Xi Jinping et Vladimir Poutine avaient réaffirmé leur parfaite entente en vue d'un nouvel ordre mondial et sur la résolution du «dossier» ukrainien. En février 2023, la Chine avait publié un document en 12 points pour une «résolution politique de la crise en Ukraine». Celui-ci devait être évoqué au Bürgenstock avec d'autres «propositions». Alors qu'il préside les BRICS cette année, Vladimir Poutine profite de cette plateforme pour mobiliser les Etats membres contre l'initiative suisse, y compris avec l'organisation d'une autre conférence sur l'Ukraine. «Si tu veux la paix, rencontre-nous au sommet de la paix (en Suisse). Et si tu veux la guerre, tu participeras à cet attroupement que la Russie veut organiser», martelait la semaine dernière le président ukrainien. ▬

EN BREF

Décès d'un policier en Allemagne

Les autorités allemandes ont annoncé hier le décès, des suites de ses blessures, d'un policier poignardé à la tête vendredi lors d'une attaque visant un rassemblement anti-islam à Mannheim, un ministre dénonçant à ce sujet le «terrorisme islamiste». Agé de 29 ans, ce policier «a été opéré en urgence à plusieurs reprises et plongé dans un coma artificiel mais a fini par succomber», ont indiqué le parquet et la police de cette ville du sud-ouest de l'Allemagne. Cette attaque en plein centre-ville, qualifiée d'«attentat» par le chancelier Olaf Scholz, a fait cinq autres blessés. L'agresseur, un homme de 25 ans né en Afghanistan et installé dans le pays depuis 2014, a été blessé par balles lors de l'intervention des forces de l'ordre et n'a pu encore être interrogé. ATS

L'ANC perd sa majorité absolue au parlement

Le parti au pouvoir en Afrique du Sud depuis trente ans a perdu sa majorité absolue au parlement pour la première fois de son histoire. Elle n'a recueilli que 159 sièges sur 400, selon les résultats officiels annoncés dimanche par la commission électorale. L'Alliance démocratique (DA), premier parti d'opposition, a obtenu 87 députés, contre 49 parlementaires pour le nouveau parti populiste mené par l'ex-président Jacob Zuma. Ce dernier devient la troisième force politique du pays, mais a boycotté la cérémonie officielle présentant ces résultats consolidés. «Notre présence équivaudrait à l'approbation d'une déclaration illégale» des résultats des législatives du 29 mai, a déclaré Nhlamulo Ndhlela, porte-parole du MK, le parti de Jacob Zuma. ATS

«La crise du climat impose une urgence»

ÉNERGIE Les organisations de défense de la nature ont fait alliance avec les distributeurs d'électricité pour la votation populaire du 9 juin. Une proximité qui interpelle les opposants. Thomas Vellacott, le directeur du WWF, s'en explique

PROPOS RECUEILLIS PAR DAVID HAEBERLI, BERNE
@David_Haeberli

Pour les soutiens à la loi sur un approvisionnement en électricité sûr basé sur les énergies renouvelables, l'approche du 9 juin se fait dans la sérénité. Les sondages montrent un soutien populaire qui ne faiblit pas, reflet fidèle de ce qui s'est passé au parlement. «Il est important de rester dans la campagne jusqu'au dernier jour.

Ce n'est pas par les sondages que l'on gagne», prévient toutefois Thomas Vellacott, le directeur du WWF. Son organisation, avec Pro Natura, Bird Life, Aqua Viva et d'autres, a joué un rôle actif dans l'élaboration du texte soumis au vote populaire. Voilà donc ces défenseurs de la nature associés à des producteurs d'électricité. Une «alliance maléfique», comme l'a affirmé dans nos colonnes Philippe Roch, ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement, membre du conseil de la Fondation Franz Weber et opposant à cette loi? Le directeur du WWF répond.

Pour Philippe Roch, la cause de la production électrique a pris le pas sur la protection de la nature. Comment y répondez-vous? Ce n'est pas comme ça que nous voyons les choses. Cette loi nous donne la possibilité de sortir plus vite des énergies fossiles, ce qui n'est pas important uniquement pour le tournant énergétique, mais aussi pour la nature.



> «La protection de la nature fera un pas en avant avec la loi sur l'électricité»

La proximité entre vos organisations et des producteurs d'électricité peut surprendre. D'habitude, vous êtes plutôt dans des camps opposés, non? Pour certaines votations, oui. Mais ce qui compte pour nous, ce n'est pas l'alliance en elle-même, mais bien le but de cette loi. La grande majorité des organisations environnementales ont bien étudié cette dernière et sont arrivées à la conclusion qu'elle représente un pas en avant pour la nature.

La construction d'un parc solaire ou éolien sera liée à la capacité de production de ces infrastructures, qui doit répondre à un label d'«intérêt national». Or, cette notion reste floue. Cela ne vous inquiète-t-il pas que l'intérêt national de la production d'énergie puisse surpasser celui de la protection de la nature? Ce n'est pas comme ça qu'il faut l'interpréter. Cette loi propose la création de zones appropriées pour accueillir ces infrastructures. Ce sont les cantons qui sont chargés de les désigner et dans ce processus, la protection de la nature doit être davantage prise en compte. Ces zones marquent un vrai progrès. Elles vont également canaliser la construction des infrastructures pour la production d'énergie. C'est beaucoup mieux que de les avoir éparpillées partout dans le paysage. Enfin, dans ces zones, cette notion d'«intérêt national» pour la production énergétique ne sera pas absolue. A chaque projet, un examen au cas par cas et une pesée des intérêts auront lieu.

INTERVIEW

Les opposants affirment que cette pesée des intérêts va disparaître. Ce n'est pas votre point de vue? Non, elle ne disparaîtra pas, y compris dans ces zones.

Lorsque les cantons devront définir ces zones, votre association va-t-elle participer au processus? Absolument. Nous savons d'expérience que cela permet d'atteindre de meilleurs résultats. C'est tout l'esprit de cette loi et de cette alliance: trouver des solutions ensemble plutôt que de faire de l'opposition. Ne prendre en considération que les intérêts de la production ou que ceux de la protection de la nature ne permet pas d'avancer. C'est ainsi que nous avons travaillé dans le cadre de la table ronde sur l'hydroélectricité.

Concernant l'éolien, les opposants affirment que des forêts aujourd'hui préservées ne le seront plus, si la loi passe. Avez-vous sacrifié la forêt sur l'autel de la production électrique? Pas du tout. La loi pour la protection des forêts reste en vigueur, les dérogations à l'interdiction de défricher nécessiteront toujours une autorisation exceptionnelle. Les communes auront toujours l'occasion de se prononcer. A propos des éoliennes, la campagne des opposants utilise des images qui font croire que cette loi est basée sur cette technologie. C'est faux. Plus de 80% du développement de la production va se produire sur des infrastructures existantes. L'éolien ne concerne qu'une petite partie, mais une partie importante puisque deux tiers de la production éolienne a lieu en hiver, la période où les besoins sont les plus hauts.

> «L'année dernière, 45 000 installations solaires ont été mises en place. La dynamique est forte, mais ce n'est pas assez rapide»

Utiliser d'abord les infrastructures existantes, c'est le grand argument des opposants. Là-dessus, vous êtes d'accord? Oui, d'ailleurs la grande croissance du solaire observée en Suisse a eu lieu sur le bâti. L'année dernière, 45 000 installations solaires ont été mises en place. La dynamique est forte, mais il faut être conscient que ce n'est pas assez rapide. Il faut donc créer les conditions-cadres pour une accélération. C'est exactement ce que fait cette loi. Par ailleurs, s'il faut se réjouir de la croissance du photovoltaïque, c'est bien par la combinaison avec d'autres sources, comme l'hydroélectrique de stockage, que nous atteindrons les objectifs d'approvisionnement du pays. Cette loi est bien équilibrée entre les différentes technologies.

Sur l'hydraulique, la table ronde à laquelle vous avez participé va mener à la construction de plusieurs barrages. Est-ce une concession de vos associations aux producteurs d'électricité? Cette table ronde a permis de définir des critères pour la production d'énergie, en favorisant la production en hiver et la protection de la nature. Les 15 projets qui en sont sortis ont été évalués à la lumière de nombreux critères. Un nouveau barrage, c'est donc un compromis basé sur ces exigences. C'est comme ça qu'on avance. Les crises du climat et de la biodiversité imposent une urgence. Quelle serait l'alternative? Aller en arrière et tout recommencer? On n'a vraiment pas le temps. Il faut qu'on avance vite. Cette loi nous donne la possibilité de le faire.

Selon vous, la protection de la nature ne sera pas affaiblie en cas de oui le 9 juin? Dans son ensemble, absolument pas. Elle va même faire un pas en avant, grâce aux zones dont on a parlé mais aussi grâce aux mesures contre le gaspillage énergétique contenues dans la loi. Les organisations environnementales se battent depuis des années, notamment pour obtenir une disposition comme celle-là. C'était particulièrement difficile d'arriver à des mesures aussi concrètes. Cette loi les inscrit pour la première fois.

Les contraintes envers les groupes énergétiques sont a minima, non? Il s'agit d'une réduction de 2% par an par entreprise sous forme de mesures d'économie et d'efficacité. Sur une année, cela ne fait pas beaucoup. Mais sur dix ans, cela commence à être important. Cela résume bien notre approche de la stratégie énergétique: faire des avancées concrètes. ■

Carlo Sommaruga est prié de quitter le Conseil des Suisses de l'étranger

ALLÉGATIONS Des représentants helvétiques en Israël appellent le conseiller aux Etats genevois à démissionner du CSE. Des membres jugent sa position concernant la Palestine incompatible avec la neutralité. L'intéressé n'a aucune intention de s'en aller

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) est chargée, au sens de l'article 40 de la Constitution, de maintenir le lien entre la Suisse et ses citoyennes et citoyens qui vivent hors de la patrie. Cette «Cinquième Suisse» que représentent les Confédérés exilés dispose d'un «parlement» de 140 membres (120 de l'étranger et 20 de l'intérieur) appelé le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE). Ce dernier est notamment chargé de voter des résolutions qui sont adressées aux autorités helvétiques.

A priori, tout cela dessine un tableau éloigné des turpitudes de l'actualité internationale. Or, les membres du comité du CSE ont reçu une lettre s'en prenant au conseiller aux Etats genevois, Carlo Sommaruga. «Nous souhaitons protester contre la position anti-israélienne inacceptable de Carlo Sommaruga», annonce cette missive rendue publique par le site d'information bernois Plattform J.

Le sénateur socialiste est non seulement membre du CSE mais aussi de son comité, présidé par l'ancien élu tessinois du Centre, Filippo Lombardi.

Accusation de soutien «inacceptable» au Hamas

La lettre détaille sur cinq pages le soutien au Hamas prêté à Carlo Sommaruga, ainsi que des commentaires sur le conflit au Proche-Orient, censés démontrer que le sénateur adopte une position contraire à la neutralité suisse. «Les auteurs de la lettre prétendent pouvoir prouver que la position de Sommaruga soutient le Hamas et est «inacceptable d'un point de vue humaniste», résume le média en ligne. Le document, publié sur le site, comporte huit signatures: trois proviennent des membres actuels du CSE, dont deux résident en Israël et un en Hongrie. Ce dernier est par ailleurs le vice-président de la section internationale de l'UDC. On y lit également le nom d'un ancien élu schaffhousois, membre du même parti que Carlo Sommaruga. Parmi les autres signataires, plusieurs ont des liens avec Israël.

Les attaques perpétrées par le Hamas le 7 octobre 2023 sur des civils israéliens ayant fait plus de 1000 victimes auraient dû amener un parlementaire suisse et membre du CSE à revoir sa position, estiment les signataires. En l'absence d'un revirement, ils l'invitent à démissionner de lui-même, faute de quoi, ils réclameront son exclusion.

> «Je suis un athée. Comme tel, je n'ai aucune sympathie envers les organisations ou les Etats qui se revendiquent d'une religion»
>
> CARLO SOMMARUGA, CONSEILLER AUX ÉTATS GENEVOIS

Contacté, Carlo Sommaruga répond qu'il n'a pas l'intention de quitter une organisation dans laquelle il s'implique depuis des années et dont il a toujours défendu les intérêts. «Je suis un athée. Comme tel, je n'ai aucune sympathie envers les organisations ou les Etats qui se revendiquent d'une religion», déclare-t-il pour nier les allégations de proximité avec le Hamas. Pour le Genevois, cette lettre relève notamment d'une «stratégie qui vise à maintenir le narratif israélien comme dominant ainsi qu'à empêcher l'expression de toute voix en faveur du peuple palestinien».

La prochaine séance du CSE aura lieu à Lucerne, le 11 juillet prochain. Selon l'un de ses membres, les chances que les signataires arrivent à leurs fins sont quasi-nulles. ■ D. H.

MAIS ENCORE

Le niveau des lacs continue à monter

Même si on observait une légère détente sur le front des intempéries hier, le lac de Constance est passé au degré de danger 3, selon MétéoSuisse. Le niveau de ce lac ainsi que celui des lacs du Haut-Rhin devraient à nouveau grimper ce lundi. Le degré de danger 3 est maintenu sur le Haut-Rhin depuis l'embouchure de l'Aar jusqu'à la sortie du territoire suisse, lisait-on sur le site de MétéoSuisse. Le niveau du lac de Constance va continuer à monter. (ATS)

Vers des primes d'assurance maladie à 10 000 francs?

SCRUTIN A une semaine du vote sur les deux initiatives relatives aux coûts de la santé, partisans, opposants et experts attisent la polémique sur la future hausse des primes

AÏNA SKJELLAUG

Le record vient de Genève. La caisse maladie Agrisano a proposé une prime annuelle de 11 252 francs pour l'assurance de base 2024 – pour un adulte avec une franchise de 300 francs, assurance accident comprise. La variante dépasse également les 10 000 francs chez Galenos, filiale de Visana, comme le montre une requête auprès du calculateur de prime fédéral, lancée par la *SonntagsZeitung*. Ces exemples extrêmes proviennent certes d'un des cantons aux primes les plus élevées, cela montre néanmoins que des coûts d'assurance maladie de 10 000 francs par an ne sont plus une utopie.

Pour le conseiller national socialiste vaudois Roger Nordmann, la situation est «alarmante». Lui-même a fait ses calculs: les primes moyennes dans les premiers cantons pourraient dépasser 10 000 francs vers la fin des années 2020. A Genève, elles dépassent déjà les 8000 francs. Dans son modèle, Roger Nordmann suppose que les primes augmenteront de 6% en 2025, comme le prédit le service de comparaison Comparis. Il s'attend à une croissance de 4% pour chacune des années suivantes. Cela correspond à la moyenne des années 2021 à 2025.

Selon l'économiste de la santé Heinz Locher, également cité par la *SonntagsZeitung*, la pression sur les primes reste forte. «Une augmentation allant jusqu'à 3% est inévitable dans les années à venir.» Il justifie cette hausse par des déficits structurels. «Nous avons trop d'hôpitaux et un manque de pouvoir politique qui pourrait aider à mettre en œuvre des mesures visant à stopper la croissance des primes. Les lobbyistes font tout pour les contrecarrer.» Pour Felix Schneuwly aussi, expert santé chez Comparis, les primes futures dépendent de l'évolution des coûts hospitaliers, du financement des soins et des marchés financiers. «A partir de 2026, je m'attends à une augmentation annuelle d'environ 3%: tout ce qui va au-delà n'est que pure spéculation.» Avec une croissance de 3%, la barre des 10 000 francs du modèle Nordmann serait franchie au début des années 2030. Une telle évolution est envisageable pour Felix Schneuwly. «Des primes de 10 000 francs sont massives, mais possibles si le produit intérieur brut et la prospérité continuent d'augmenter ainsi que les salaires.»

Protéger la population du «choc»

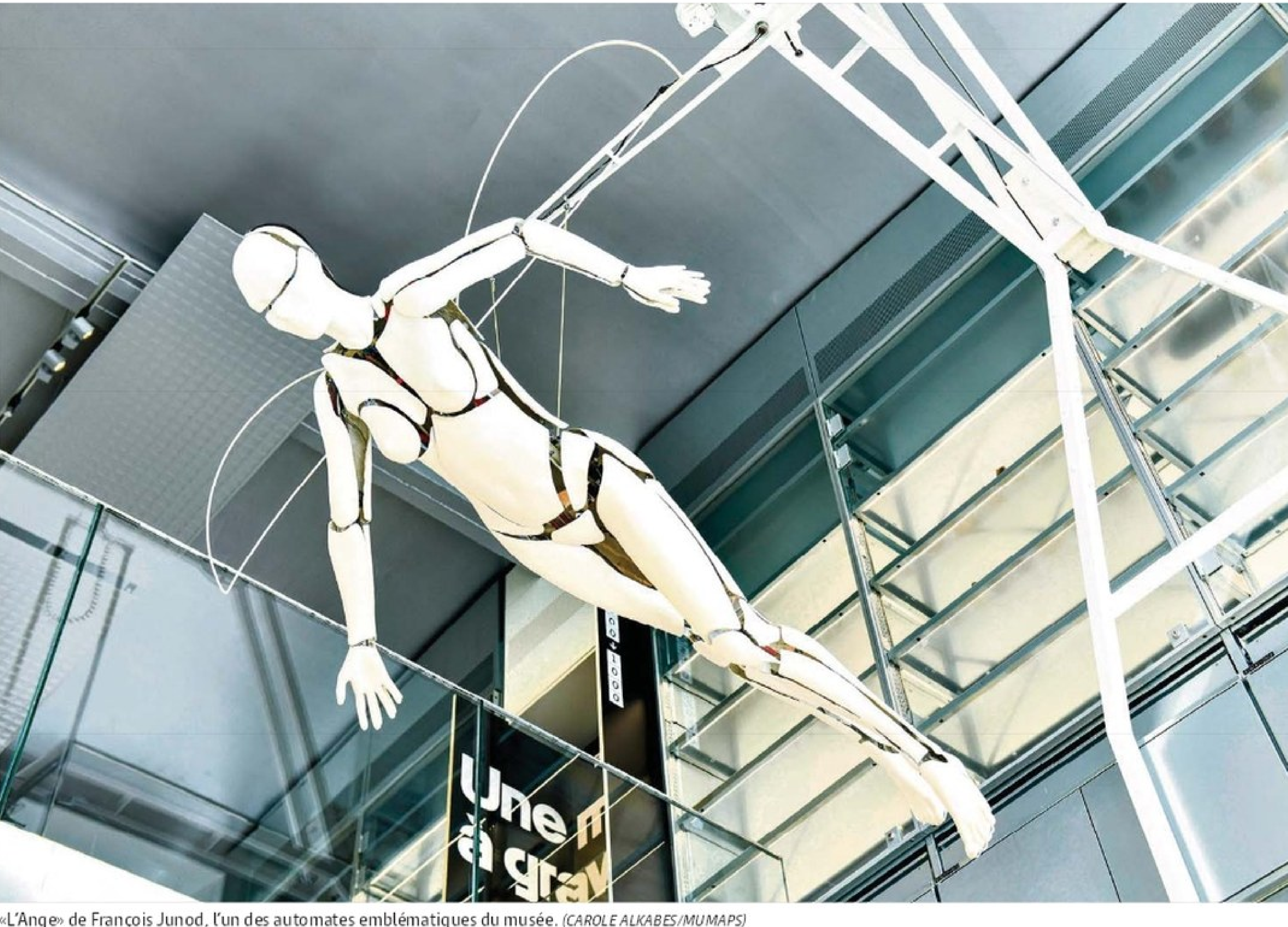
Une semaine avant les votations fédérales, Roger Nordmann met en garde contre les rejets des deux initiatives sur les coûts de la santé. «Des primes de 10 000 francs, c'est un cauchemar. C'est maintenant le dernier moment pour protéger la population de ce choc», déclare l'ancien chef du groupe parlementaire socialiste. «Un double oui augmenterait la pression sur la Confédération et les cantons pour maîtriser les coûts.»

Les opposants parlent de «campagne de peur». Il s'agit, selon eux, de la dernière offensive des partisans avant le vote de dimanche prochain. Les deux propositions ont perdu du soutien dans les récents sondages. Pour l'initiative sur le frein aux coûts, un non dans les urnes se dessine désormais. Quant à l'initiative sur le plafonnement des primes, elle ne dispose plus que d'une faible majorité de oui. «Pour moi, c'est de l'alarmisme», déclare Regine Sauter, conseillère nationale PLR, à la *SonntagsZeitung*. Elle préconise des mesures de réduction des coûts cependant, l'initiative PDC entraînant des «coûts énormes» qui provoqueraient un rationnement de l'accès aux soins. «Les deux initiatives sont excessives», selon elle. ■

Un temple de la mécanique d'art éclot à Sainte-Croix

PATRIMOINE La commune du Balcon du Jura a inauguré en grande pompe son nouveau musée. Fruit de dix ans de travaux, il doit permettre à la cité nord-vaudoise de conserver et promouvoir son riche passé industriel

YAN PAUCHARD
@yanpauchard



«L'Ange» de François Junod, l'un des automates emblématiques du musée. (CAROLE ALKABES/MUMAPS)

Le décor est brut, rappelant les usines d'autrefois. La technique a été volontairement laissée apparente. Les visiteurs entreront par l'ancienne porte empruntée durant des décennies par des milliers d'ouvriers. A l'intérieur des halles, sises à la bien nommée rue de l'Industrie, plus de 15 000 pièces, boîtes à musique, automates, orchestrions, phonographes, oiseaux chanteurs… Autant de témoins du riche patrimoine de Sainte-Croix.

Vendredi après-midi, la commune du Nord vaudois inaugure en grande pompe son nouveau musée, le Musée de la mécanique d'art et du patrimoine de Sainte-Croix, le MuMAPS. Le moment est solennel. «*Map*, en anglais, c'est «la carte», notre ambition est donc clairement de placer Sainte-Croix sur la carte du monde», a ainsi glissé, non sans fierté, Bérangère Ruchat, la présidente de la fondation du musée. Bérangère Ruchat a également évoqué une véritable «aventure». De son côté, le syndic de Sainte-Croix, Cédric Roten, n'a pas caché, lors de la partie officielle, une certaine émotion de voir aboutir ce projet entrepris par son prédécesseur, Franklin Thévenaz, décédé en 2019.

«Le berceau de la boîte à musique

Le MuMAPS est en effet l'aboutissement de dix ans de travaux, qui ont permis de fusionner les trois musées de la région: le Centre international de la mécanique d'art (CIMA) et le Musée des arts et des sciences (MAS) de Sainte-Croix, ainsi que le Musée Baud de L'Auberson. C'est en décembre 2013 que tout commence par un document rédigé par Franklin Thévenaz et intitulé «Musées de Sainte-Croix: quel avenir?». Dans ce texte, pour la première fois, est évoquée la réunion des trois institutions qui, à cette époque, se regardaient en chiens de faïence.

Le chemin sera long. L'un des moments charnières remonte notamment à 2018. Sainte-Croix réussit à récolter les 2 millions de francs nécessaires au rachat de la collection d'automates du Musée Baud, parvenant à éviter que ses 240 pièces ne soient vendues aux enchères aux Etats-Unis et disséminées à travers le monde. C'est toute une région qui va se mobiliser, encore traumatisée par la perte de la collection Guido et Jacqueline Reuge. Considérée comme l'une des dix plus belles du monde consacrées à la musique mécanique, elle avait été cédée en 1996 à des acheteurs japonais. «Ces objets sont les témoins de notre passé industriel et de notre savoir-faire, ils sont notre patrimoine», confiait alors au *Temps* Franklin Thévenaz, lui qui aimait parler de sa région comme la «Silicon Valley de la mécanique d'art». En 1994, le Conseil fédéral reconnaissait ainsi Sainte-Croix comme «le berceau de la boîte à musique».

> «Map», en anglais, c'est «la carte». Notre ambition est de placer Sainte-Croix sur la carte du monde»
>
> BÉRANGÈRE RUCHAT, PRÉSIDENTE DE LA FONDATION DU MUMAPS

Bien qu'inventée en 1796 par un horloger genevois, c'est bien cette région du Balcon du Jura vaudois qui va lancer l'industrialisation de la boîte à musique. Dès le début du XIXe siècle, la commune du Nord vaudois se spécialise dans sa production, se distinguant des autres centres horlogers de l'Arc jurassien. En 1865, la ville ne compte pas moins d'une trentaine de manufactures, fabriquant plus de 60 000 pièces par année, écoulées dans le monde entier.

Inscrit au patrimoine de l'Unesco

Ces entreprises de mécanique d'art, dont les fameux noms de Paillard et de Reuge, se diversifieront offrant, dans le courant du XXe siècle, quelques-uns des plus beaux fleurons romands, à l'image des caméras Bolex, des tourne-disques Thorens ou les machines à écrire Hermès. Présent lors de l'inauguration, le conseiller aux Etats Pascal Broulis, enfant de Sainte-Croix, a fait part de sa satisfaction de voir «se maintenir ici ces riches collections accessibles au public».

«Touché par l'événement», l'élu a d'ailleurs relevé que l'un de ses premiers engagements politiques – il était tout jeune conseiller communal – avait été de soutenir les crédits en faveur du CIMA. L'ancien conseiller d'Etat a souhaité que le nouveau musée puisse connaître «un rayonnement national et international», soutenu par la récente inscription du savoir-faire mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco. ■

«Ces contrôles aux frontières seront difficiles à réaliser»

SÉCURITÉ Le professeur d'études européennes de l'Université de Genève René Schwok réaffirme l'importance de l'espace Schengen suite aux annonces suisses de renforcement. Il y lit aussi un effet d'annonce des gouvernements pour répondre aux pressions de la droite souverainiste

PROPOS RECUEILLIS PAR AÏNA SKJELLAUG

INTERVIEW

Face à la menace terroriste accrue durant l'Euro et les Jeux olympiques, le Conseil fédéral a décidé de renforcer les contrôles aux frontières suisses jusqu'en septembre. Une première depuis l'entrée du pays dans l'espace Schengen, fin 2008, à l'exception de contrôles systématiques liés au coronavirus.

Jamais la Suisse n'avait eu recours à de tels renforcements et pour une telle durée. Ces mesures sécuritaires sonnent-elles la fin de l'espace Schengen tel qu'on le connaît? Loin de là, répond René Schwok, professeur à l'Université de Genève et spécialiste des relations de la Suisse à l'UE, pour qui l'on n'aurait de toutes les façons pas les moyens de revenir à des inspections systématiques aux frontières.



> «En annonçant ces mesures, les gouvernements donnent l'impression d'une reprise de contrôle»

Ces contrôles renforcés aux frontières, durant les manifestations sportives internationales qui se dérouleront cet été chez nos voisins allemands et français, sont-ils vraiment temporaires ou marquent-ils une nouvelle donne sécuritaire? Il est prévu, dans le droit de Schengen, qu'en cas de menaces prévisibles les Etats puissent rétablir des contrôles partiels ou totaux. La Suisse s'ajoute à une liste déjà existante de pays qui ont réintroduit des contrôles d'identité à leurs frontières, invoquant la pression migratoire ou la menace terroriste. Ils sont actuellement huit à le faire: la Slovénie, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, la France, la Norvège, le Danemark et la Suède. Ces contrôles sont donc autorisés par les règlements de Schengen, en cas de menace grave pour l'ordre public ou la sécurité intérieure d'un Etat, mais de manière provisoire. Une réforme adoptée fin mai prévoit désormais une durée maximale de deux ans, avec une prolongation possible d'un an. Un Etat qui rétablit des contrôles devra montrer leur nécessité et la proportionnalité de ces contrôles et déterminer si les objectifs poursuivis ne peuvent être atteints par des mesures alternatives.

Peut-on lire dans cette nouvelle disposition un renforcement sécuritaire qui marque un tournant? Je crois qu'il y a légèrement de ça. En même temps, il y a une promotion de ce qu'on appelle des «mesures alternatives» aux contrôles physiques, qui passent par des caméras de surveillance, la reconnaissance faciale, qui sont moins intrusives. Il y a également, selon moi, un effet d'annonce de certains gouvernements qui veulent donner des gages à la droite souverainiste. Celle-ci met une pression de plus en plus forte en Europe et en Suisse, sur les questions de sécurité intérieure. En annonçant ces mesures aux frontières, les gouvernements donnent l'impression d'une reprise de contrôle. Des mesures en partie symboliques qui servent à calmer les ardeurs.

Certains vont même plus loin en demandant le contrôle aux frontières de tout ressortissant qui provient d'un Etat hors de Schengen… Cette question me turlupine. La proposition de Jordan Bardella et du Rassemblement national est de rétablir les contrôles aux frontières intérieures, entre la Suisse et la France par exemple, pour un ressortissant américain ou algérien, tout membre d'un pays non membre de l'UE. Cette idée est en train d'être reprise par plusieurs partis de la droite souverainiste en Europe. Alors, le point positif, c'est qu'ils ne remettent pas en cause Schengen en tant que tel. Mais je ne vois pas comment cela serait pratiquement exécutable.

Cette reprise de contrôles annoncés vendredi dernier par le Conseil fédéral, dans les faits, sera également difficilement réalisable? On voit bien, dans les huit pays qui disent avoir rétabli des contrôles, qu'ils ne l'ont pas vraiment fait. Entre autres, parce que, comme chez nous, ils n'ont pas assez de personnel pour aborder tous les voyageurs. De plus, en Suisse si l'on revenait à la situation d'avant 2008 avec un contrôle d'environ 5% des personnes dans le pays, on créerait d'énormes embouteillages, surtout dans les régions enclavées comme Genève. Ces contrôles aux frontières seront en effet difficilement réalisables. A part cela, rappelons que les statistiques montrent notamment que la criminalité originaire des Etats de l'espace Schengen n'a pas fondamentalement changé depuis l'abolition des contrôles. Et que le taux de criminalité en Suisse reste l'un des plus bas au monde. ■

EN BREF

Un bancomat attaqué à l'explosif à Laufon

Des inconnus ont fait exploser un bancomat à Laufon (BL), dans la nuit de samedi à dimanche, provoquant d'importants dégâts matériels. Outre le distributeur, le bâtiment de l'agence bancaire a également été endommagé. La police a bouclé le périmètre. Les auteurs inconnus étaient motorisés et ont pris la fuite. La police n'a pas donné d'indications sur le montant du délit. En Suisse, des délinquants font régulièrement sauter des distributeurs de billets. Au moins sept bancomats ont été forcés en mai. La Suisse romande n'est pas épargnée ATS

La rave-party illégale de Corbeyrier a pris fin hier

Après deux nuits de rave non autorisée, la majorité des centaines de jeunes gens ont quitté hier après-midi la place de tir de l'armée, à Corbeyrier/Hongrin au-dessus de Villeneuve (VD). Comme déjà annoncé, la police cantonale vaudoise va dénoncer les organisateurs – également en ce qui concerne les dégâts faits à la faune et à la flore. Seule une dizaine de personnes restaient sur place hier vers 16h, a indiqué son porte-parole. Pour rappel, dès samedi, la police a tenté de faire cesser cette rencontre en dialoguant avec les responsables de la manifestation, mais sans succès. ATS

HISTOIRE Le SS Bernhard Isbach a tué cinq des six personnes assassinées en 1944 à Saint-Gingolph, lors de représailles nazies. Le Conseil fédéral le savait, mais il a préféré régler son cas «sans faire de bruit» et sans conséquence pour lui



Le 23 juillet 1944, la partie française du village de Saint-Gingolph a été incendiée et attaquée par les Allemands suite à l'arrivée de partisans, poussant nombre de personnes à fuir côté suisse. (NOTREHISTOIRE.CH)

Quand Berne laissait filer un criminel nazi

GRÉGOIRE BAUR
@GregBaur

Le qualificatif choisi par les autorités suisses pour le désigner résume la personne: «Schweinekerl», littéralement fils de porc, vulgairement fils de pute. Lui, c'est Bernhard Isbach, sergent au sein de la Schutzstaffel, plus communément appelée SS. Il faisait partie du détachement qui a incendié la partie française du village de Saint-Gingolph, il y a presque 80 ans, le 23 juillet 1944. Mais il est surtout l'homme qui a abattu, consciemment, cinq des six otages assassinés ce jour-là dans la bourgade.

Tous ces éléments, le Conseil fédéral de l'époque en avait parfaitement conscience au moment de décider du sort qu'il allait réserver à ce nazi, ayant reconnu ses crimes. Mais cela n'a pas empêché le gouvernement suisse de régler l'affaire rapidement et discrètement. Bernhard Isbach s'en sortira sans conséquence ni jugement. Il sera expulsé vers l'Allemagne en février 1945 dans le cadre d'un échange ordinaire d'internés, ces étrangers, militaires ou civils, qui étaient placés dans des camps gérés par l'armée.

Double jeu

«Dans cette affaire, la Suisse officielle, loin de rester passive, a oscillé entre adaptation et résistance», écrivent Jonas Dischl et Christian Mathis, pour qui l'exemple du massacre de Saint-Gingolph illustre ce double jeu de la Suisse entre 1933 et 1945. Ces deux professeurs de didactique de l'histoire à la Haute Ecole pédagogique de Zurich évoquent le cas de Bernhard Isbach – et d'autres nazis également impliqués dans l'incendie de Saint-Gingolph – dans leur article «Comment faire face au «Schweinekerl»? – Réflexions sur la culture mémorielle suisse en rapport avec le massacre de Saint-Gingolph en juillet 1944», paru en avril dernier dans la revue pluridisciplinaire *En Jeu* de la Fondation pour la mémoire de la Déportation, basée à Paris.

Pour les deux auteurs, «les coupables auraient pu être arrêtés. Ils ont pourtant traversé la guerre en Suisse sans y être condamnés». Et cette question qui se pose: comment en est-on arrivé là?

Une recherche due au hasard

Le travail des deux professeurs est le fruit du hasard. Ils sont tombés sans le vouloir sur une note interne du gouvernement évoquant ce «Schweinekerl» lors de leurs recherches au sein des archives fédérales. De quoi les titiller et les pousser à retracer la vie de ce sergent de la SS. «Il ne s'agit pas de faire mémoire des coupables pour minimiser les victimes, mais de rappeler l'incapacité des autorités suisses à traiter les coupables, les meurtriers et les incendiaires dans le contexte contemporain», soulignent-ils.

L'histoire de Bernhard Isbach est intimement liée au village de Saint-Gingolph. Au sud du Léman, la frontière entre la Suisse et la France est matérialisée par la Morge, une rivière qui scinde le village en deux entités distinctes, mais si proches qu'elles se touchent. L'église est sur sol français, le terrain de foot en terres helvétiques. Pour les habitants, la démarcation n'existe pas, ils la traversent tous les jours sans se rendre compte qu'ils changent de pays. Mais dès 1942, elle se matérialise d'un coup, la partie française de la localité étant occupée par les Allemands. La frontière est fermée. De nombreux juifs sont refoulés, certains seront assassinés dans des camps de concentration et d'extermination.

Au sein du village, les relations entre les habitants situés des deux côtés de la Morge perdurent tant bien que mal, en secret. La résistance s'organise. Les chaussettes des enfants sont parfois utilisées pour faire passer des messages codés. «J'étais en fait un agent de liaison et j'en étais fière. Mon père, André Zénoni, était le chef local de la Résistance française», expliquait Micheline Baré, en 2014 au *Temps*.

Le 22 juillet 1944, tout bascule. «Sous l'effet de l'espoir de la libération imminente de la France par les troupes alliées après leur débarquement en Normandie, deux groupes de maquisards, les Francs-Tireurs et partisans, arrivent le matin dans le petit village au bord du lac Léman», retracent Jonas Dischl et Christian Mathis. Les fusillades se multiplient, entraînant la mort d'une douzaine d'Allemands et de deux maquisards. Cette attaque ne restera pas sans suite. Les représailles ont lieu dès le lendemain. Au matin du 23 juillet, un détachement SS, en provenance d'Annemasse, arrive dans un village presque vide. Et pour cause: par crainte de revivre ce qu'il s'est passé à Oradour-sur-Glane environ un mois plus tôt, avec le massacre de 643 civils – le plus grand commis en France par les armées allemandes –, la frontière est ouverte et la majorité des habitants se réfugie en Suisse. Les nazis prennent tout de même six personnes en otage, avant de les assassiner: cinq civils et le curé de la paroisse. Ils procèdent également à des pillages et incendient le village, avant de le quitter.

> «La Suisse n'était pas tenue de déterminer si des prisonniers de guerre avaient commis des crimes de guerre dans un autre Etat»
>
> JONAS DISCHL ET CHRISTIAN MATHIS, PROFESSEURS DE DIDACTIQUE DE L'HISTOIRE

L'histoire de Bernhard Isbach se poursuit trois mois plus tard à Lausanne, où il est arrêté par la police. «Il est alors accusé d'avoir participé activement aux représailles allemandes à Saint-Gingolph», indiquent Jonas Dischl et Christian Mathis, se basant sur des archives fédérales. Lors de ses interrogatoires, il avoue avoir tué cinq des six victimes du massacre survenu dans la bourgade lacustre. «L'enquête menée par le commandement militaire suisse […] révèle en outre que d'autres responsables allemands de Saint-Gingolph sont internés en Suisse», soulignent les deux chercheurs.

La Suisse doit ainsi se positionner sur le sort à réserver à ces criminels allemands, détenus ou internés sur son sol. Pour Bernhard Isbach, le commandement militaire préconisait son expulsion immédiate vers la France, pays dans lequel il a commis ses crimes. Mais les autorités sont indécises à son sujet, «car les obligations de la Suisse en vertu du droit international public permettaient […] aussi bien une admission qu'un internement militaire suivi d'un rapatriement». La décision finale revenait au Conseil fédéral.

Expulsion dans la région genevoise

Pour trancher, le gouvernement a pu se baser sur une proposition conjointe du Département militaire fédéral et du DFJP, indiquant qu'en «vertu du règlement de La Haye sur les conflits armés, la Suisse n'était pas tenue de déterminer si des prisonniers de guerre avaient commis des crimes de guerre dans un autre Etat», précisent les deux auteurs. Ainsi l'affaire Isbach, «comme d'éventuels cas similaires, [devait] être réglée le plus rapidement possible, sans faire de bruit particulier et en se basant uniquement sur des considérations et des conceptions suisses», selon le projet soumis au gouvernement. La décision est donc prise, le 15 décembre 1944, d'expulser immédiatement Bernhard Isbach à la frontière française. Ce sera fait dans la région genevoise.

Pour les autorités suisses, l'affaire est ainsi réglée. Sauf que… elle prend une tournure inattendue. Trois jours après son expulsion, Bernhard Isbach fait le chemin inverse et se réfugie à la Légation allemande de Genève. «La suite de cette affaire pourrait être digne d'un scénario de roman policier», selon Jonas Dischl et Christian Mathis. Qui racontent la scène dans leur article: «La police genevoise a encerclé la légation allemande, parce que les autorités suisses exigeaient, dans le cadre de négociations secrètes avec l'autorité allemande compétente, l'extradition immédiate d'Isbach.» Un compromis sera finalement trouvé cinq jours plus tard: Bernhard Isbach sera arrêté à la légation allemande avant d'être transféré à la prison de Genève, selon une note à l'intention du chef du DFJP Eduard von Steiger.

Expulsé vers l'Allemagne, émigré au Canada

Une nouvelle décision le concernant est donc nécessaire. Les autorités tranchent en faveur d'un internement militaire, tout «en souhaitant un règlement rapide de ce cas délicat. Par conséquent, et sans enquête supplémentaire, Bernhard Isbach a été expulsé vers l'Allemagne le 20 février 1945 dans le cadre d'un échange ordinaire d'internés», détaillent les deux chercheurs. Cette fois, l'affaire est close pour la Suisse. Mais pas pour nos voisins français. En 1947, à Lyon, un tribunal militaire condamne Bernhard Isbach et d'autres auteurs de l'incendie de Saint-Gingolph à la peine de mort, en leur absence lors du procès. Si deux d'entre eux ont été extradés vers la France, avant d'être jugés à nouveau, Bernhard Isbach, lui, a disparu après 1945. «Nos recherches nous ont permis d'établir qu'il a dû émigrer au Canada avec sa femme et ses enfants», précisent Jonas Dischl et Christian Mathis. Qui poursuivent: «Sa tombe à Winnipeg se trouve aujourd'hui en face des tombes de soldats canadiens qui ont perdu la vie lors de la libération de l'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale, ce qui est presque une blague de mauvais goût.»

Si Jonas Dischl et Christian Mathis jugent qu'il est important de continuer à commémorer, en Suisse, l'action humanitaire des autorités gingolaises, qui a permis d'éviter que le massacre ne soit plus terrible encore, ils considèrent que la question se pose de savoir ce qu'il faut faire des autres événements qui entourent cette tragédie, et notamment de l'histoire du «Schweinekerl». «Cela permettrait en tout cas, estiment-ils, de faire connaître la manière dont la Suisse officielle traitait les criminels de guerre et comment elle oscillait entre adaptation et résistance.» ■

MAIS ENCORE

Pas de Russes au 80e anniversaire du Débarquement

La Russie n'a finalement pas été invitée aux célébrations du 80e anniversaire du Débarquement en Normandie, le 6 juin, en raison de sa «guerre d'agression» contre l'Ukraine, a annoncé l'Elysée. Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a en revanche été convié, de même qu'une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement de pays alliés d'hier et d'aujourd'hui, de Joe Biden au chancelier allemand Olaf Scholz. (AFP)

TÉLÉPHONES UTILES

NUMÉROS D'URGENCE
Urgences santé/Ambulances: Tél. 144
Police Secours: Tél. 117
Sauvetage du lac: Tél. 117
Pompiers: Tél. 118
Secours routier: Tél. 140
La Main tendue: Tél. 143
Centre d'information toxicologique: Tél. 145
Aide pour enfants Pro Juventute: Tél. 147
REGA: Tél. 1414
Air Glaciers: Tél. 1415

HÔPITAUX ET CLINIQUES

GENÈVE
HUG: Tél. 022 372 33 11
HUG Urgences adultes: Tél. 022 372 81 20
HUG Urgences de gynécologie et d'obstétrique: Tél. 022 372 42 36
HUG Urgences ophtalmologiques: Tél. 022 372 84 00
HUG Urgences pédiatriques: Tél. 022 372 45 55
HUG Urgences psychiatriques: Tél. 022 372 38 62
HUG Prévention suicide: Tél. 022 372 42 42
HUG Ophtalmologie: Tél. 022 382 84 00
Hôpital de La Tour: Tél. 022 719 61 11
Centre médico-chirurgical Grand-Pré: Tél. 022 734 51 50
Centre Médical Eaux-Vives: 022 737 47 47
Clinique de Carouge: Tél. 022 309 45 45
Clinique La Colline, urgences: Tél. 022 702 21 44
Clinique Générale-Beaulieu: Tél. 022 839 54 15
Clinique des Grangettes: Tél. 022 305 01 11
Urgences adultes: Tél. 022 305 07 77
Urgences enfants: Tél. 022 305 05 55
Clinique et permanence d'Onex: Tél. 022 709 00 00
Clinique dentaire de Genève: Tél. 022 735 73 35
Garde pédiatrique de Lancy: Tél. 022 879 57 00 (Jour)
Tél. 0844 022 022 (Soir sur RDV)
SOS médecins à domicile: Tél. 022 748 49 50
SOS Infimières: Tél. 022 420 24 64

VAUD
CHUV: Tél. 021 314 11 11
Hôpital de l'enfance, Lausanne: Tél. 021 314 84 84
Hôpital ophtalmique, Lausanne: Tél. 021 626 81 11
Centrale téléphonique des médecins de garde du canton de Vaud: Tél. 0848 133 133
Centre de la main: Tél. 021 314 25 50
Clinique Cecil, Lausanne: Tél. 021 310 50 00
Clinique de Montchoisi, Lausanne: Tél. 021 619 39 39
Clinique Bois-Cerf, Lausanne: Tél. 021 619 69 69
Clinique de La Source, Lausanne: Tél. 021 641 33 33
Clinique de Genolier: Tél. 022 366 90 99
Centre hospitalier Yverdon: Tél. 024 424 44 44
Hôpital Saint-Loup: Tél. 021 866 51 11
Hôpital Orbe: Tél. 024 442 61 11
Hôpital La Vallée, le Sentier: Tél. 021 845 18 18
Hôpital Riviera-Chablais, site de Rennaz: 058 773 21 12
Centre hospitalier de La Côte, Morges: Tél. 021 804 22 11
Hôpital de Rolle: Tél. 021 822 11 11
Hôpital de Gilly: Tél. 021 822 47 00
Clinique La Lignière, Gland: Tél. 022 999 64 64
Hôpital de Nyon: Tél. 022 994 61 61
Hôpital du Pays-d'Enhaut, Château-d'Œx: Tél. 026 923 43 43
Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Unisanté: Tél. 021 314 60 60
Permanence Unisanté-Flon: Tél. 021 314 90 90
Hôpital intercantonal de la Broye, Payerne: Tél. 026 662 80 11

FRIBOURG
Hôpital cantonal: Tél. 026 306 00 00

NEUCHÂTEL
Hôpital Pourtalès: Tél. 032 713 30 00
Hôpital La Chaux-de-Fonds: Tél. 032 967 21 11
Hôpital de la Providence: Urgences médicales et chirurgicales Tél. 032 720 30 46
Clinique de la Tour, La Chaux-de-Fonds: Tél. 032 930 30 00
Clinique Montbrillant, La Chaux-de-Fonds: Tél. 032 910 04 00

VALAIS
Hôpital de Sion: Tél. 027 603 40 00
Hôpital de Sierre: Tél. 027 603 70 00
Hôpital Martigny: Tél. 027 603 90 00
Hôpital Riviera-Chablais, site de Rennaz: 058 773 21 12
Permanence médicale du Chablais: Route de Morgins 54, Monthey, 058 773 11 46, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h, avec ou sans rendez-vous.

JURA
Hôpital de Delémont: Tél. 032 421 21 21
Hôpital de Porrentruy: Tél. 032 465 65 65

ADRESSES DE POMPES FUNÈBRES EN SUISSE ROMANDE

GENÈVE
Pompes Funèbres Officielles Ville de Genève: Tél. 022 418 60 00
Pompes Funèbres Générales Genève SA: Tél. 022 342 30 60
A. Murith SA: Tél. 022 809 56 00

VAUD
Pompes Funèbres Officielles de la Ville de Lausanne: Tél. 021 315 45 45
Blanchet & Wiesmann SA:
Renens, Tél. 021 636 13 13
Cossonay-Ville: Tél. 021 861 13 13
Nyon: Tél. 022 362 33 33
Cassar Pompes Funèbres SA:
Lausanne: rue du Tunnel 7, Tél. 021 329 08 10.
Aigle: tél 024 466 46 56
Aubonne: Tél. 021 808 62 88
Bex: tél : 024 463 35 79
Carrouge: Tél. 021 903 26 24
Corcelles-le-Jorat: Tél. 021 903 18 69
Château-d'Oex: Tél. 026 924 40 00
Chexbres: Tél. 021 946 24 01
Echallens: Tél. 021 882 23 35
Froideville: Tél. 021 881 15 20
Goumoens-la-Ville: Tél. 021 881 56 94
La Tour-de-Peilz: Tél. 021 944 00 54
Le Mont-sur-Lausanne: Tél. 021 653 06 12
Mézières: Tél. 021 903 23 38
Montreux: Tél. 021 964 46 46
Morges: Tél. 021 801 06 08
Morrens: Tél. 021 731 16 55
Moudon: Tél. 021 905 28 28
Nyon: Tél. 022 361 80 10
Orbe: Tél. 024 441 15 55
Oron-la-Ville: Tél. 079 398 80 15
Rolle: Tél. 021 825 50 60
Villeneuve: Tél. 021 960 30 20
Vuibroye: Tél. 021 907 79 18
Yverdon-les-Bains: Tél. 024 425 27 27
Eggs F. & Fils: Territet, av. de Chillon 74, Tél. 021 963 44 24

CONVOIS FUNÈBRES

GENÈVE
Confignon – 14 h 30: **Mme Olive Bietry-Bergmann;** église
Genève – 11 h: **Mme Renée Miens;** chapelle Camoletti, centre funéraire de Saint-Georges
Genève – 14 h: **M. Antonio Semeraro;** chapelle de la Mission Catholique Italienne
Genève – 15 h 45: **M. Marcel Ducret;** chapelle Camoletti, cimetière Saint-Georges
Grand-Lancy – 14 h 30: **Mme Claudine Mauron-Excoffier;** église Notre-Dame des Grâces

LAUSANNE
– 9 h 30: **M. Sivagnanaselvam Subramaniam;** centre funéraire de Montoie, chapelle B
– 14 h: **Mme Liliane Fasnacht;** chapelle Saint-Roch

VAUD
Aigle – 14 h: **M. Guy Bezençon;** église catholique
Daillens – 14 h 30: **M. Charly Roulin;** église
L'Auberson – 14 h: **M. Marc Pahud;** temple
Le Mont-sur-Lausanne – 15 h: **Mme Troudi Imhof;** chapelle de l'EMS la Paix du Soir
Lutry – 16 h: **M. Léopold Eric Gallus;** hôtel Rivage, Grand-Rue 36
Morges – 10 h: **M. Andrés Costa;** chapelle de Beausobre
Morges – 16 h: **M. Aimé Baud;** chapelle de Beausobre
Yverdon-les-Bains – 14 h: **Mme Andrée de Montmollin-Michod;** centre funéraire

FRIBOURG
Belfaux – 14 h: **M. André Berset-Nuoffer;** église Saint-Etienne
Broc – 14 h 30: **M. Claude Corboz;** église Saint-Othmar
Ependes – 14 h 45: **Mme Dorly Zosso;** église Saint-Etienne
Grolley – 14 h 30: **M. Philippe de Werra;** église
Vuadens – 14 h 30: **Mme Alice-Lilette Déforel-Baumann;** église

NEUCHÂTEL
Boudry – 15 h: **Mme Irmgard Müller;** cimetière
Neuchâtel – 14 h: **M. Aldo Maccabiani;** chapelle du centre funéraire de Beauregard

VALAIS
Chamoson – 17 h: **Mme Anne-Chantal Favre;** église
Sion – 10 h 30: **Mme Alexandrine Micheloud;** église de Saint-Guérin

CARNET DU JOUR

Les avis peuvent être envoyés par e-mail à l'adresse carnets@letemps.ch jusqu'à 17h le jour avant la parution.

Tél. +41 22 575 80 50
E-mail: carnets@letemps.ch

LE TEMPS

LE TEMPS IMPRESSUM

Editeur/Rédaction
Le Temps SA – Avenue du Bouchet 2
CH – 1209 Genève
Tél + 41 22 575 80 50
info@letemps.ch

Conseil d'Administration
Présidence: Abir Oreibi

Direction
Pierre-Adrian Irlé, *directeur exécutif*
Madeleine von Holzen, *rédactrice en chef*
Jean-Christophe Potocki, *produits & technologie*
Olivier Schwarz, finances

Rédactrice en chef
Madeleine von Holzen
Adjoints: Vincent Bourquin
Grégoire Nappey
Assistante et office manager:
Monique Graber Sangiorgio

Chefs d'édition
Nicolas Dufour (web)
Florian Fischbacher (web)
Elise Kerchenbaum (print)
Simon Moreillon (print)
Julien Pralong (resp. web)
Philippe Simon (resp. print)

Chefs de rubrique
International: Aline Jaccottet
Suisse: Nicole Lamon
Economie: Aline Bassin
Opinions & Débats: Romain Clivaz
Culture & Le Temps Week-end: Stéphane Gobbo
Epoque & Société: Célia Héron
Sport: Laurent Favre
Sciences: Sylvie Logean

Iconographie
images@letemps.ch

Rédactrice en chef T Magazine
Rinny Gremaud

La liste complète de tous les services et collaborateurs du Temps SA sur www.letemps.ch/contact/annuaire

Rédaction de Berne
Bundesgasse 8
CH – 3003 Berne
Tél. + 41 22 575 80 50

Rédaction de Lausanne
Rue de la Madeleine 18
CH - 1003 Lausanne
Tél: +41 22 575 80 50

Rédaction de Neuchâtel
Case postale 2645
CH - 2000 Neuchâtel
Tél: +41 22 575 80 50

Rédaction de Sion
Rue des Creusets 16
CH – 1950 Sion
Tél. +41 22 575 80 50

Relation clients
Le Temps SA
Av. du Bouchet 2 - 1209 Genève
Lundi-vendredi
8h00 à 11h30 - 13h30 à 16h30
Tél. 022 539 10 75
E-mail: relationclients@letemps.ch
Tarifs: découvrez nos offres sur www.letemps.ch/abos

Régie publicitaire
Nationale: Anne-Sandrine Backes
Adresse : NZZ one - Route de Lully 5C
CH - 1131 Tolochenaz
Tél. : 021 318 46 60
Email: letemps@nzzone.ch
Régionale: Sébastien Cretton
Le Temps SA - Avenue du Bouchet 2
CH - 1209 Genève
Tél. : 022 575 80 50
Email : publicite@letemps.ch

Impression
CIL, Centre d'Impression Lausanne SA

Tirage diffusé
34 118 exemplaires
(source: tirage contrôlé REMP 2023)

Audience REMP MACH Basic
2024-1 : 86 000 lecteurs

ISSN 1423-3967
No CPPAP: 0413 N 05139

Notre papier journal est produit de manière écologique avec une forte proportion de papier recyclé

Lundi Finance

70 millions

LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL est parvenu à un accord avec le gouvernement nigérien portant sur les revues périodiques de plusieurs programmes d'aide en cours avec le pays du Sahel. L'accord ouvre la porte au versement de plus de 70 millions de dollars. Il doit encore recevoir le feu vert du conseil d'administration du FMI.

JENSEN HUANG

Patron de Nvidia

Le secteur des semi-conducteurs et de l'intelligence artificielle est attendu cette semaine au salon Computex de Taïwan, qui accueillera Jensen Huang comme une star.



1 milliard

EN CORÉE DU SUD, PLUS D'UN MILLIARD DE DOLLARS SONT PERDUS CHAQUE ANNÉE dans des escroqueries aux prêts immobiliers. Le marché locatif fonctionne avec un système unique appelé «jeonse», pour lequel les locataires versent d'importantes cautions, parfois détournées par des escrocs.

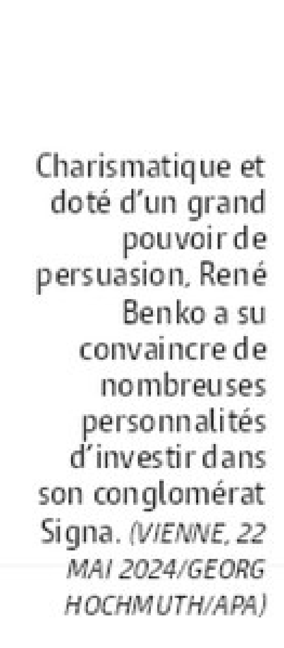
SMI 12 000,86 +1,10%	↑	Dollar/franc	0,9036	↑
		Euro/franc	0,9799	↑
Euro Stoxx 50 4983,67 +0,03%	↑	Euro/dollar	1,0844	↑
		Livre st./franc	1,1502	→
FTSE 100 8277,99 +0,57%	↑	Baril Brent/dollar	81,51	↓
		Once d'or/dollar	2331	↓

Les ramifications suisses de René Benko

FAILLITE Profitant des taux d'intérêt bas, le magnat en faillite de l'immobilier et du commerce de détail a également levé des fonds auprès d'investisseurs helvétiques. Un des créanciers de Signa vient de déposer une demande d'arbitrage à Zurich et à Berne

LASSILA KARUTA

Il s'agit du dernier épisode du feuilleton «René Benko et sa chute». L'émir d'Abu Dhabi, Mohammed ben Zayed al-Nahyane, qui est également le président actuel des Emirats arabes unis, a déposé des demandes d'arbitrage à Zurich et Berne. Le lancement de cette procédure en Suisse était ainsi prévu dans le contrat d'affaires avec Signa. L'investisseur veut récupérer au moins 1,5 milliard d'euros, un montant qu'il aurait prêté à une des nombreuses sociétés de René Benko, le copropriétaire des magasins Globus en faillite, dévoile la *Handelszeitung*. Mais cela ne sera pas chose aisée car l'ex-milliardaire autrichien a construit son empire Signa dans l'opacité la plus totale. Il n'existe pas de chiffres consolidés pour l'ensemble du conglomérat. Et plusieurs procédures judiciaires sont en cours, notamment en Autriche et en Allemagne.



Charismatique et doté d'un grand pouvoir de persuasion, René Benko a su convaincre de nombreuses personnalités d'investir dans son conglomérat Signa. *(VIENNE, 22 MAI 2024/GEORG HOCHMUTH/APA)*

Grand réseau de lobbyistes

Si l'histoire du self-made-man a commencé dans l'immobilier au début des années 2000, son groupe s'est par la suite développé notamment dans le commerce de détail et les médias. Courtisé il y a encore peu par tous ceux qui étaient éblouis par son audace et sa fortune, René Benko – et son entreprise – doit maintenant des milliards d'euros, une dizaine selon les dernières estimations, à de nombreux créanciers dont la liste s'allonge régulièrement. Signa Holding, copropriétaire des grands magasins Globus, a par ailleurs déclaré faillite, tout comme son actionnaire principal, René Benko, et certaines autres filiales. La hausse des taux d'intérêt a notamment précipité cet effondrement, ayant débuté en fin d'année dernière.

Pour permettre la survie d'une partie des activités, les bâtiments dans lesquels Globus opère sont à vendre. L'enseigne de luxe elle-même pourrait être rachetée par l'autre copropriétaire, le thaïlandais Central Group.

Les nombreuses enquêtes menées par des journalistes en Autriche, en Allemagne et en Suisse sont unanimes sur un fait: René Benko, 47 ans, est très doué en réseautage. Ses relations au plus haut niveau politique ou dans le monde des affaires lui ont ouvert de nombreuses portes. En particulier en Autriche et en Allemagne. Décrit comme très charismatique et doté d'un grand pouvoir de persuasion, le Tyrolien a su convaincre de nombreuses personnalités à investir dans sa société.

Selon le magazine alémanique *Bilanz*, l'un des premiers hommes d'affaires à avoir injecté de l'argent dans ce qui deviendra un grand conglomérat immobilier et commercial autrichien est Ernst Tanner. Le président de Lindt & Sprüngli a acquis des actions de Signa Holding en 2013, une transaction qui a octroyé à René Benko une certaine crédibilité dans les milieux d'affaires helvétiques. Si le patron du chocolatier en détenait environ 10% dans les années 2015, à la chute de l'empire fin 2023, il n'en possédait plus que 3%. En revanche, l'entrepreneur thurgovien Arthur Eugster, à la tête d'une entreprise fabriquant des appareils électroménagers pour des marques telles que Jura et Miele, en avait encore 11,5%, relate un article de la *Neue Zürcher Zeitung*

> **Des experts s'interrogent sur la valeur réelle de ces biens immobiliers: les montants inscrits dans les comptes de Signa semblent en partie surévalués**

(NZZ). De nombreux autres investisseurs de taille, à l'instar du milliardaire Klaus-Michael Kühne, président honoraire du groupe de logistique schwytzois Kuehne+Nagel, ont légalement financé l'Autrichien. CH Media relève pour sa part que le groupe Victorinox avait également investi dans une filiale active dans le sport. Une information confirmée par la famille à la tête de l'entreprise.

Rachat des magasins Globus

René Benko étend ses activités en Suisse à partir de 2020. Année où il rachète les grands magasins Globus au géant de la distribution Migros. Celui qui commence sa carrière très jeune en transformant des greniers en appartements de luxe avait cependant ouvert une filiale helvétique bien avant. C'est pour cette dernière que travaille – officiellement – à partir de 2016 Ernst Dieter Berninghaus. Selon une enquête du journal *Tages-Anzeiger*, c'est cet ancien haut cadre de la Migros qui orchestre le rachat de Globus pour Signa. Fait remarquable, les journalistes du quotidien zurichois ont mis la main sur un contrat qui liait Signa et Ernst Dieter Berninghaus alors que ce dernier était encore membre de la direction de la Fédération des coopératives Migros, et avait sous sa supervision Globus. L'ancien chef du département Commerce du géant orange aurait encaissé plus de 5 millions d'euros, entre 2013 et 2015, pour ses activités de conseil auprès de la société du tycoon immobilier en faillite. Cet argent serait passé par l'intermédiaire de la société de sa femme, Aries Partners.

Lors d'une conférence tenue en février 2024, la présidente du conseil d'administration de la Migros, Ursula Nold, a déclaré que le groupe n'était pas au courant de ce mandat de son ex-haut cadre. Un cabinet d'avocats devra élucider si Ernst Dieter Berninghaus a agi conformément au code de conduite en place.

Lors de la vente de Globus pour environ 1 milliard de francs, Migros a confirmé par ailleurs avoir accordé un prêt de 125 millions de francs à Signa. Banque Migros a pour sa part prêté 97 millions de francs dans le cadre d'un crédit syndiqué.

La banque Migros n'est évidemment pas la seule à avoir fait confiance au conglomérat en faillite. Julius Baer semble pour le moment avoir payé le plus lourd tribut en raison d'une créance de plus de 600 millions de francs au groupe autrichien. Ce dernier a en effet occasionné un amortissement de 586 millions et le départ du directeur général Philipp Rickenbacher. La suppression de 250 postes a également été annoncée en février.

A côté de la banque privée zurichoise, des banques cantonales, surtout alémaniques, se sont également positionnées comme pourvoyeuses de fonds pour Signa. Sous la coordination de Credit Suisse, un emprunt syndiqué s'élevant à 550 millions de francs a été accordé à Globus en 2021, indique un article du *Tages-Anzeiger*. Sur une liste de créanciers du groupe Signa, publié en premier par le journal allemand *Bild*, on trouve quelques établissements cantonaux: celui des Grisons, du Valais, d'Obwald, d'Argovie et de Zurich. Bâle n'y figure pas, mais la banque a également financé le groupe autrichien. Cette prise de risque s'explique en partie par l'environnement des taux d'intérêt très bas à ce moment. Ces banques assurent toutes avoir eu des garanties «solides» en contrepartie de leur argent, à savoir les immeubles abritant Globus. Après l'éclatement du groupe, des experts s'interrogent toutefois sur la valeur réelle de ces biens immobiliers: les montants inscrits dans les comptes de Signa semblent en partie surévalués. Ces bâtiments doivent en outre être vendus pour éponger les dettes du conglomérat.

Un homme semble, selon le *Tages-Anzeiger*, avoir joué un rôle clé dans l'octroi des crédits par les banques cantonales suisses: Peter Fanconi, le président de la Banque cantonale des Grisons (GKB).

«Peter Fanconi a établi quelques contacts pour cette affaire», indique le porte-parole du banquier dans l'article. Il réfute cependant l'hypothèse du journal zurichois selon laquelle Peter Fanconi et René Benko ont entretenu une relation autre que professionnelle. Un voyage organisé par l'entrepreneur autrichien pour Peter Fanconi dans un hôtel de luxe italien pour trois nuits aurait par la suite été remboursé par le président de la Banque cantonale des Grisons. Le président a en outre investi à titre personnel dans le groupe Signa, indiquent les recherches du *Tages-Anzeiger*. Une information confirmée également par le principal intéressé.

A la demande de la Banque cantonale des Grisons, le cabinet d'audit EY a mené une enquête sur l'octroi du crédit de plus de 60 millions de francs à Signa. Le cabinet indique que les règles ont été respectées. Les auditeurs considèrent notamment que le rôle du président Peter Fanconi s'est limité à la mise en contact des parties, sans implication subséquente dans les processus décisionnels.

René Benko s'est fait très discret depuis l'annonce de ses déboires. Personne ne sait s'il est vraiment ruiné ou s'il a caché une partie de sa fortune dans une de ses fondations. La justice devra se pencher encore longtemps sur la chute de l'un des conglomérats autrichiens les plus importants. ▬

SEMAINES DE LA BOURSE 31.05.2024

Stoxx Eur. 50 4488.56 0.55% | Dow Jones 38686.32 1.51% | Brut 81.38 -0.67% | €/CHF 0.9793 0.07%

SMI 12000.86 1.10%

GAGNANTS / PERDANTS — Cours du SMI de 31.05.2024

Gagnants			Perdants		
Kühne+Nagel	255.50	+3.95%	Lonza Gr.	486.40	-5.59%
Nestlé NA	95.56	+3.40%	Sika N	272.90	-3.81%
Swiss Re NA	114.70	+2.37%	Geberit NA	550.40	-3.23%
Novartis	93.17	+1.56%	Sonova	284.80	-3.20%
Swisscom	498.20	+1.26%	Partners Gr.	1206.00	-2.23%

SPI 15992.27 0.96%

GAGNANTS / PERDANTS — Cours du SPI de 31.05.2024

Gagnants			Perdants		
Lalique Group	39.60	+30.26%	Arundel NA	0.14	-29.00%
Idorsia	2.59	+20.65%	Lem	1522.00	-11.10%
Kuros Bios.	9.24	+15.50%	MCH Group N	5.10	-9.25%
Wisekey	4.00	+11.11%	Swiss Steel H.	14.90	-8.02%
Feintool Int.	18.50	+6.32%	Georg Fischer	65.20	-7.45%

VALEURS SUISSES

SMI

52 semaines Haut	Bas		cours 31.05. clôture	Var. % s.d'av.
49.99	29.13	ABB NA	49.40	0.16
83.34	61.28	Alcon N	80.34	-2.05
571	409	Geberit NA	550	-3.23
4300	2724	Givaudan	4237	0.28
81.98	54.34	Holcim N	78.78	-1.82
302	235	Kühne+Nagel	256	3.95
89.40	48.28	Logitech NA	89.40	1.22
599	309	Lonza Gr.	486	-5.59
110	89.52	Nestlé NA	95.56	3.40
94.52	79.21	Novartis	93.17	1.56
1326	787	Partners Gr.	1206	-2.23
154	103	Richemont	144	0.49
294	213	Roche Hld.GS	231	0.26
288	207	Sika N	273	-3.81
301	206	Sonova	285	-3.20
667	510	Swiss Life	628	-0.48
117	83.10	Swiss Re NA	115	2.37
579	487	Swisscom	498	1.26
28.62	17.26	UBS Group N	28.49	1.17
493	402	Zurich Ins. Gr.	474	0.79

SPI (sans SMI)

52 semaines Haut	Bas		cours 31.05. clôture	Var. % s.d'av.
37.84	20.72	Accelleron	36.40	-1.99
0.26	0.04	Addex Therap.	0.07	3.47
42.23	27.78	Adecco Gr. NA	34.14	-4.37
128	85.00	Adval Tech	97.00	-
19.05	13.80	Aevis Vict. NA	15.90	3.25
0.77	0.41	Airesis S.A	0.48	-4.95
162	140	Allreal NA	153	2.68
274	175	Also Holding	262	2.95
17.66	7.42	Aluflexpack	15.00	-0.99
4.34	0.92	ams-OSRAM	1.44	4.50
226	165	APG SGA NA	209	5.29
13.52	7.10	Arbonia NA	12.70	-5.22
0.30	0.10	Arundel NA	0.14	-29.00
1.83	1.34	Aryzta NA	1.80	-0.39
12.52	7.00	Ascom NA	8.11	0.37
2.08	1.26	Asmallworld	1.57	1.95
167	98.80	Autoneum H. NA	147	-3.81
45.26	29.00	Avolta	36.56	3.86
95.40	53.95	Bachem H. NA	80.85	-6.48
156	126	Bâloise NA	156	2.03
1886	1215	Barry Callebaut	1566	-2.85
904	830	Baselland. KB	848	-1.17
49.00	32.00	Basilea Pharm.	43.70	-0.46
69.60	60.80	Basler KB PS	64.40	-1.53
49.80	35.35	BB Biotech	39.95	-1.60
479	369	Belimo	419	-4.77
285	244	Bell Food	285	4.60
30.20	17.70	Bellevue Gr.	18.20	-3.45
46.50	39.90	Bergb.Engelb.	41.70	2.96
253	230	Berner KB	238	±0.00
168	122	BKW	142	-0.21
230	173	Bossard	220	-4.36
317	198	Bq. Cant. de G.	292	-0.68
66.50	49.20	Bq. Cant. de J.	62.00	1.64
113	91.35	Bq. Cant. Vaud.	95.05	2.31
414	314	Bucher Ind.	372	-1.98
1815	1610	Bündner KB	1790	0.56
645	436	Burckhardt	603	-4.29
101	83.00	Burkhalter	92.50	-1.07
1080	810	BVZ	985	-2.48
660	396	Bystronic	443	-4.32
40.35	25.00	Calida Holding	31.40	2.95
391	294	Carlo Gavazzi	318	2.91
76.75	60.00	Cembra Money	73.10	2.74
2.84	0.90	CI Com	1.25	-
53.40	41.70	Cicor Technol.	50.60	3.27
15.29	10.77	Clariant	14.40	-4.06
74.10	50.00	Coltene	50.80	-3.05
358	171	Comet	334	-2.91
157	113	Comp. Fin.Tr.	144	-7.10
76.00	33.70	Cosmo Pharma.	70.80	-0.98
93.00	78.00	CPH	90.20	1.58
61.50	42.20	Crealogix	0.00	-
230	154	Dätwyler	186	-4.62
71.55	53.95	DKSH Hold.	61.20	1.16
102	29.46	DocMorris	67.25	4.26
504	385	dormakaba	486	-2.80
270	190	Dottikon	262	-0.57
116	87.50	Edisun Pow.	88.50	-4.84
12.82	8.80	EFG Int.	12.14	-0.82
1040	980	Elma Electronic	0.00	-
964	820	Emmi NA	900	-3.12
781	581	Ems-Chemie	744	-1.33
75.00	59.20	Epic Suisse	72.00	0.84
13.80	0.62	Evolva Hold.	0.90	±0.00
23.90	16.40	Feintool Int.	18.50	6.32
208	166	Flugh. Zürich	192	1.48
1386	957	Forbo Hold. NA	1100	-0.72
17.25	15.70	Fund. Real	16.60	-0.30
78.15	65.10	Galenica NA	74.70	4.04
0.61	0.23	GAM NA	0.28	3.73
72.20	45.64	Georg Fischer	65.20	-7.45
26.20	21.10	Glarner KB N	21.50	0.94
310	242	Grp. Minoteries	250	±0.00
99.80	55.40	Gurit Hold.	59.70	3.65
137	115	Helvetia	121	-5.98
82.00	69.40	HIAG Immo.	73.60	-0.54
15.30	4.00	Highlight	0.00	-
29.00	1.23	Hochdorf	7.70	-1.03
79.20	59.90	Huber+Suhner	76.30	-2.80
4380	3780	Hypo Lenzburg	4180	-0.95
9.75	1.29	Idorsia	2.59	20.65
48.45	25.75	Implenia	34.50	-0.29
18.95	16.25	Ina Invest	18.60	0.54
1476	940	Inficon	1432	-0.69
3150	2245	Interoll	2770	-3.99
130	117	Intershop N	120	-3.38
102	89.60	Investis	96.80	-0.82
144	103	IVF Hartmann	133	3.91
63.40	42.98	Julius Bär NA	54.08	-3.19
211	141	Jungfraubahn	195	-0.10
262	163	Kardex	249	-3.30
0.00	0.00	Kinarus Ther.	0.00	-
20.10	15.00	Klingelnb.	16.50	-1.79
250	154	Komax	163	-2.63
1.99	1.11	Kudelski	1.44	-3.68
9.29	1.25	Kuros Bios.	9.24	15.50
39.80	29.60	Lalique Group	39.60	30.26
83.30	60.50	Landis+Gyr	76.60	0.26
30.80	18.92	lastminute	20.45	-4.44
0.63	0.37	Leclanché NA	0.58	-0.34
2350	1504	Lem	1522	-11.10
45.90	22.90	Leonteq	26.15	0.97
75.00	58.00	Liechten. LB	69.80	2.35
116000	95000	Lindt & Spr.	107200	0.56
11430	9385	Lindt & Spr. PS	10510	-1.22
77.30	67.20	Luzerner KB	68.50	-0.87
5.88	3.50	MCH Group N	5.10	-9.25
135	98.10	Medacta Gr.	123	0.33
99.40	63.50	Medartis	76.50	0.13
26.75	14.40	Medmix	16.82	0.48
53.00	28.90	Meier Tobl.	33.05	3.77
1745	1245	Metall Zug	1345	±0.00
0.23	0.01	Meyer Burger	0.01	-2.86
20.00	10.70	Mikron	18.35	1.94
15.26	12.14	Mobilezone	14.30	2.58
270	233	Mobimo	257	1.18
6.17	3.04	Molecular Partn.	3.40	0.29
19.90	9.68	Montana A.	19.60	0.93
11.45	3.83	Newron Pharma	10.00	5.04
39.10	32.40	Novavest Real Est.	33.50	-0.30
0.09	0.00	ObsEva	0.00	-
5.09	3.30	OC Oerlikon NA	5.01	0.10
6.70	3.80	Orascom Dev.	4.14	-2.59
83.60	69.00	Orell Füssli	77.20	±0.00
78.70	60.10	Orior	61.60	-3.90
15.10	7.50	Peach Prop.	8.64	-6.19
87.00	50.00	Perrot Duval	57.00	±0.00
536	342	Phoenix Mec.	493	-3.71
78.00	35.45	Pierer Mob.	37.00	-0.94
319	292	Plazza	298	-0.33
34.60	14.11	PolyPeptide	33.40	4.54
76.80	63.00	Private Equity	75.60	2.16
121	97.45	PSP	113	1.16
4.89	1.15	Relief Therap.	1.27	0.80
138	74.10	Rieter	131	-3.81
314	229	Roche I	253	0.32
58.80	48.80	Romande Energie	57.00	-1.72
32.80	22.70	Sandoz	32.06	0.12
14.62	7.14	Santhera Pha.	9.87	5.45
237	171	Schindler N	228	-3.39
243	176	Schindler PS	234	-3.15
28.00	21.00	Schlatter Hold.	28.00	3.70
709	404	Schweiter Tech.	448	-3.14
4950	3440	Schweizer NB	3960	-0.25
98.60	57.50	Sensirion	75.30	4.01
96.00	82.50	SF Urban Prop. N	93.00	±0.00
130	88.90	SFS Group	122	-4.98
88.34	69.62	SGS	84.00	-1.06
11.00	3.50	SHL Telemed.	5.20	3.17
950	655	Siegfried	899	1.70
26.06	17.10	SIG Group	18.73	-1.78
86.60	65.00	SKAN Group	80.50	-0.62
19.29	14.00	SoftwareONE	17.20	0.35
1.06	0.01	Spexis	0.06	4.75
520	431	St. Galler KB	434	±0.00
36.28	26.38	Stadler Rail	27.55	0.18
63.00	44.60	StarragTornos	51.00	-0.97
152	97.00	Straumann	117	-0.85
123	72.30	Sulzer NA	123	1.49
292	188	Swatch Group I	193	0.84
55.20	36.40	Swatch N Gr.	37.60	1.90
91.75	75.40	Swiss Pr. Site	83.30	-0.66
29.06	12.37	Swiss Steel H.	14.90	-8.02
279	158	Swissquote	275	-0.65
0.02	0.00	Talenthouse	0.00	-
392	251	Tecan	319	-2.50
89.68	53.05	Temenos NA	58.00	1.22
130	117	Thurgau. KB PS	128	-0.39
159	81.70	TX Group	159	3.12
124	72.50	u-blox Holding	95.70	-0.42
111	91.20	Valiant Hld.	103	0.19
41.00	33.30	Varia US Prop.	35.00	-5.15
502	309	VAT Group N	487	-1.26
457	413	Vaudoise	435	-0.46
48.00	30.45	Vetropack N	31.50	-3.52
715	550	Villars	0.00	-
60.00	47.55	Vontobel	53.90	-1.46
97.60	80.40	VP Bank	82.40	-0.96
114	77.10	VZ Holding	112	0.72
80.50	52.00	V-ZUG	52.20	-4.04
118	107	Walliser KB	116	0.87
2060	1755	Warteck Invest	1765	-1.67
9.56	2.80	Wisekey	4.00	11.11
51.40	31.40	XLife Sciences	33.00	1.54
409	244	Ypsomed	382	-1.29
78.70	45.20	Zehnder Gr.	60.80	-1.30
28.60	23.80	Züblin Immob.	25.80	0.78
1915	1480	Zug Estates	1775	4.72
8580	7420	Zuger KB	8300	-0.95
180	112	Zwahlen&Mayr I	158	-

INDICES BOURSIERS (Semaines d'avant)

(Nikkei-Index=©Nihon Keizai Shimbun)

Indice	Valeur	Var.
S&P UK (UK)	1677.71	-0.69%
DAX (DE)	18497.94	-1.05%
SMI (CH)	12000.86	0.58%
RTS (RU)	1125.68	-5.85%
S&P TSX (CA)	22269.12	-0.23%
HANG SENG (HK)	18088.70	-2.70%
DOW JONES (US)	38686.32	-0.97%
NASDAQ	16735.02	-0.01%
CAC 40 (FR)	7992.87	-1.26%
NIKKEI (JP)	38487.90	-0.41%
BOVESPA (BR)	122052.84	-2.27%
S&P SOUTH AFRICA (ZAR)	3574.12	-1.42%
STRAITS TIMES (SG)	3336.59	0.54%

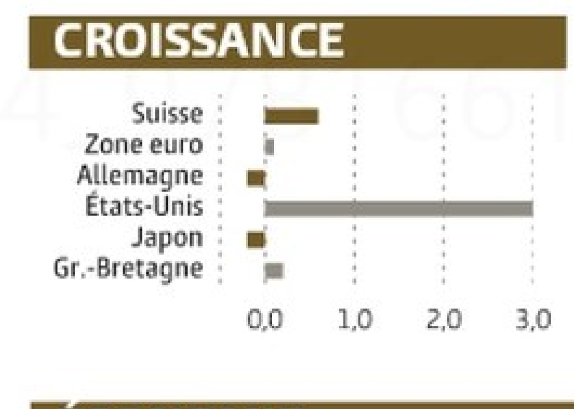
AEX (NL)	903.61	-1.27%	OMX (SE)	990.84	-0.85%
All Ordinaries (AU)	7970.80	-0.36%	OMXC 20 (DK)	2769.27	0.07%
ATX (AT)	3688.37	-1.57%	S&P 500 (US)	5277.51	0.18%
Euro Stoxx 50 (CH)	4983.67	-1.03%	SET Index (TH)	1345.66	-1.38%
IBEX 35 (ES)	11322.00	0.68%	SSE 180 (CH)	7865.35	-0.28%
Kospi (KR)	2636.52	-1.90%	Stoxx Europe 600 (CH)	518.17	-0.46%
Nasdaq 100 (US)	18536.65	-0.47%	Stoxx Singap. 20 (CH)	1914.81	0.17%
OBX (NO)	1349.02	1.12%	Taiwan Weighted (TW)	21174.22	-1.81%

ACTIONS NON COTÉES

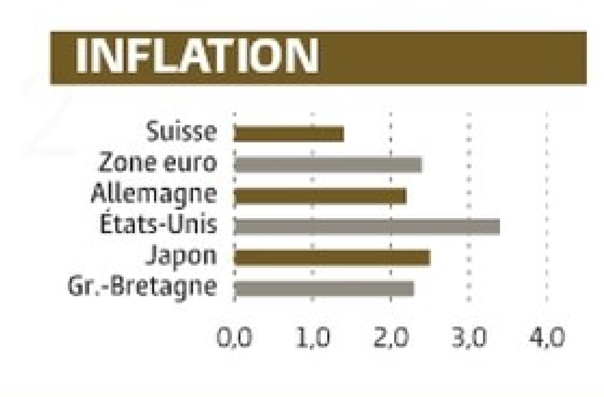
Titre	Demande	Offre
acrevis Bank N	1410	1440
Alpha Rheintal Bank	650,00	670,00
Arosa Bergbahnen	104,00	114,00
Auto AG Rothenburg	452,00	461,00
Aventron	11,80	12,10
Bad Schinznach	1960	2000
CKW	375,00	380,00
Bank Leerau	410,00	-
Bank SLM N	1900	1925
BBO Bank Brienz-Oberhasli	175,00	194,00
Beau-Rivage Palace SA	240,00	245,00
Bernerland Bank	460,00	462,00
Biene-Bank im Rheintal	253,00	472,00
Caran d'Ache, Genève B	28000	-
Casino de Montreux	1860	2000
Cendres+Métaux, Biel	5600	5670
Cham Group	490,00	495,00
Chemholding N	16600	-
Clientis Bank Aareland N	1750	2055
Clientis Bank Oberuzwil	800,00	-
Clientis EB Entlebucher	224,00	-
Clientis Sparkasse Oftringen	2060	2110
Congress Centre Kursaal	306,00	325,00
Crédit Mutuel de la Vallée	68,00	-
Dolder Hotel, Zürich	1775	1900
Energ Elec du Simplon E.E.S.	700,00	790,00
Energie Zürichsee	1720	1780
Eniwa	1050	1170
Ersparniskasse Affoltern	2100	2450
Espace Real Estate	168,50	170,00
EW Jona-Rapperswil, Jona	5300	5350
Gondrand N	160,00	185,00
Griesser	813,00	820,00
Griston Holding	2750	2900
Holdigaz, Vevey	141,00	142,80
Immobiliare Pharmapark N	2750	2995
Konkordia N	7320	8500
Lagerhäuser der Centrals.	20750	24950
Loeb	230,00	243,00
Montana Tech N	5,00	6,00
Montreux-Berner Oberl. Bahn	5,50	6,50
Neue Zürcher Zeitung	5190	5200
Parking des Alpes	30,00	50,00
Plaston Holding	3175	3400
Ports Francs et Entrepôts de G	950,00	-
Reussegg N	83,00	684,00
Repower N	169,10	173,00
sitEx Properties	-	132,00
Spar + Leihkasse Gürbetal N	4650	4900
Spar- und Leihkasse Buch.	7560	7700
Spar- und Leihkasse Frutigen	2430	2480
Spar+Leihkasse Riggisberg	6705	7200
SSE Holding N	4060	4120
Stadtcasino Baden	460,00	480,00
Survretta-Haus	26050	30000
Thermalbad Zurzach N	274,00	278,00
Toggenburg Bergbahnen N	251,00	260,00
Usines Metallurgiques de V.	5305	5750
Weleda	4040	4100
Welinvest, Basel	3120	3250
Weiss & Appetito	318,50	333,00
WWZ N	961,00	980,00
Zermatt Bergbahnen	463,00	465,00

Source Berner KB, Lienhardt & Partner PB

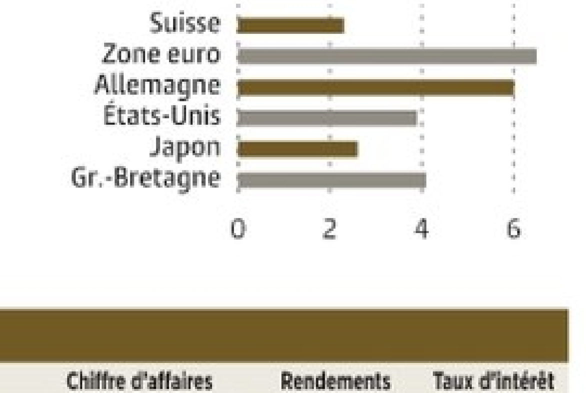
CROISSANCE



INFLATION



CHÔMAGE



ÉCONOMIE

Pays	Croissance du PIB* dernier	Croissance du PIB* Forecast	Production industrielle*	Chômage **	Inflation** dernier	Inflation** Forecast	Chiffre d'affaires du commerce de détail*	Rendements obligations d'État	Taux d'intérêt Réel
Suisse	0,60 (12.23)	2,80 (07.24)	-3,10 (03.24)	2,30 (04.24)	1,40 (04.24)	2,10 (07.24)	-1,80 (04.24)	0,78 (05.24)	-0,62 (12.23)
Zone euro	0,10 (03.24)	3,60 (07.24)	-1,00 (03.24)	6,50 (03.24)	2,40 (04.24)	2,90 (07.24)	-7,80 (03.24)	2,65 (05.24)	0,25 (03.24)
Allemagne	-0,20 (03.24)	3,00 (07.24)	-3,30 (03.24)	6,00 (04.24)	2,20 (04.24)	2,70 (07.24)	-3,30 (04.24)	2,59 (05.24)	0,38 (03.24)
France	1,10 (03.24)	3,30 (07.24)	0,68 (03.24)	7,50 (12.23)	2,20 (04.24)	2,70 (07.24)	-7,50 (03.24)	3,06 (05.24)	0,86 (03.24)
Gr.-Bretagne	0,20 (03.24)	3,60 (07.24)	0,50 (03.24)	4,10 (03.24)	2,30 (04.24)	2,90 (07.24)	1,10 (04.24)	4,36 (05.24)	2,06 (03.24)
Italie	0,60 (03.24)	3,60 (07.24)	-3,50 (03.24)	7,20 (03.24)	0,80 (04.24)	2,60 (07.24)	-9,60 (03.24)	3,89 (05.24)	3,09 (03.24)
Japon	-0,20 (03.24)	3,60 (07.24)	-6,20 (03.24)	2,60 (03.24)	2,50 (04.24)	2,60 (07.24)	0,90 (04.24)	1,00 (05.24)	-1,50 (03.24)
États-Unis	3,00 (03.24)	4,30 (07.24)	-0,40 (04.24)	3,90 (04.24)	3,40 (04.24)	4,80 (07.24)	2,20 (04.24)	4,48 (05.24)	1,08 (03.24)

Chiffres en pourcentage, * trimestriels sur une base annuelle ** mensuels sur une base annuelle

Suisse 10 ans Bonds 0.78 ±0.00

Allemagne 10 ans Bonds 2.639 +0.05

Gr.-Bretagne 10 ans Bonds 4.403 +0.044

États-Unis 10 ans Bonds 4.4921 +0.017

OBLIGATIONS

OBLIGATIONS SUISSES

Confédération

Nom	Taux d'intérêt	Échéance	dernier cours	% debut de l'année	volume échangé
Conféd.	1.5	24.07.25	100.45	0.248	1250000
Conféd.	3.5	08.04.33	123.93	0.322	0
Conféd.	0	22.06.29	95.30	0.688	75000
Conféd.	1.25	28.05.26	100.40	0.456	89000
Conféd.	2	25.06.64	155.00	3.691	0
Conféd.	2.5	08.03.36	120.90	0.469	0
Conféd.	1.25	27.06.37	104.52	3.898	100000
Conféd.	0	26.06.34	92.00	1.898	0
Conféd.	0.25	23.06.35	93.62	3.165	195000
Conféd.	0.5	27.05.30	97.22	1.649	200000
Conféd.	0.5	24.05.55	93.00	8.824	0
Conféd.	1.25	28.06.43	108.42	3.498	0
Conféd.	3.25	27.06.27	106.69	1.587	0
Conféd.	4	08.04.28	110.98	2.108	110000
Conféd.	0.5	30.05.58	94.49	7.363	0
Conféd.	1.5	30.04.42	111.79	4.101	350000
Conféd.	4	06.01.49	169.75	5.247	115000
Conféd.	2.25	22.06.31	108.59	3.518	100000
Conféd.	0	24.07.39	88.50	3.405	0

Cantons, Villes et Communes

Nom	Taux d'intérêt	Échéance	dernier cours	% debut de l'année	volume échangé
Bern, Stadt	1.625	01.11.24	100.21	0.13	0
Genf, Kanton	1.5	28.05.27	101.15	0.25	0
Kanton Bern	1.2	22.04.39	99.80	0.00	0
Kanton Bern	2.25	20.04.26	102.25	0.39	0
Lugano, Stadt	0.625	01.09.25	98.97	0.22	0
St. Gallen, Stadt	1.25	08.03.27	100.10	0.00	0
Zürich, Stadt	1.35	24.03.45	101.65	0.00	0

Banques cantonales

Nom	Taux d'intérêt	Échéance	dernier cours	% debut de l'année	volume échangé
Bank Julius Bär	2.375	04.04.31	100.75	0.00	40000
Cembra Money Bank	2.215	05.02.30	100.50	0.00	0
Cembra Money Bank	0.152	14.10.26	96.75	0.89	10000
Migrosbank	2.5	26.09.33	105.15	1.545	0
Migrosbank	2.25	26.09.28	101.65	1.692	0
UBS Group AG	0.375	24.08.29	93.20	0.27	0
Valiant Bank	1.55	23.04.32	99.55	0.00	0

Etabl. de prêts hypotécaires

Nom	Taux d'intérêt	Échéance	dernier cours	% debut de l'année	volume échangé
Pfandbriefbank	0.75	28.11.34	93.50	0.38	0
Pfandbriefbank	2.625	14.02.31	108.45	0.212	0
Pfandbriefbank	0.375	26.01.26	98.13	0.14	5000
Pfandbriefbank	0	25.02.28	95.18	0.14	0
Pfandbriefzentrale	1.5	23.06.36	100.85	0.00	0
Pfandbriefzentrale	0.375	14.02.25	99.23	0.53	0
Pfandbriefzentrale	1.625	07.04.26	100.20	0.398	20000
Pfandbriefzentrale	0.125	02.12.24	99.31	0.60	55000
Pfandbriefzentrale	1.375	16.04.25	99.95	0.10	0

Centrales d'émissions

Nom	Taux d'intérêt	Échéance	dernier cours	% debut de l'année	volume échangé
EGW	1.25	15.06.27	100.25	1.98	0
EGW	0.75	24.09.24	99.33	0.131	0
EGW	1.125	24.09.29	99.20	0.51	0
EGW	0.125	27.05.25	98.77	0.39	0
EGW	0.77	16.05.33	96.30	0.00	0
EGW	0.3	25.11.39	89.35	0.00	0

Sociétés financières

Nom	Taux d'intérêt	Échéance	dernier cours	% debut de l'année	volume échangé
Allreal Holding AG	0.6	15.07.30	92.85	0.43	0
Allreal Holding AG	0.4	26.09.29	92.00	0.11	15000
Mobimo Holding AG	0.25	19.03.27	95.55	0.00	0
Swiss Prime Site Finance AG	1.8	01.03.30	99.20	0.00	350000
Swiss Prime Site Finance AG	0.375	30.09.31	88.95	1.057	35000
Swiss Prime Site Finance AG	0.375	11.02.28	95.30	0.63	0
Swiss Prime Site Finance AG	0.5	03.11.25	98.14	0.112	10000
Zug Estates	0.75	17.04.29	93.65	1.161	210000

Energie

Nom	Taux d'intérêt	Échéance	dernier cours	% debut de l'année	volume échangé
Alpiq Holding AG	1.625	30.05.25	99.76	0.05	250000
Alpiq Holding AG	1.75	24.06.26	99.45	0.45	50000
Axpo Holding AG	0.25	04.02.25	99.06	0.71	0
Axpo Holding AG	3.125	26.02.25	101.07	0.384	0
Axpo Holding AG	2	15.09.26	100.40	0.545	0
Grande Dixence	1.125	04.07.24	99.94	0.44	0
Nant de Drance	1.75	18.07.24	100.01	0.11	0
Swissgrid AG	1.625	30.01.25	100.10	0.02	0

Industrie

Nom	Taux d'intérêt	Échéance	dernier cours	% debut de l'année	volume échangé
Barry Callebaut	1.95	24.01.28	100.45	0.00	55000
Barry Callebaut	2.3	23.01.32	100.65	0.00	0
Bobst Group SA	2.545	31.01.29	101.25	0.00	0
Clariant AG	2.75	28.03.31	102.50	0.00	320000
Clariant AG	2.375	30.03.27	100.70	0.00	0
dormakaba Finance	3.757	14.10.27	105.15	0.614	0
Givaudan SA	0.375	07.06.30	93.25	0.054	0
GZO AG	1.875	12.06.24	37.75	2.007	0
Holcim Ltd	1	11.12.24	99.65	0.37	0
Kudelski	1.5	27.09.24	88.20	23.41	20000
Lonza Swiss Finanz AG	2.1	12.09.29	100.70	1.804	90000
OC Oerlikon Corporation AG	0.375	27.11.25	97.30	0.57	25000
Roche Kapitalmarkt	1.75	15.09.33	100.90	2.887	25000
Sandoz Group AG	2.125	17.11.26	101.05	0.834	0
SGS AG	2.3	17.11.31	103.70	1.426	0
TEMENOS	1.5	28.11.25	98.14	1.069	0
TEMENOS	2.85	11.10.28	97.00	5.55	210000

OBLIGATIONS ÉTRANGÈRES

Etats et Municipalités

Nom	Taux d'intérêt	Échéance	dernier cours	% debut de l'année	volume échangé
Auckland Council	1.66	18.10.27	101.20	0.049	0
Auckland Council	1.56	30.11.29	101.05	0.834	0
New Brunswick	0.25	19.01.29	94.70	0.105	20000
New Brunswick	0.2	07.11.31	90.90	0.165	0
Ontario	0.05	12.05.33	87.10	3.061	0
Province of Quebec	1.368	26.04.34	99.60	0.00	0
Province of Quebec	0.03	18.06.31	90.15	1.314	0
Province of Quebec	0.75	21.11.24	99.64	0.35	0

Transports

Nom	Taux d'intérêt	Échéance	dernier cours	% debut de l'année	volume échangé
Hyunday Capital Services	0.26	11.02.25	99.08	0.96	20000
Hyunday Capital Services	2.748	11.05.26	101.75	0.683	0
Hyunday Capital Services	3.033	01.02.28	103.90	0.288	0
Hyunday Capital Services	1.158	14.06.24	99.99	0.22	330000
Hyunday Capital Services	1.878	14.06.27	100.05	0.744	65000
Korea Railroad Corp	0	19.11.24	99.32	0.95	0
SNCFM	0.227	18.06.30	92.55	1.122	55000

Emprunts supranationaux

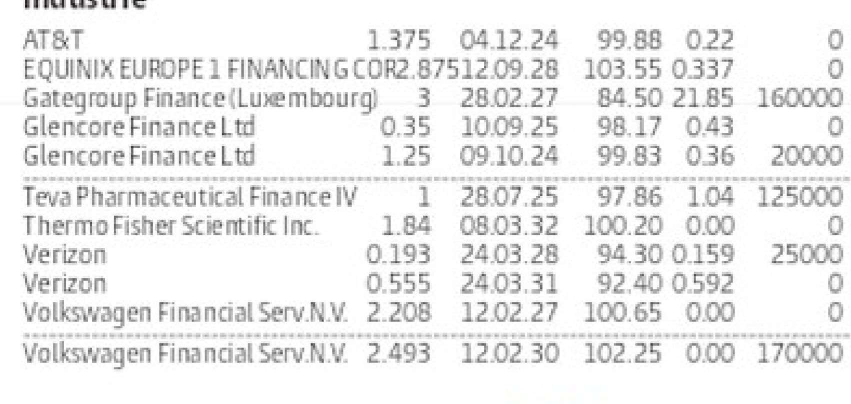
Nom	Taux d'intérêt	Échéance	dernier cours	% debut de l'année	volume échangé
CABEI	0.17	29.09.31	87.40	0.114	0
Corporacion Andina de Fomento	0.7	04.09.25	98.56	0.57	0
Corporacion Andina de Fomento	0.5	26.02.26	97.95	0.67	0
Corporacion Andina de Fomento	0.45	24.02.27	96.45	0.63	0
EIB	1.5	02.08.24	100.00	0.10	0
EIB	1.625	04.02.25	100.21	0.308	0

Banques et sociétés financières

Nom	Taux d'intérêt	Échéance	dernier cours	% debut de l'année	volume échangé
Banco Santander S.A.	0.31	09.06.28	94.55	0.32	250000
Banco Santander S.A.	2.395	16.02.29	101.70	0.00	0
Bank of America	0.423	23.11.29	93.30	0.32	20000
BPCE	2.045	15.03.32	99.95	0.00	0
BPCE	2.288	15.03.29	101.15	0.00	0
CAIXABANK	2.175	19.03.30	100.85	0.00	0
Canadian Imperial Bank of Com	0.05	15.10.26	96.40	0.47	0
Credit Agricole S.A.	2.507	27.04.27	102.15	0.536	0
Deutsche Bank	0.8	07.02.25	99.43	0.76	0
Goldman Sachs Group Inc.	0.4	11.05.28	94.95	0.80	110000
HSBC Holdings PLC	0.813	03.11.31	91.25	0.109	0
HSBC Holdings PLC	1.805	01.06.26	99.90	0.05	0
Macquarie Group Limited	1.285	11.09.29	97.70	0.26	15000
Macquarie Group Limited	0.395	20.07.28	94.80	0.58	0
Münchener Hypo	0.1	17.12.25	97.55	0.62	0
National Australia Bank	2.201	12.04.29	102.80	1.296	0
New York Life Funding	0.125	11.09.29	92.25	0.054	15000
Scotiabank	0.303	30.07.31	89.95	0.443	20000
Svenska Handelsbanken AB	1.25	24.05.27	99.00	0.05	0
SWEDBANK AB (publ)	2.772	13.06.28	103.75	1.17	0
Toronto-Dominion Bank	2.203	31.01.28	101.70	0.245	0
Wells Fargo	1.125	26.05.28	97.90	1.35	0

Industrie

Nom	Taux d'intérêt	Échéance	dernier cours	% debut de l'année	volume échangé
AT&T	1.375	04.12.24	99.88	0.22	0
EQUINIX EUROPE 1 FINANCING COR	2.875	12.09.28	103.55	0.337	0
Gategroup Finance (Luxembourg)	3	28.02.27	84.50	21.85	160000
Glencore Finance Ltd	0.35	10.09.25	98.17	0.43	0
Glencore Finance Ltd	1.25	09.10.24	99.83	0.36	20000
Teva Pharmaceutical Finance IV	1	28.07.25	97.86	1.04	125000
Thermo Fisher Scientific Inc.	1.84	08.03.32	100.20	0.00	0
Verizon	0.193	24.03.28	94.30	0.159	25000
Verizon	0.555	24.03.31	92.40	0.592	0
Volkswagen Financial Serv.N.V.	2.208	12.02.27	100.65	0.00	0
Volkswagen Financial Serv.N.V.	2.493	12.02.30	102.25	0.00	170000



EXPLICATIONS: les prix des actions et des obligations de la bourse suisse ; * = dernier prix mentionné ; **GS** = bons de participation ; **I** = actions au porteur ; **NA** = actions nominatives ; **PS** = bons de participation ; **le bas/haut sur 52 semaines** se réfère uniquement aux transactions boursières.

cours 31.05.2024 / 22.16 h CE(S)T cours sans garantie. Source Infront



CARLO LOMBARDINI
AVOCAT AU BARREAU DE GENÈVE, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Un œil sur la place

Travailler sans autorisation, un jeu dangereux en finance

L'exercice d'une activité dans le domaine financier sans autorisation peut conduire à d'importantes difficultés d'ordre juridique avec (1) la FINMA, d'abord, en sa qualité d'autorité de surveillance, et (2) le Département fédéral des finances, ensuite, en tant qu'autorité de poursuite pénale.

Compte tenu de l'extension toujours plus grande du cercle des activités soumises à autorisation, les personnes potentiellement concernées doivent être prudentes. La jurisprudence considère que l'administré, qui a une activité qui concerne le secteur financier, doit s'attendre à l'existence d'une intervention de l'Etat et à la présence d'une réglementation.

Les cas de figure visés sont multiples. On mentionnera d'abord les contentieux réguliers en matière d'acceptations de dépôts du public, activité réservée aux banques et aux maisons de titres et interdite aux autres intervenants. La Finma recherche et appréhende ces derniers (1) qui colportent des investissements au mieux baroques, au pire malhonnêtes, et (2) qui rassurent des investisseurs crédules en leur promettant qu'ils pourront, d'une façon ou d'une autre, récupérer leur mise.

Une autre source de dangers est l'exercice de l'activité d'intermédiaire financier au sens de la loi sur le blanchiment d'argent (LBA). Il ne s'agit pas tant des intermédiaires financiers autorisés par la Finma (art. 2 al. 2 LBA), mais de ceux visés à l'art. 2 al. 3 LBA, soit tous ceux qui, «à titre professionnel, acceptent, gardent en dépôt ou aident à placer ou à transférer des valeurs patrimoniales appartenant à des tiers».

Cette notion, floue, recouvre une vaste catégorie d'acteurs hétéroclites, lesquels, par exemple, (1) se livrent au négoce de matières premières (il a fallu récemment au Tribunal pénal fédéral un raisonnement d'une dizaine de pages pour décider que le sucre était une matière première), (2) octroient des crédits (alors même que de telles opérations ne concernent pas «des valeurs patrimoniales appartenant à des tiers») ou (3) administrent des sociétés de domicile, ce qui peut poser des difficultés, par exemple, à des family offices.

Obtenir l'aval de la Finma

Le développement de toutes sortes de projets dans le domaine des cryptomonnaies a donné lieu à de nombreuses initiatives entrepreneuriales qui violaient les règles que nous venons d'évoquer, tant dans le domaine de l'acceptation des dépôts du public qu'en matière de LBA.

Pour éviter des risques, il est recommandé à l'administré qui estime ne pas avoir besoin d'une autorisation (1) de contacter la Finma avant de commencer à exercer son activité et (2) de s'assurer que sa compréhension corresponde bien à celle de l'autorité. C'est la Finma qui décide si une activité sujette à autorisation est exercée; pour que l'administré puisse se prévaloir d'une assurance que lui aurait donnée la Finma, il doit avoir été totalement transparent et exhaustif (1) dans les informations qu'il a fournies à l'autorité et (2) dans les demandes qu'il a formulées. L'autorité doit se prononcer et non pas simplement rester silencieuse.

> «Etre examiné par un chargé d'enquête de la Finma est toujours coûteux et souvent désagréable»

Si la Finma identifie un acteur qui exerce une activité potentiellement non autorisée, elle va lui soumettre un questionnaire et peut nommer un chargé d'enquête pour comprendre la situation (art. 36 LFinma). Le chargé d'enquête dispose d'un pouvoir étendu d'investigation. Etre examiné par un chargé d'enquête est toujours coûteux et souvent désagréable.

Possible dissolution

La Finma ordonne la mise en liquidation et la dissolution de la personne morale qui exerce une activité sans avoir l'autorisation nécessaire. Il est très difficile de concevoir que la Finma octroie l'autorisation requise si l'administré a été pris la main dans le sac. L'intervention de la Finma, et la constatation que l'activité déployée était illicite, peut également avoir des conséquences de droit civil sur la validité des conventions conclues par la société concernée.

Enfin, un risque pénal existe du fait de la violation de l'art. 44 LFinma, infraction qui peut être perpétrée également par négligence et dont la poursuite incombe au Département fédéral des finances. Peu importe qu'en pratique aucun créancier de l'acteur non réglementé n'ait perdu de l'argent ou que celui-ci n'ait pas agi avec un dessein d'enrichissement en soi illégitime. Il n'est pas nécessaire de mettre en danger des tiers, créanciers ou investisseurs pour que l'infraction soit réalisée.

En présence d'une infraction pénale, le produit de l'infraction peut être confisqué ou, s'il n'est plus disponible, une créance compensatrice peut être prononcée pour éviter qu'une activité illégale ne se révèle être profitable. De fines questions existent quant à savoir si c'est le revenu brut réalisé qui doit être confisqué ou si l'on peut tenir compte des dépenses effectuées pour acquérir ce revenu.

La solitude de l'avocat

Le juriste est régulièrement confronté à des clients qui ne sont pas enthousiastes à l'idée que leurs projets entrepreneuriaux soient plus compliqués et moins profitables de par la nécessité d'obtenir une autorisation. La plus grande prudence est de mise avant de conseiller aux clients une approche agressive. Peuvent en effet être visés par une procédure pénale pour violation de l'art. 44 LFinma non seulement les auteurs directs de l'infraction mais également tous ceux qui interviennent dans le comportement susceptible de violer la loi en fournissant une contribution à l'auteur. Cela peut être notamment le cas de l'avocat (1) qui donne un conseil à son client pour lui permettre d'échapper à la réglementation mais (2) qui se trompe dans son analyse.

Le thème a récemment été indirectement évoqué dans un arrêt du TPF où une personne physique soutenait que l'activité dans le domaine des cryptomonnaies de la société dont elle était administratrice n'était pas soumise à la réglementation anti-blanchiment compte tenu de l'avis de son conseil, un spécialiste en la matière bien connu des autorités fédérales (TPF, 2 décembre 2021, SK.2021.17, cons. 2.3.7.1).

Le client a été condamné pour violation de l'art. 44 al. 1 LFinma. On ignore si l'avocat, dont le conseil a conduit son client devant le TPF, a été inquiété mais il a dû certainement affronter un long moment de solitude en voyant les conséquences de ses conseils sur celui qui s'était fié à lui. ▬



NICOLAS MOUGEOT
HEAD OF INVESTMENT STRATEGY & SUSTAINABILITY, INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT

Au cœur des marchés

Que la baisse commence!

En 2022, les banques centrales ont dû faire face à un environnement économique très inflationniste causé par des politiques fiscales accommodantes, l'interruption des chaînes d'approvisionnement post-covid et la crise énergétique. Ces effets néfastes tendant maintenant à s'estomper, l'inflation revient à des niveaux plus proches des cibles des banques centrales, qui devraient commencer à baisser leurs taux directeurs.

Grâce à une inflation sous les 2%, la BNS a ouvert le bal de la baisse des taux en mars, prenant par surprise la plupart des économistes. L'inflation restant au-dessus du seuil critique des 2% aux Etats-Unis et en Europe, la Fed ou la BCE pourront-elles suivre leur homologue helvétique?

Plus délicat pour la Fed

Après avoir dépassé les 10% fin 2022, l'inflation dans la zone euro est revenue à 2,5%. La présidente de la BCE, Christine Lagarde, a donc récemment répété qu'elle était prête à baisser son taux directeur de 0,25% dès le 6 juin pour l'amener à 3,75% contre 4% aujourd'hui. Elle pourrait même le baisser de nouveau de 0,25% en juillet si l'inflation continuait de reculer puis ramener le taux directeur de la BCE proche des 3% d'ici à la fin de l'année.

La Réserve fédérale américaine est dans une situation plus délicate pour trois raisons. Premièrement, l'inflation (CPI) a certes baissé mais stagne malgré tout au-dessus des 3%. Deuxièmement, la croissance reste forte aux Etats-Unis et troisièmement, une baisse de taux cette année pourrait être interprétée comme un cadeau au président Biden juste avant les élections. Les marchés financiers qui, en janvier, anticipaient sept coupes de taux cette année, n'en voient plus qu'une seule aujourd'hui. La Fed devrait néanmoins pouvoir couper deux ou trois fois en 2024, tout en évitant d'agir en novembre lors des élections.

Valeur locative à l'américaine

L'équation est d'autant plus complexe aux Etats-Unis qu'une grande partie de l'inflation actuelle est attribuée à l'inflation du coût du logement qui est mesuré par ce qu'on appelle l'Owners' Equivalent Rent : chaque mois, des agents du Bureau of Labor Statistics contactent des Américains propriétaires de leur logement pour leur demander une estimation de la valeur de location de leur bien immobilier. L'inflation communiquée à la Fed est donc fondée sur une méthode archaïque et potentiellement imprécise. Une anomalie à l'ère de l'intelligence artificielle alors que tout un chacun peut librement obtenir des données sur les prix de l'immobilier sur internet.

A quoi doit-on s'attendre en Suisse? La BNS a déjà baissé son taux directeur de 0,25% à 1,5% en mars et, au vu de l'inflation contrôlée en Suisse, elle devrait baisser son taux encore une fois cette année. Les paris restent ouverts quant à la date, les marchés financiers estimant à 50% la probabilité qu'une baisse intervienne le 20 juin. L'époque des taux négatifs paraît loin. Les détenteurs d'hypothèques, tout comme les entreprises, rêvent probablement que la BNS continue de baisser ses taux afin de bénéficier de financements à bon marché. En visant un taux directeur positif et proche de l'inflation, la BNS pourrait néanmoins contenter tout le monde.

Fête de l'obligataire

En effet, d'une part, le coût de financement en Suisse reste bien inférieur à celui des autres pays développés et ne devrait pas constituer un frein à l'investissement. D'autre part, les taux négatifs ne sont pas une sinécure pour les investisseurs, notamment les caisses de prévoyance. Celles-ci ont par exemple été contraintes de délaisser les obligations à rendement négatif et d'accroître leur prise de risque.

Quelles sont les conséquences de la baisse annoncée des taux? Les investisseurs en obligations pourraient enfin être à la fête après deux années particulièrement difficiles. En effet, les obligations apparaissent aujourd'hui comme un investissement relativement attractif car leurs rendements à terme, notamment en dollar ou en euro, pourraient augmenter dans les mois qui viennent, à mesure que les banques centrales ajustent leurs taux directeurs à la baisse. ▬

SUR LE WEB

Retrouvez en semaine l'actualité du monde de la finance sur Letemps.ch/economie

«La durabilité est la colonne vertébrale de Reitzel»

ALIMENTATION L'entreprise basée à Aigle a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires record. Le directeur général, Olivier Camille, explique comment la société familiale s'efforce de rendre pérenne la filière du cornichon en Suisse

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXANDRE BEUCHAT
@beuchat_a

Fondée en 1909, l'entreprise Reitzel est une véritable institution dans le Chablais. L'usine historique d'Aigle (VD) est la seule et dernière conserverie de produits vinaigrés en Suisse. Il y a quelques années, le spécialiste des pickles a relancé une production locale de cornichons et concombres, qui était moribonde. Fondée en 2017, la marque Hugo, issue de l'agriculture suisse, incarne ces nouvelles ambitions.

INTERVIEW

En poste depuis 2022, le directeur général, Olivier Camille, 48 ans, a repris le flambeau des mains de son oncle Bernard Poupon, désormais président du conseil d'administration. Le Franco-Suisse a reçu *Le Temps* au siège de l'entreprise à Aigle. Il explique comment l'entreprise, qui emploie 545 personnes, dont 127 à Aigle, a décidé de conduire la transition écologique du pickles. Si la marche des affaires s'avère satisfaisante, l'évolution du bio est une source de frustration, relève-t-il.

Comment se porte Reitzel? Reitzel est en bonne santé et en croissance. Nos ventes ont progressé de près de 5% l'an dernier pour atteindre le record de 113 millions de francs. En Suisse, notre chiffre d'affaires a augmenté de 3% à 54 millions. Nous récoltons les fruits de notre stratégie mise en place depuis 2022. Nous avons décidé de nous focaliser sur ce que nous faisons de mieux, les pickles, soit les légumes au vinaigre, qui représentent 80% de nos ventes. Le cornichon règne en roi sur notre assortiment, mais nous produisons aussi des oignons, des champignons, des câpres ou des épis de maïs. Le reste du chiffre d'affaires provient des sauces, moutardes, vinaigres et huiles.

Comment ont évolué vos différentes activités? Reitzel n'est pas uniquement un groupe suisse, même si c'est notre principal marché et que notre siège est ici à Aigle. Nous sommes également présents en France, qui représente environ 40% de nos ventes, et en Inde, qui fait office de hub pour nos activités à l'international. L'an dernier, nous avons bénéficié au niveau européen du transfert de consommation vers les marques de distributeurs. En période d'inflation, les consommateurs se tournent vers des produits meilleur marché. Les grands distributeurs poussent pour mettre en avant leurs marques en magasin. Ce qui pour nous est une aubaine, puisque cette activité représente une part importante de notre chiffre d'affaires.

Les marques de distributeurs ne concurrencent-elles pas vos propres marques? La marque Hugo, que nous avons lancée en 2017 et qui est issue de l'agriculture suisse, enregistre une progression constante. Nous avons une part de marché de 8,5% sur le segment des pickles en Suisse, alors que celle-ci atteignait seulement 3,5% en 2019. Mais nous sommes encore loin de Chirat, qui a une part de marché de plus de 30%. Cette évolution est cependant très encourageante. Nous sommes en train de changer les habitudes des consommateurs, qui se tournent de plus en plus vers la production locale. C'est un processus de longue haleine.

Qui sont vos concurrents? Certaines marques nationales sont très bien établies. En Suisse, c'est Chirat (propriété d'Unilever, l'entreprise d'origine genevoise a délocalisé sa production en Turquie en 2006). En France, c'est Maille. Mais les consommateurs ne savent pas forcément que ces marques sont produites à l'étranger.

Reitzel est-elle une entreprise rentable? Nous ne communiquons plus nos bénéfices. Nous avons atteint notre objectif de rentabilité en 2023, qui équivaut à celui de l'année précédente (le résultat net a atteint 3,2 millions de francs en 2022). Si notre rentabilité n'a pas progressé, c'est que nous investissons massivement. Nous avons récemment basculé sur un nouveau logiciel de gestion, un investissement exceptionnel de plus de 2,5 millions de francs. Chaque année, nous investissons entre 4 et 5 millions. Ces dépenses affectent le résultat à court terme pour nourrir notre croissance. Surtout, nous sommes engagés dans un plan très ambitieux pour rendre notre activité plus durable.

Que faites-vous concrètement? Nous avons créé en 2022 un programme de durabilité, qui s'appelle VIA (Very Important Actions). Celui-ci est affiché dans tous nos bureaux et toutes nos usines. C'est la colonne vertébrale de notre stratégie. Nous avons fait le choix de conduire la transition écologique du pickles. Personne d'autre dans notre métier n'y a réfléchi. Nous ne voulons pas faire de greenwashing. Notre premier rapport de durabilité a été publié l'an dernier. Pour la première fois, nous avons fait un bilan carbone. C'est un travail énorme pour une entreprise de notre taille. Au total, nous émettons 54 000 tonnes de CO_2. Nous nous sommes fixé comme objectif de réduire nos émissions de 50% d'ici à 2030. Or, la moitié des émissions provient de l'emballage, c'est-à-dire des bocaux. Nous sommes donc dépendants de la chaîne en amont. C'est un chantier permanent.

> «Au-delà du rôle des distributeurs, c'est aussi aux consommateurs d'accepter de payer plus cher un produit d'origine suisse et bio»

La durabilité, c'est nouveau pour Reitzel? Nous faisions déjà beaucoup de choses par le passé. Par exemple, nous avons créé une filière fairtrade [commerce équitable, ndlr] en 2017. Toutes les PME mènent des actions pour l'environnement, mais elles le font parfois de manière désordonnée. Nous avons simplement décidé de mettre un cadre et de fixer des objectifs. Ce qui nous donne une longueur d'avance sur nos concurrents. Mais le plus important est surtout de pérenniser nos activités pour le futur. Nous avons par exemple travaillé sur l'ensemble de nos recettes pour enlever les conservateurs. Nous misons vraiment sur la transparence quant à l'origine et à la composition de nos produits.



Olivier Camille: «La flambée des prix dans le domaine alimentaire a pris tout le monde de court.» (AIGLE, 28 MAI 2024/GABRIEL MONNET POUR LE TEMPS)

Vous avez relancé ces dernières années la culture du cornichon en Suisse. Comment se porte-t-elle aujourd'hui? La filière se porte très bien. C'est une grande fierté d'avoir contribué à relancer la production de cornichons en Suisse, qui avait disparu. Notre objectif principal était vraiment de soutenir l'agriculture locale. Il a fallu convaincre des agriculteurs de nous accompagner dans cette aventure et s'engager à prendre la totalité de leur récolte. Ce qui pose de gros défis, car les années se suivent, mais ne se ressemblent pas en termes de récoltes.

Avec combien d'agriculteurs travaillez-vous en Suisse? Nous travaillons actuellement avec une vingtaine d'exploitations, réparties dans toute la Suisse. Notre objectif n'est pas d'augmenter le nombre de partenaires, mais de rendre pérenne la filière. Car il faut que nous puissions leur assurer une activité constante. Il n'y a rien de pire que d'avoir des pics de production comme en 2022, qui avait été une année hors normes. Les volumes avaient doublé. En raison des stocks, nous avons dû diminuer nos commandes l'année suivante, si bien que certains agriculteurs ont quitté l'aventure. Nous comptons aussi sur les consommateurs suisses pour qu'ils continuent à acheter des produits locaux afin que les contrats avec les agriculteurs se renouvellent d'année en année sans trop de variations.

Comment évoluent les ventes de bio? C'est notre principale frustration. Les ventes de cornichons bios en Suisse ont subi l'an dernier une contraction de 7%. Nous n'avons plus que trois partenaires qui continuent d'en produire et qui prennent beaucoup de risques. Des agriculteurs y ont renoncé et ceux qui restent sont inquiets pour l'avenir. C'est vraiment compliqué de faire du bio en Suisse pour un produit comme le nôtre. Les coûts de production sont beaucoup plus élevés qu'en Europe. Reitzel veut continuer à pousser le bio, qui représente actuellement moins de 15% de nos ventes en Suisse.

Que faire pour relancer cette filière? Il faudrait discuter tout au long de la chaîne pour rendre les produits bios plus accessibles. La répartition des marges n'est sans doute pas très équilibrée entre les différents acteurs. Celle-ci se fait au détriment des agriculteurs. Pour eux, la rentabilité est moins élevée que sur les produits conventionnels. Tous les distributeurs ne jouent pas le jeu, car le bio leur rapporte des marges plus élevées. Au-delà du rôle des distributeurs, c'est aussi aux consommateurs d'accepter de payer plus cher un produit d'origine suisse et bio. Mais nous sommes conscients que tous ne peuvent pas se le payer.

Comment avez-vous répercuté les hausses des coûts? Nous avons subi des augmentations de prix massives, notamment sur les emballages. Le verre a renchéri de plus de 40%. Mais nous n'avons pas pu répercuter toutes ces augmentations de coûts. Nous n'avons pas augmenté nos prix de manière substantielle. Nous avons rogné sur nos marges. La marque Hugo est environ 30% plus chère en rayon qu'un produit conventionnel. Or, nous ne pouvons pas laisser cet écart de prix trop se creuser au risque de perdre des clients.

Quelles sont les relations avec la grande distribution? Elles sont globalement très bonnes. En Suisse, nous travaillons aussi bien avec Coop que Migros. Nos rapports sont beaucoup moins conflictuels que les sociétés qui produisent uniquement leurs propres marques. Nous sommes au service des grands distributeurs, puisque nous fabriquons leurs marques et les conseillons. Bien sûr, les négociations sont parfois musclées. Quand nos coûts ont pris l'ascenseur, il n'a pas toujours été possible d'appliquer immédiatement de nouveaux tarifs. Il y a parfois eu un décalage, mais la plupart des distributeurs ont joué le jeu. La flambée des prix dans le domaine alimentaire a pris tout le monde de court. Nos relations avec les distributeurs ont changé. Nous ne sommes plus dans des schémas préconçus. A l'avenir, le marché sera beaucoup plus flexible, à la hausse, comme à la baisse.

Le segment professionnel représente 39% de vos ventes. Comment avez-vous fait pour développer cette unité? Reitzel s'est efforcée de réduire sa dépendance envers la grande distribution. Comme dans n'importe quelle activité, il s'agit de répartir au mieux les risques. Le covid a montré que tout peut basculer très rapidement. Nous travaillons avec tous les acteurs de la restauration, aussi bien les grands groupes, que des buvettes de montagne ou des grossistes. ■

PROFIL

1998 Diplôme de l'Ecole hôtelière de Lausanne.

2006 Directeur Europe des ventes chez Hilcona Foodservice.

2011 Arrivée dans le groupe Reitzel en tant que directeur général des activités internationales.

2014 Executive MBA à l'IMD à Lausanne.

2022 Entrée en fonction en tant que directeur général de Reitzel.

Ce qui préoccupe les ressources humaines en 2024

TRAVAIL Plus de 150 professionnels des ressources humaines participaient vendredi à l'événement HR Barcamp Lausanne. Leurs échanges révèlent certaines tendances mais amènent aussi à déconstruire des stéréotypes

JULIE EIGENMANN
@JulieEigenmann

Sur un miroir, 30 thématiques affichées sur des post-it. Elles représentent des préoccupations des professionnels des ressources humaines (RH), qu'ils soient directeurs ou directrices, membres d'une équipe RH ou consultants indépendants.

Environ 150 d'entre eux étaient réunis à l'Impact Hub Lausanne pour un HR Barcamp, concept qui existe déjà à l'international et a été repris en Suisse alémanique. De quoi inspirer des RH de ce côté de la Sarine, réunis en association. Ils se sont accompagnés de HR Vaud pour une version romande de l'événement, dont *Le Temps* est aussi partenaire. Il s'agit de la deuxième édition à Lausanne, comme l'annoncent des ballons en forme de «2» dans une ambiance résolument décontractée. D'ailleurs, ici, le tutoiement est un principe.

Au HR Barcamp, pas de grandes conférences mais des sessions en petits groupes sur les problématiques proposées par celles et ceux qui souhaitaient en présenter à l'assemblée. D'où les post-it. Chacun a désormais rejoint une première équipe. Morceaux choisis des préoccupations du secteur.



L'intelligence artificielle, oui mais

L'intelligence artificielle (IA) et les nouvelles technologies sont au cœur de plusieurs sessions thématiques. Comment les intégrer dans les processus RH? Comment accompagner les collaborateurs vers cette transition? Certains mentionnent des outils et des usages concrets mais, très vite, également tous les questionnements qui vont avec: quels risques pour les données entrées dans ChatGPT? Quel poids accorder à ces outils? «ChatGPT donne parfois l'impression à certains de maîtriser un travail qu'ils ne connaissent pas», déplore une femme. «On manque de cadre et de politiques pour fixer des limites claires», renchérit une autre.



«Il est moins question de recrutement, on s'interroge plus sur la mobilité interne»

MICHAEL PLATEN, AEQUIVALENT

Une participante s'inquiète aussi d'une automatisation qui produirait encore plus de discrimination à l'embauche. Les questions de diversité et d'inclusion reviennent souvent parmi l'auditoire.

Retenir plus que recruter

La difficulté à «faire venir et retenir les talents», en particulier en tant que PME, est plusieurs fois mentionnée. Faut-il être plus flexible dans les contrats de travail? La pénurie de personnel semble toujours dans les esprits. Et pourtant. «Par rapport à l'an passé, il est moins question de recrutement, on s'interroge plus sur la mobilité interne, par exemple», souligne Michael Platen, l'un des organisateurs de l'événement, fondateur et directeur d'Aequivalent, entreprise spécialisée dans la vérification des antécédents.

La pénurie ralentit, observe aussi Anne Donou, directrice romande du cabinet de conseil Von Rundstedt, dont la société intervient aussi lors de l'événement. «Elle reste une réalité mais dans certains métiers surtout, pas partout. On voit globalement que les recruteurs sont moins sollicités. Différents facteurs pèsent: l'intelligence artificielle qui fait baisser la demande pour certains emplois, la crise énergétique, la guerre en Ukraine, les conflits au Moyen-Orient…». Elle mentionne comme préoccupation très actuelle des ressources humaines la mise à jour de compétences de certains travailleurs. Les entreprises voudraient bien les former mais, sous pression, n'en ont jamais le temps.

Gérer la génération Z… vraiment?

Nombre de sujets explorent les leviers de motivation et d'engagement au travail, en particulier concernant les jeunes. Comment les intégrer dans l'entreprise, mais aussi comment faire cohabiter plusieurs générations?

Certains, qui ont commencé à travailler à distance en plein covid, n'ont pas les codes de communication, témoigne l'une. Mais beaucoup nuancent aussi les différences entre générations: «La demande de la flexibilité, ce n'est pas que les jeunes. Il y en a simplement davantage qui osent dire ce que tout le monde souhaite», commente Karin Casutt, vingt ans de carrière dans les RH et aujourd'hui consultante. De nombreux directeurs me disent que les jeunes ne veulent plus travailler. C'est un préjugé! Beaucoup se donnent corps et âme! Simplement, ils veulent s'y retrouver aussi.» Dans un autre groupe, plusieurs s'interrogent: «Je me demande si ce n'est pas nous qui construisons ces biais sur les jeunes. La personnalité joue plus que la génération.»

Mais pour un échange toujours fluide entre classes d'âges, certaines bonnes pratiques peuvent en effet aider. Parmi elles, le concept de mentor et, au contraire, de mentoring inversé autour des compétences technologiques.

Ce n'est qu'un aperçu des thématiques explorées dans cette matinée d'échanges. Durant l'après-midi, les participants se sont penchés sur d'autres problématiques dans l'air du temps, comme les travailleurs qui ont passé 65 ans ou encore sur ce qu'il faut ajuster dans une entreprise qui a grandi (trop) vite. ■

Les examens finaux d'apprentissage menacés

RÉFORME A l'avenir, tout apprenti ne sera plus tenu de passer un examen final de formation générale, si la Confédération obtient ce qu'elle veut

AÏNA SKJELLAUG

Des dizaines de milliers d'apprentis passent ces jours en Suisse, comme chaque année, leurs examens finaux. Le gouvernement fédéral veut désormais supprimer cela pour la partie de l'enseignement général, comme le rapporte la *NZZ am Sonntag*. Seules les notes du certificat, basé sur les notes de l'année, et un dossier final devraient compter à l'avenir. La réforme est politiquement explosive et controversée car, entre autres, l'examen final dispense une éducation politique, mais aussi d'autres connaissances pratiques sur l'économie, le droit, l'environnement et une langue nationale. Konrad Kuoni, président de l'Association zurichoise des professeurs de formation professionnelle, qualifie cette innovation d'«absolument absurde» dans le journal alémanique.

Un travail sur la durée

«Ce serait comme renoncer aux examens de maturité à la fin du lycée pour se fier uniquement aux résultats de l'année et au travail de maturité.» La conseillère nationale centriste Regina Durrer craint, elle, que la réforme ne «réduise la motivation des apprenants, au moins vers la fin de l'apprentissage, lorsque la moyenne générale attendue est déjà fixée». Et Matthias Aebischer, député socialiste bernois, de déclarer à la *NZZ am Sonntag*: «A mon avis, le fait que l'examen soit annulé affaiblit la formation.»

Pour défendre la réforme, la conseillère nationale verte Katharina Prelicz-Huber, qui a participé au groupe de travail en tant que représentante du syndicat des services publics (SSP), aligne l'argument d'un travail sur la durée. «Un examen final n'est qu'un instantané. Cela en dit peu sur les capacités réelles des apprentis», explique-t-elle. Avec un mémoire de fin d'études, les compétences critiques et réflexives des apprentis sont bien mieux valorisées. Toutefois, selon elle, les notes de l'année devraient être valorisées aux deux tiers et le travail à un tiers.

Avec un mémoire de fin d'études, les compétences seraient mieux valorisées

Au niveau fédéral, le Secrétariat d'Etat à l'éducation, à la recherche et à l'innovation est responsable du projet. Il a élaboré la réforme sur plusieurs années en collaboration avec des employeurs, des représentants syndicaux et des écoles professionnelles. «C'est nécessaire, avance-t-il. La pratique actuelle est trop axée sur des connaissances spécialisées et n'est plus d'actualité.» Selon lui, la réforme vise à acquérir des «compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie». La consultation court jusqu'en juillet. ■

Meta contraint ses utilisateurs à lui offrir leur contenu pour son IA

TECHNOLOGIE **Le groupe éditant Facebook et Instagram force désormais ses clients à lui livrer leurs données pour entraîner son intelligence artificielle**

ANOUCH SEYDTAGHIA
X @Anouch

ANALYSE


Mark Zuckerberg, directeur de Meta, tord le bras à ses milliards de clients. *(JOSH EDELSON/AFP)*

C'est un acteur plutôt discret jusqu'à présent dans la course à l'intelligence artificielle qui se rappelle à notre souvenir: Meta. La maison mère de Facebook, Instagram et WhatsApp a fait beaucoup moins parler d'elle ces derniers mois, laissant OpenAI, Microsoft et Google rivaliser dans les annonces de nouveaux services. Depuis quelques heures, Meta est revenu au premier plan avec une requête choc: l'aspiration de tout le contenu publié par les utilisateurs de ses services pour entraîner son intelligence artificielle (IA).

Qu'un géant de la technologie tente d'employer du contenu en ligne pour rendre ses systèmes d'IA plus pertinents, les internautes y étaient habitués. Mais que l'un de ses empires force la main à ses clients, voilà qui est sans doute inédit. Et choquant.

Le ton se durcit

Car Meta ne met pas les formes pour tordre le bras aux utilisateurs de Facebook et Instagram. Ces dernières heures, le groupe dirigé par Mark Zuckerberg a envoyé un e-mail intitulé «Nous mettons à jour notre Politique de confidentialité à mesure que nous développons l'IA de Meta.» Dans ce message, reçu en français, la société pose en un paragraphe le contexte: «Nous nous préparons à développer nos expériences basées sur l'IA de Meta dans votre région. L'IA de Meta constitue notre collection de fonctionnalités et d'expériences d'IA générative, comme Meta AI et les outils de création basés sur l'IA, ainsi que les modèles qui les soutiennent.»

Ensuite, cela se gâte et le ton se durcit sensiblement. Meta écrit ceci: «Pour pouvoir vous proposer ces expériences, nous nous appuierons désormais sur la base légale de nos intérêts légitimes afin d'utiliser vos informations pour développer et améliorer l'IA de Meta. Cela signifie que vous avez le droit de vous opposer à l'utilisation de vos informations à ces fins. Si votre opposition est validée, elle s'appliquera dorénavant.»

Formulaire à remplir

Meta met ainsi l'utilisateur devant le fait accompli. S'il ne fait rien, tout ce qu'il aura publié sur Facebook et Instagram sera utilisé par la société pour entraîner son IA – les messages chiffrés au sein de WhatsApp ne sont pas concernés. C'est à l'utilisateur d'agir s'il veut s'opposer à cela – via le principe de l'«opt out». Et il faut agir vite, ces mises à jour dans la politique de confidentialité prenant effet le 26 juin.

Non seulement Meta place l'utilisateur devant le fait accompli, mais en plus, si celui-ci veut s'opposer à cette aspiration de contenu personnel, il doit entamer un parcours du combattant. Car il ne suffit pas de cliquer sur un bouton de type «je refuse». Non, il faut… remplir un formulaire.

Réponse rapide

Et sans garantie de succès. Meta prévient: «Nous examinerons les demandes d'opposition conformément aux lois applicables sur la protection des données. Si votre demande est acceptée, elle sera appliquée à l'avenir.» Dans ce formulaire, il faut d'abord choisir son pays de résidence, puis indiquer son adresse e-mail, puis remplir obligatoirement une case intitulée «Veuillez nous expliquer l'incidence de ce traitement sur vous.» Enfin, une case facultative est proposée, intitulée «Veuillez nous faire part de toute information supplémentaire qui pourrait nous aider à examiner votre opposition.»

> **Les mises à jour dans la politique de confidentialité prendront effet le 26 juin**

Ce n'est évidemment pas terminé. Une fois la demande d'opposition formulée, il faut encore la valider en inscrivant un code unique reçu par e-mail. Dans plusieurs cas rapportés par des internautes, au final, une réponse est rapidement reçue et Meta accepte les demandes envoyées.

Mais quel processus fastidieux, quelle manière de décourager au maximum les internautes d'exercer leurs droits et de faire tout pour qu'ils consentent passivement à ce que leurs publications soient aspirées par Meta… Et pourtant, le groupe de Mark Zuckerberg agit ainsi légalement, en respectant le Règlement général sur la protection des données (RGPD). La Commission irlandaise de protection des données (organisme supervisant les activités de Meta en Europe) a en effet déclaré à Euronews que «Meta a retardé le lancement [de ce formulaire, ndlr] à la suite d'un certain nombre de demandes de notre part qui ont été traitées». Seuls les clients européens de Facebook et Instagram ont reçu cet e-mail.

Bien sûr, d'autres sociétés, comme OpenAI, ont déjà aspiré des quantités phénoménales d'informations sur le web pour entraîner leurs modèles, sans rien demander aux producteurs de contenu. Mais là, Meta force la main à ses propres clients en leur donnant des options très limitées. C'est à notre sens inacceptable. ▬

PODCAST

IA qu'à m'expliquer, le podcast consacré à l'intelligence artificielle, revient deux fois par mois sur les dernières nouvelles dans le domaine de l'IA. Chaque épisode explore les nouveautés avec un invité, propose une revue de presse, et répond à une question d'auditeur pour démystifier cette technologie qui nous interpelle tous et toutes. Pour l'écouter, ouvrez l'appareil photo de votre téléphone, pointez-le sur ce code QR et cliquez sur le lien



COURT-CIRCUIT

La face sombre de Sam Altman

Revenons un instant sur ce qui se passe, et ce qui s'est passé, à la tête d'OpenAI. Même si cela se déroule loin de chez nous, même si cela ressemble à une guerre de chefs et d'ego, les secousses qui agitent l'éditeur de ChatGPT ont une incidence directe sur les services que nous utilisons tous les jours. Et à ce titre, les dernières nouvelles de San Francisco ne sont pas très bonnes.

On se doutait, après son éviction aussi choc qu'éphémère de la tête d'OpenAI, fin 2023, que Sam Altman n'avait pas été très transparent sur ses projets. Ces derniers jours, de nouveaux éléments accablants ont surgi sur le directeur de la société. On les doit notamment à Helen Toner, ancienne membre du conseil d'administration de l'entreprise, qui s'est exprimée dans un podcast. Selon elle, Sam Altman a à plusieurs reprises fourni des informations inexactes sur certains processus de sécurité de l'entreprise.

De plus, toujours selon Helen Toner, Sam Altman a annoncé des plans d'investissement dans des start-up sans le consentement du conseil d'administration. Elle ajoute: «J'ai appris le lancement de ChatGPT par le biais du service de réseau social X.» Le conseil n'aurait ainsi pas été prévenu du lancement majeur de ce service en novembre 2022.

Sam Altman fonce, et aucune entrave ne doit lui barrer la route. A ce titre, il est intéressant de constater que, mardi dernier, OpenAI annonçait la création d'un comité de surveillance chargé d'évaluer les nouveaux produits développés par la société. C'était a priori une bonne nouvelle, sachant que, quelques jours auparavant, OpenAI décidait de dissoudre purement et simplement le comité qui était chargé de faire la même chose.

Sauf que… Parmi les membres de ce nouveau comité de surveillance figurera un certain Sam Altman. Les esprits positifs se diront que le responsable pourra informer au mieux les autres membres de ses projets. Les plus négatifs se demanderont comment Sam Altman pourra être juge et partie. Et tout cela s'effectue dans un contexte particulier, OpenAI affirmant désormais ouvertement travailler à une intelligence artificielle générale. ▬

ANOUCH SEYDTAGHIA
X @Anouch

MÉTÉO

ÉPHÉMÉRIDE
Lundi 3 juin 2024

lever: 05h46
coucher: 21h22
1 minute de soleil en plus



lune décroissante
taux de remplissage: 12%

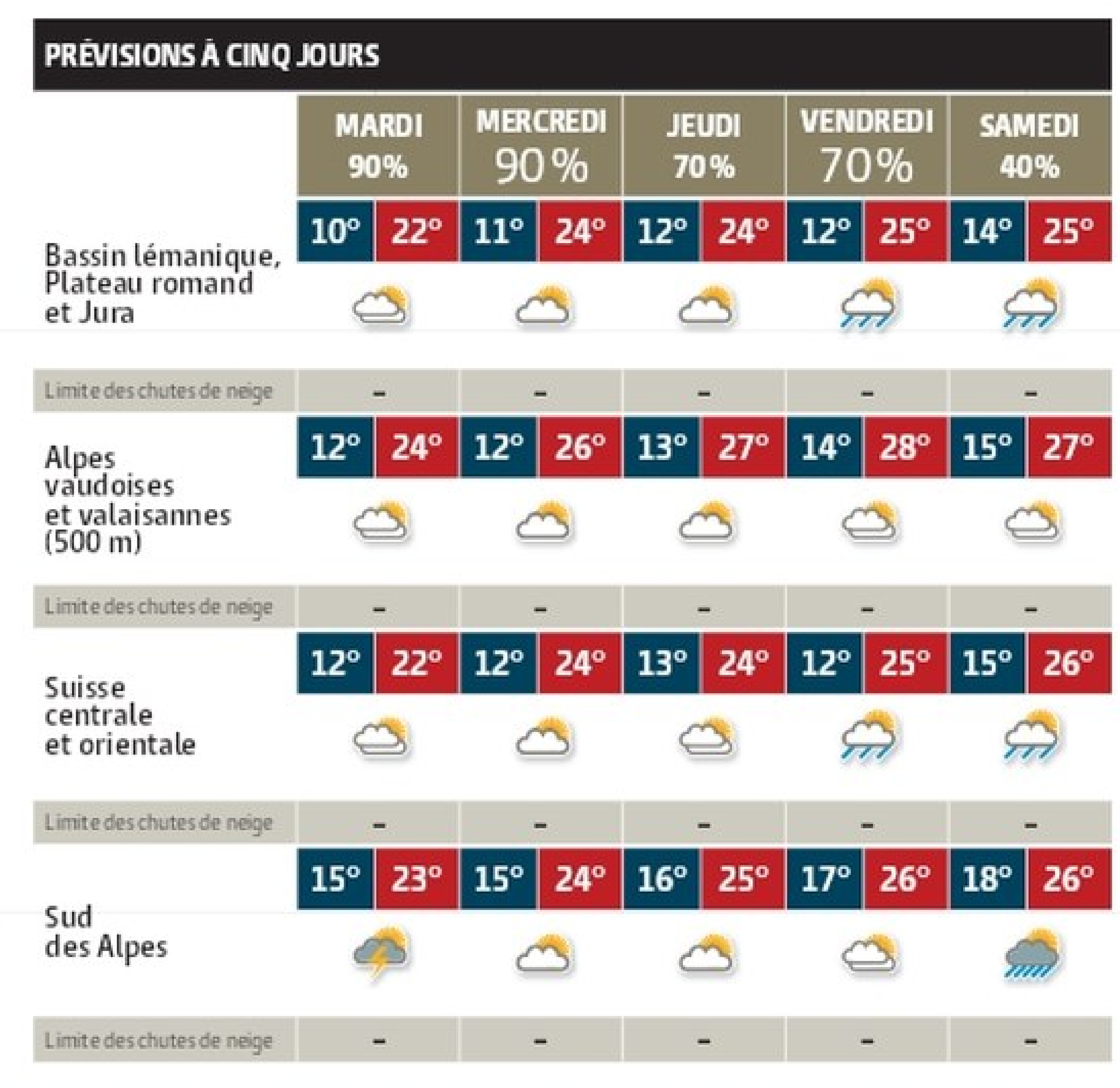
Situation générale aujourd'hui à 13h

Haute pression H · Basse pression B · Isobares (hPa) · Front froid · Front chaud · Front occlus

- de -15° · -15 à -10° · -10 à -5° · -5 à 0° · 0 à 5° · 5 à 10° · 10 à 15° · 15 à 20° · 20 à 25° · 25° et +

Bâle 12° 19° · Zurich 12° 17° · Saint-Gall 11° 15° · La Chaux-de-Fonds 9° 15° · Berne 12° 17° · Coire 12° 18° · Lausanne 13° 20° · Saint-Moritz 4° 12° · Genève 12° 21° · Sion 12° 22° · Locarno 14° 22° · Verbier 7° 12°

CE LUNDI MATIN s'annonce encore bien nuageux avec un régime d'averses résiduelles, principalement le long des Préalpes et dans les Alpes. Cette journée de transition sera marquée par un passage progressif vers un temps sec en toutes régions dans l'après-midi avec des éclaircies de plus en plus généreuses au fil de la journée. Seul un faible risque d'averses isolées persistera l'après-midi sur le Jura. Dès mardi, un temps plus stable nous vaudra un ensoleillement généreux et un mercure en hausse.



PRÉVISIONS À CINQ JOURS

	MARDI 90%		MERCREDI 90%		JEUDI 70%		VENDREDI 70%		SAMEDI 40%	
Bassin lémanique, Plateau romand et Jura	10°	22°	11°	24°	12°	24°	12°	25°	14°	25°
Limite des chutes de neige	–		–		–		–		–	
Alpes vaudoises et valaisannes (500 m)	12°	24°	12°	26°	13°	27°	14°	28°	15°	27°
Limite des chutes de neige	–		–		–		–		–	
Suisse centrale et orientale	12°	22°	12°	24°	13°	24°	12°	25°	15°	26°
Limite des chutes de neige	–		–		–		–		–	
Sud des Alpes	15°	23°	15°	24°	16°	25°	17°	26°	18°	26°
Limite des chutes de neige	–		–		–		–		–	

Prévisions en Suisse pour le matin et l'après-midi.
Les températures indiquées sont les valeurs minimales (en bleu) et maximales (en rouge)

MétéoSuisse **tél. 0900 162 666**
en ligne avec nos météorologues, 24 heures sur 24
(fr. 2.90 la minute)

www.MeteoSuisse.ch

«Roberto Devereux», des cœurs en hiver

LYRIQUE Le troisième volet de la trilogie des Tudors de Donizetti est couronné avec succès au Grand Théâtre de Genève, grâce au portrait d'une Elisabeth Ire esseulée dans l'exercice du pouvoir. Elsa Dreisig y campe une souveraine amère et blessée dans son amour-propre

JULIAN SYKES

Après *Anna Bolena* et *Maria Stuarda*, voici le troisième volet de la trilogie des Tudors au Grand Théâtre de Genève (GTG): *Roberto Devereux*. On craignait des longueurs, une certaine langueur théâtrale qu'on avait vécue par intermittence dans les deux premiers volets de la trilogie. Or l'action est plus soutenue dans ce troisième volet, et il y a des revirements de situation qui font qu'on est tenu en haleine. Intrigues à la cour, tiraillements du cœur insolubles, orgueil blessé et trahison envers la reine hantent le récit de ce mélodrame romantique qui s'achève dans le sang.

A lui seul, le personnage d'Elisabeth Ire d'Angleterre, vieillissante, solitaire, pleine d'aigreur, bafouée par son favori Roberto Devereux qui en aime une autre (soit la duchesse de Nottingham Sara) et qui est soupçonné de comploter avec les Irlandais, campe un fort tempérament. C'est elle, le pivot central de l'opéra. Son pouvoir de séduction s'est flétri. Engoncée dans son vertugadin, la collerette hérissée, le visage blême, les traits tirés, elle erre dans son palais, entourée d'une cour de courtisans qui la pressent de toutes parts.



La soprano franco-danoise Elsa Dreisig endosse avec brio le rôle d'Elisabetta. *(30 MAI 2024, GRAND THÉÂTRE DE GENÈVE/MAGALI DOUGADOS/GTG)*

Saga de sang, de folie et de mort

La voici contrainte de condamner à mort l'homme qu'elle aime, davantage par dépit que par conviction. La rage qu'elle affiche est à la hauteur de ses blessures à vif. Et lorsque, dans un sursaut inattendu, elle est sur le point de lever la sentence de mort, il est trop tard: un coup de canon a retenti, Roberto a eu la tête tranchée. Nous sommes dans une pure tragédie avec ce sentiment de l'inéluctable qui frappe, comme dans les accords retentissants de l'*Ouverture*.

Etonnante musique qui, bien vite, bascule dans un registre plus charmeur, avec le fameux thème *God Save the Queen* cité en passant dans l'*Ouverture*. Mariame Clément et la scénographe et costumière Julia Hansen optent pour un noir oppressant doublé d'un chœur de lords formant un cercle étouffant autour de la souveraine. D'imposantes parois boisées enferment l'action tout en ouvrant sur des champs extérieurs, s'inscrivant en profondeur; des troncs d'arbres dénudés sur un lit de feuilles mortes, puis l'hiver qui approche, n'augurent de rien de bon.

Cette saga de sang, de folie et de mort, avec un triangle amoureux impliquant quatre personnages (Elisabeth, Sara, Roberto, Nottingham), brosse une bonne histoire. La beauté des éclairages, la sobriété du dispositif scénique, sa poésie aussi, la chambrette où Sara attend son amant Roberto Devereux pour y consommer l'amour – le livret n'allant pas aussi loin – avant d'y être violentée et séquestrée par son mari Nottingham, tout cela est très lisible. Elisabeth, aux affects suggérés par des vidéos, ne peut même plus trouver refuge auprès de la nature. Les spectres d'une Maria Stuarda aux cheveux cendré filasse (la reine rivale décapitée) et d'Elisabeth en adolescente surgissent de manière fugace. Anéantie, la reine finit par céder le trône à Jacques Ier dans l'ultime tableau.

Ecarts de tessiture meurtriers

D'une difficulté redoutable, réclamant une voix très longue capable d'aigus mais aussi de descendre dans le grave, avec des écarts de tessiture meurtriers, le rôle d'Elisabetta sied à Elsa Dreisig. La soprano franco-danoise, à la voix naturellement plus lyrique que dramatique, trouve les accents pour incarner cette souveraine mortellement blessée dans son amour-propre. Son timbre clair, aux éclats saillants, lumineux, jamais criards, ses trilles maîtrisés, cette façon d'ourler les phrases avec des inflexions qui disent aussi la mélancolie qui l'afflige, servent magnifiquement le rôle. Certes, on pourrait y souhaiter un supplément de velours dans le coloris, et plus de déréliction dans la scène finale, mais l'essentiel du personnage est là.

Stéphanie d'Oustrac, dont l'émission vocale est lourde et inégale sur l'entier de la tessiture, campe avec force le personnage de Sara au point de frôler un pathétique outré. Nicolai Alaimo (Nottingham) possède une voix large et ouverte, impressionnante de projection. Il sort un peu des canons du belcantisme, débordant sur un style plus tardif, mais prend entièrement possession du rôle. Edgardo Rocha (Roberto) développe une élégante ligne de chant en dépit d'une sonorité un rien serrée dans les aigus.

Le chef italien Stefano Montanari insuffle un élan théâtral et dramatique dès les premiers accords de l'*Ouverture*. L'orchestre est tour à tour fébrile, compact, coloré, subtil, aéré, avec de belles interventions aux vents. Les chœurs du GTG participent au succès de ce *Roberto Devereux*, ultime volet d'une trilogie qui sera donnée sous forme de deux cycles à la fin du mois. ▬

Roberto Devereux, Grand Théâtre de Genève, jusqu'au 30 juin.

EN BREF

Décès à Ascona de l'actrice allemande Ruth Maria Kubitschek

L'actrice allemande Ruth Maria Kubitschek, qui avait acquis la nationalité suisse et vivait à Ascona, est décédée à l'âge de 92 ans, a déclaré sa porte-parole. Ruth Maria Kubitschek a marqué la télévision allemande de son empreinte, en jouant dans de nombreuses séries comme *Tatort*, aussi suivie par les téléspectateurs alémaniques. L'actrice est née en 1931 à Komotau, aujourd'hui en République tchèque, à 85 km de Prague. ATS

PictoBello fête son 20e anniversaire

Pour fêter dignement son 20e anniversaire, le festival de dessin PictoBello à Vevey (VD) s'étend sur un mois au lieu d'un seul jour. Si la traditionnelle journée de dessin est maintenue et aura lieu le 22 juin, des festivités et des expositions artistiques de différents formats égayeront divers lieux de la ville durant tout le mois. PictoBello a choisi de savourer le chemin parcouru avec le thème «Mémento: souviens-toi», indiquent les organisateurs. ATS

2500 personnes au nouveau festival de littérature «Young Adults»

Booklovers, le premier festival suisse entièrement consacré à la littérature pour jeunes adultes, a attiré 2500 personnes de vendredi à dimanche à Lausanne. Au vu du succès de cette première édition, une seconde aura lieu au printemps 2025. ATS

«Avec un prix du lait qui tourne autour de 55 centimes le litre, on vend à perte. Tout le monde le sait mais rien ne change»


(ORON-LA-VILLE, 23 MAI 2024/CHRISTOPHE CHAMMARTIN/LE TEMPS)

PROFIL

1967 Naissance à Genève.

1993 Licence en sociologie.

1994 Devient maman.

1999 Ouvre la Librairie du Midi.

2000 Première traite à la ferme familiale.

2014 Publie «Silence, on ferme!» (Editions Favre).

Faire paysanne

ANOUK HUTMACHER

Elle fut sociologue puis libraire. Et il y a eu cet appel de la terre et une histoire d'amour avec un éleveur. La vie est devenue belle mais incertaine et rude

CHRISTIAN LECOMTE
@chrislecdz5

Il y a, chez elle, un petit chien à trois pattes qui, malgré tout, rentre chaque soir les poules. Yoko a été blessé sur les rails du chemin de fer. Le train a happé la jambe qui traînait. «Quand c'est arrivé, les poules se sont figées en entendant le sifflet de la locomotive, elles ont compris ce qui se passait», raconte Anouk Hutmacher. Yoko a été amputé mais il vaque comme si de rien n'était.

Nous sommes à Oron (Vaud). Le corps de ferme où elle vit est en hauteur. Avant, elle habitait Genève, était sociologue. «Mais ma famille est originaire d'ici, mon grand-père était médecin», dit-elle. Un retour aux sources donc à la fin des années 1990. Elle n'a jamais aimé Genève, «sauf les bois de Jussy». Lorsqu'elle visite sa mère, elle prend les Mouettes pour éviter la ville.

Socialiste et UDC

Anouk Hutmacher vient de publier un livre joliment titré *Silence, on ferme!* préfacé par Blaise Hofmann, chronique d'un monde paysan désabusé et en souffrance. Marc, son compagnon et père de son fils Arthur (13 ans), élève depuis toujours des vaches. «Avec un prix du lait qui tourne autour de 55 centimes le litre, on vend à perte. Tout le monde le sait mais rien ne change, comme si c'était un fait normal. Dans les années 1990, c'était 1 franc le litre», résume-t-elle. Et poursuit: «Quand j'étais libraire, je n'avais pas le droit de vendre à perte mais dans le milieu agricole cela semble toléré, voire encouragé, étrange non?»

Anouk Hutmacher fut en effet aussi libraire. On y reviendra. Pour l'heure, tournons quelques pages de son livre. Elle parle de la première fois où elle apprend à traire, instant mémorable où autant l'odeur que le toucher lui donnent cette impression de «rentrer dans maman». Les vaches s'appellent Bruyère, Dentelle, Iris, Couette. L'une est Micheline car née le jour où Micheline Calmy-Rey devint présidente de la Confédération.

Marc a fait ça pour Anouk qui est socialiste. Beau geste de sa part car lui est un UDC agrarien. «Pas un extrémiste, dit-elle, un modéré, un peu artiste. Mais c'est un paysan, un vrai, accroché à sa terre et son bétail. Il n'est pas bio mais n'a jamais utilisé de Roundup, qui est une cochonnerie.» Anouk raconte que Marc est un homme prévenant, qui fait traverser la route à ses vaches après le passage du bus scolaire pour ne pas le mettre en retard, qui prend ensuite la pelle et racle les bouses collées au bitume pour que les voitures ne soient pas salies.

«C'est là que se croisent désormais producteurs et consommateurs, matins et soirs. Il essaie de bien se faire voir car depuis la votation contre les phytos en 2021, portée par Les Vert·e·s mais rejetée, la confiance semble comme rompue entre les deux mondes», explique-t-elle. Lui, au début, a qualifié Anouk d'ovni, femme élancée et élégante «qui parle comme une encyclopédie». Mais en bottes et salopette, sous la vache pour la traite, «elle fait ça bien, même mon père la trouve bien utile à l'écurie».

Le père d'Anouk Hutmacher était un éminent sociologue genevois, sa mère une assistante sociale fondatrice de l'Astural (soutien aux enfants en difficulté par une intégration dans un cursus ordinaire). «Papa pensait et vivait sociologie, il regardait «bourdieusement» le monde», sourit-elle. Anouk décide de continuer à porter l'honneur de la famille. Elle fait socio, sera nommée à l'Unisanté du CHUV, s'inscrit même en soins infirmiers «mais j'intellectualisais trop alors on m'a demandé de choisir mon camp». Elle épouse un collègue sociologue, fait trois enfants, fuit Genève, emménage à Oron, ouvre en 1999 la Librairie du Midi. «Une éclate totale, un plaisir permanent, ça a super bien fonctionné et ça fonctionne encore», dit-elle.

«Un monde de mecs»

Mais les aléas de la vie (une séparation) font qu'elle doit vendre son enseigne. «Il fallait élever les enfants et puis j'avais envie d'exister physiquement», confie-t-elle. Elle se lève à 4h pour traire les vaches d'un cousin et fait des soins à domicile en qualité d'infirmière assistante. «Je m'occupais aussi du ménage, je dépoussiérais les bibelots, les étagères, il y avait toutes ces traces de vie, ces souvenirs qui m'en disaient beaucoup sur ces gens.»

Et puis la rencontre avec Marc dans un bistrot du coin. Anouk rappelle qu'il y a 20 ans de cela, il fallait l'accord du mari à une femme qui prétendait entrer dans le comité du centre agricole. «Cela change un peu même si cela reste un monde de mecs», souligne-t-elle. Un jour, les écuries n'ont plus été aux normes. En 2012, une stabulation libre a été construite selon les prescriptions du programme PER (prestations écologiques requises). Elle décrit: «Les vaches ont transité de la vieille étable bien douillette et chaude à une halle froide en hiver. Elles ont franchi un demi-kilomètre en plus mais c'était comme si elles avaient changé de galaxie. Avec les barrières, on ne voyait plus que leurs jarrets et leurs tétines. Et j'ai parié que leurs jolis noms ne seraient plus utilisés et seraient remplacés par les numéros du transpondeur. Sans bonheur, j'ai gagné ce pari.»

Un jour, une idée

Le design sur les rails à Lausanne


(DR)

ÉMILIE VEILLON

Après BDFIL, c'est au tour d'un autre événement culturel romand incontournable de s'installer dans l'ancien centre de tri de La Poste, à la gare de Lausanne. Du 6 au 9 juin, les Design Days animeront pour leur quinzième édition ce site désaffecté de La Rasude. Les voies CFF et l'ancien centre de tri de La Poste d'architecture brutaliste serviront de vitrine idéale pour lever le voile sur une quarantaine de talents émergents et confirmés de la création contemporaine, mais aussi sur des projets inédits et innovants en matière de design, mobilier et luminaires, mode et accessoires, robotique.

Organisé en alternance entre Genève et Lausanne, cet événement chapeauté par le magazine d'architecture et de design *Espaces contemporains* inclura cette fois-ci une partie consacrée à la mode, grâce au Swiss Fashion Point, qui propose une expo-vente avec une sélection d'une vingtaine de designers helvétiques.

Parmi les points forts de cette édition: on note une collaboration entre la marque zurichoise Freitag et l'ECAL, autour d'une collection d'objets à emprunter, écoresponsables et pratiques. Dans le cadre d'un projet de l'EPFL sur l'esthétique de la robotique, la designer Léa Pereyre présente une série de costumes en papier conçus pour le robot Thymio et propose des ateliers d'habillage de robots. Pour la première fois, les Design Days accueillent plusieurs projets de mobilier répondant aux besoins des utilisateurs âgés, loin des stéréotypes habituellement associés à cette catégorie.*

L'enseigne Batiplus, partenaire de cette édition, a imaginé un café spécial Design Days, ainsi qu'une zone «lounge». Autre nouveauté cette année (places limitées): deux repas gastronomiques sont prévus sur les rails au cœur du site de La Rasude, en compagnie des chefs Aldwin Beets, Camille Gaspar, et du mixologue Jonathan Bornand (fondateur de Bornand Liquors & Co). Un trio qui participe actuellement à plusieurs pop-up organisés en partenariat avec Raphaël Lutz au studio HyperAktiv à Ecublens. Le repas sera servi dans une vaisselle fabriquée par des designers locaux et des projets seront présentés tout au long de la soirée.

Design Days, du 6 au 9 juin, La Rasude, place de la Gare 1, Lausanne. www.designdays.ch